



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de l'Assemblée

Le mardi 27 mai 2014 — Vol. 44 N° 5

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Débats de l'Assemblée nationale
Le mardi 27 mai 2014 — Vol. 44 N° 5

Table des matières

Affaires courantes

Déclarations de députés	163
Souligner le 25e anniversaire du journal communautaire <i>Le Saint-Denisien</i> Mme Karine Vallières	163
Souligner le 100e anniversaire du naufrage de l'Empress of Ireland M. Harold LeBel	163
Souligner le 50e anniversaire du Cercle de fermières Vimont M. Jean Rousselle	163
Souligner le 100e anniversaire de naissance de Mme Simone Desroches-Picotte M. Mathieu Lemay	164
Souligner le 50e anniversaire du <i>Journal des débats</i> M. Germain Chevarie	164
Rendre hommage à Mme Denise Verreault, lauréate du Mercure Leadership Germaine-Gibara M. Pascal Bérubé	164
Souligner le 10e anniversaire du Conseil québécois des services de garde éducatifs à l'enfance Mme Francine Charbonneau	165
Féliciter La Société d'agriculture de Saint-Hyacinthe pour l'inauguration d'un nouveau pavillon d'agriculture Mme Chantal Soucy	165
Souligner le 40e anniversaire du Conseil régional des personnes âgées italo-canadiennes de Montréal Mme Rita de Santis	165
Souligner le 10e anniversaire du Centre CARMEN M. Marc Carrière	165
Présence de l'ambassadeur des États-Unis d'Amérique, M. Bruce A. Heyman, et du consul général à Québec, M. Hale C. VanKoughnett	166
Présence du président de la région Rhône-Alpes, M. Jean-Jack Queyranne, et du consul général de France à Québec, M. Nicolas Chibaëff	166
Présentation de projets de loi	166
Projet de loi n° 190 — Loi modifiant le Code civil afin de protéger les droits des locataires aînés	166
Mme Françoise David	166
Mise aux voix	166
Dépôt de documents	168
Rapports annuels de la Commission consultative de l'enseignement privé	168
Liste des députés désignés membres et membres suppléants du Bureau de l'Assemblée nationale et lettres de désignation	168
Motion proposant d'adopter la liste	169
Mise aux voix	169
Dépôt de pétitions	169
Revoir l'évaluation de la catégorie d'emploi des enseignants de cégep	169

Table des matières (suite)

Questions et réponses orales	169
Tarification des services de garde	
M. Stéphane Bédard	169
M. Philippe Couillard	170
M. Stéphane Bédard	170
M. Philippe Couillard	170
M. Stéphane Bédard	170
M. Philippe Couillard	171
M. Stéphane Bédard	171
M. Philippe Couillard	171
Processus de nomination des juges à la Cour suprême	
M. Alexandre Cloutier	171
Mme Stéphanie Vallée	171
M. Alexandre Cloutier	172
Mme Stéphanie Vallée	172
M. Alexandre Cloutier	172
M. Jean-Marc Fournier	172
Relance des projets de minicentrales hydroélectriques	
M. François Legault	172
M. Philippe Couillard	173
M. François Legault	173
M. Philippe Couillard	173
M. François Legault	173
M. Philippe Couillard	173
Financement de l'industrie éolienne	
M. Gérard Deltell	174
M. Pierre Arcand	174
M. Gérard Deltell	174
M. Pierre Arcand	174
M. Gérard Deltell	174
M. Pierre Arcand	175
Plan de réduction des dépenses en santé	
M. Éric Caire	175
M. Gaétan Barrette	175
M. Éric Caire	175
M. Gaétan Barrette	175
M. Éric Caire	176
M. Gaétan Barrette	176
Privatisation d'Hydro-Québec	
M. Bernard Drainville	176
M. Martin Coiteux	176
M. Bernard Drainville	177
M. Martin Coiteux	177
M. Bernard Drainville	177
M. Martin Coiteux	177
Consortium retenu pour le projet de construction du Centre universitaire de santé McGill	
Mme Élane Zakaïb	177
Mme Stéphanie Vallée	178
Mme Élane Zakaïb	178
M. Gaétan Barrette	178
Mme Élane Zakaïb	179
M. Jean-Marc Fournier	179

Table des matières (suite)

Hausse de la taxe scolaire	
M. Jean-François Roberge	179
M. Yves Bolduc	179
M. Jean-François Roberge	180
M. Yves Bolduc	180
M. Jean-François Roberge	180
M. Yves Bolduc	180
Aide aux itinérantes et aux femmes en difficulté	
Mme Carole Poirier	180
Mme Lucie Charlebois	181
Mme Carole Poirier	181
Mme Lucie Charlebois	181
Motions sans préavis	181
Demander au gouvernement d'intervenir auprès de la SAQ au sujet du traitement fiscal de ses employés et de ses retraités	181
Mise aux voix	182
Souligner les 30 ans de l'Office Québec—Wallonie-Bruxelles pour la jeunesse	182
Mme Christine St-Pierre	182
Mme Carole Poirier	183
Mme Sylvie Roy	183
M. Amir Khadir	184
Mise aux voix	184
Dénoncer l'enlèvement de jeunes filles par le groupe Boko Haram et demander l'intervention de l'Organisation des Nations unies afin de protéger la population nigériane	184
Mme Carole Poirier	184
Mme Sylvie Roy	185
Mme Manon Massé	185
Mme Christine St-Pierre	185
Mise aux voix	186
Féliciter toutes les personnes qui se sont mobilisées à Trois-Rivières pour retrouver rapidement la petite Victoria	186
Mise aux voix	186
Avis touchant les travaux des commissions	187
Affaires du jour	
Affaires prioritaires	
Reprise du débat sur la motion du premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement et sur les motions formulant un grief	187
M. Alexandre Iracà (suite)	187
Mme Manon Massé	189
Motion formulant un grief	190
M. François Blais	190
Mme Marguerite Blais	192
Mme Diane Lamarre	193
M. Raymond Bernier	196
M. Benoit Charette	197
M. Pierre Reid	199
M. Gaétan Lelièvre	201
M. Yves St-Denis	203
Mme Nathalie Roy	205
M. André Drolet	206

Table des matières (suite)

Débats de fin de séance	208
Consortium retenu pour le projet de construction du Centre universitaire de santé McGill	
Mme Elaine Zakaïb	208
M. Martin Coiteux	209
Mme Elaine Zakaïb (réplique)	209
Financement de l'industrie éolienne	
M. Gérard Deltell	210
M. Pierre Arcand	210
M. Gérard Deltell (réplique)	211
Processus de nomination des juges à la Cour suprême	
M. Alexandre Cloutier	212
Mme Stéphanie Vallée	213
M. Alexandre Cloutier (réplique)	213
Affaires prioritaires	
Poursuite du débat sur la motion du premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement et sur les motions formulant un grief	214
M. Harold LeBel	214
Mme Karine Vallières	215
Mme Chantal Soucy	217
Mme Francine Charbonneau	218
M. Stéphane Bergeron	220
M. David Heurtel	223
Mme Claire Samson	224
M. Gilles Ouimet	225
M. Sylvain Roy	227
Motion formulant un grief	229
M. Mathieu Lemay	229
M. Michel Matte	230
Ajournement	231

Le mardi 27 mai 2014 — Vol. 44 N° 5

(Treize heures quarante-six minutes)

Le Vice-Président (M. Gendron) : Alors, bonjour, chers collègues. Je veux vous souhaiter une bonne journée. Veuillez vous asseoir.

Affaires courantes

Déclarations de députés

Alors, tel que prévu au règlement, nous allons procéder maintenant à la rubrique Déclarations des députés, et je suis prêt à entendre la première déclaration, de Mme la députée de Richmond. Alors, Mme la députée de Richmond, pour votre déclaration.

Souligner le 25e anniversaire du journal communautaire *Le Saint-Denisien*

Mme Karine Vallières

Mme Vallières : Merci, M. le Président. J'invite mes collègues de l'Assemblée nationale à souligner avec moi le 25e anniversaire du journal communautaire *Le Saint-Denisien* parce qu'il permet aux citoyens de communiquer, de se concerter, d'émettre leurs idées et leurs opinions, tout comme faire part de leurs critiques et de leurs projets.

Le Saint-Denisien est un véritable outil de développement local. Comme vous le savez, M. le Président, nos communautés sont vivantes, elles sont dynamiques et elles bougent, notamment parce que des bénévoles travaillent fort pour tenir leurs concitoyens informés de ce qui se passe.

Donc, toutes mes félicitations au nouveau conseil d'administration présidé par M. Michel Bibeau, à Johanne Carrier, qui a collaboré au journal pendant 20 ans, ainsi qu'à tous ces citoyens qui ont à coeur le développement de leur municipalité. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Gendron) : Alors, on vous remercie de votre déclaration. Je cède maintenant la parole à M. le député de Rimouski pour sa déclaration.

Souligner le 100e anniversaire du nauffrage de l'Empress of Ireland

M. Harold LeBel

M. LeBel : M. le Président, il y a 100 ans, au large de Sainte-Luce-sur-Mer, s'est produit le plus grand naufrage qu'ait connu le pays. Le 29 mai 1914, un charbonnier norvégien, le *Storstad*, remonte le fleuve Saint-Laurent quand il percute l'Empress of Ireland. Il est 1 h 55 du matin. 10 minutes plus tard, le paquebot est couché sur le côté, quatre minutes de plus et il disparaît complètement sous les flots. Ce naufrage fait 1 012 victimes, dont 134 enfants.

Le 15 avril 1999, le ministère de la Culture et des Communications du Québec classe l'épave de l'Empress of Ireland en tant que bien historique et archéologique afin de la protéger des pillages. Ce geste souligne bien la gravité de cette tragédie et impose le respect dû à cette épave, devenue la sépulture de centaines de personnes.

En respect des victimes et de leurs descendants, qui ont toujours dans leur mémoire familiale cette effroyable tragédie, le musée de l'Empress of Ireland, situé sur le Site historique maritime de la Pointe-au-Père, présente, à compter de demain, une série d'activités à la mémoire des disparus. Aux organisateurs qui ont ainsi fait preuve du devoir de mémoire, je les en remercie au nom de mes collègues. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Gendron) : Alors, je vous remercie, M. le député de Rimouski. Je tiens à souligner à tous les collègues. Il y a eu une légère tolérance, parce qu'une déclaration, c'est une minute, et on demande aux collègues, autant que possible, de s'en tenir au temps imparti. Mais je le savais, c'était sa première... Il a tellement entendu de déclarations dans sa vie, mais il en a fait peu. Alors, c'était sa première, je lui ai permis.

Alors, M. le député de Vimont, pour votre déclaration.

Souligner le 50e anniversaire du Cercle de fermières Vimont

M. Jean Rousselle

M. Rousselle : Merci, M. le Président. C'est un grand privilège pour moi de souligner le 50e anniversaire du Cercle de fermières de Vimont. C'est le 10 mars 1964 que le Cercle de fermières de Vimont a vu le jour et c'est précisément

le 26 avril 1987 qu'il s'est installé au centre communautaire de Vimont. Leur mission est vouée à l'amélioration des conditions de vie de la femme et de la famille ainsi qu'à la transmission du patrimoine culturel et artisanal.

C'est toujours un réel plaisir pour moi de participer à leurs activités et de leur rendre visite parce que la joie de vivre qui règne dans le cercle est omniprésente et très contagieuse. À la présidente, Mme Jacqueline Gadbois; à la vice-présidente, Mme Lorraine Jobin; à la secrétaire-trésorière, Mme Joanne Ménard; aux dossiers, Mme Annie Perron; aux communications et recrutement, Mme Mireille Corriveau; ainsi qu'à tous leurs membres, je leur souhaite un 50^e anniversaire ainsi qu'une longue vie. Merci, M. le Président.

• (13 h 50) •

Le Vice-Président (M. Gendron) : Alors, merci, M. le député de Vimont pour votre déclaration. Je cède maintenant la parole à M. le député de Masson pour sa déclaration d'aujourd'hui. M. le député de Masson, à vous.

Souligner le 100^e anniversaire de naissance de Mme Simone Desroches-Picotte

M. Mathieu Lemay

M. Lemay : M. le Président, je tiens à souligner l'anniversaire de l'une de nos citoyennes nouvellement centenaire, Mme Simone Desroches-Picotte, née le 17 mai 1914. Femme de coeur qui aime la vie, elle demeure en forme et d'une lucidité incroyable. C'est avec grand coeur qu'à tous les jours Mme Picotte veille aux soins de ses camarades par sa bonne humeur et son énergie en effectuant sa distribution de friandises après le souper, au grand bonheur de tous. Elle habite la Résidence des orchidées, dans le secteur de La Plaine, depuis 2007, et nous sommes très fiers de la compter parmi notre communauté. Depuis son arrivée à la résidence, elle prend du mieux, et son entourage compte avoir plusieurs parties de cartes durant encore plusieurs années en sa compagnie. Famille et amis ainsi que les membres de la Résidence des orchidées lui souhaitent un joyeux anniversaire. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Gendron) : Alors, je vous remercie, M. le député. Maintenant, je reconnais maintenant M. le député des Îles-de-la-Madeleine pour sa déclaration d'aujourd'hui. M. le député des Îles.

Souligner le 50^e anniversaire du *Journal des débats*

M. Germain Chevarie

M. Chevarie : Merci, M. le Président. C'est avec plaisir que je veux souligner en cette Chambre le jubilé d'or du *Journal des débats* de l'Assemblée nationale. En effet, il y a 50 ans, le 14 janvier 1964, à l'ouverture de la troisième session de la 27^e législature, l'Assemblée nationale commençait officiellement à enregistrer les débats parlementaires aux fins de transcription. Le *Journal des débats* était né. À cette époque, le personnel venait écouter les débats ici même, au salon bleu, et prenait des notes afin de produire une transcription conforme. La production globale du *Journal des débats* est passée d'environ 3 500 pages en 1964 à plus de 20 000 pages en 2014. Derrière chaque page, une cinquantaine de personnes dévouées et compétentes sont à l'oeuvre, accompagnées d'une vaste équipe de collaborateurs.

Au nom de l'ensemble des parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec et en mon nom personnel, bravo et merci à tous.

Le Vice-Président (M. Gendron) : Merci, M. le député des Îles. Je cède maintenant la parole à M. le député de Matane-Matapédia, Métis probablement.

Rendre hommage à Mme Denise Verreault, lauréate du Mercure Leadership Germaine-Gibara

M. Pascal Bérubé

M. Bérubé : Moi, j'ajoute Métis, M. le Président. Alors, M. le Président, le 30 avril dernier, au Palais des congrès de Montréal, Mme Denise Verreault, présidente et chef de la direction du Groupe maritime Verreault de Les Méchins, est honorée dans le cadre du 34^e gala des Mercuriades. En effet, Mme Verreault a remporté le Mercure Leadership Germaine-Gibara dans la catégorie PME. Ce prix reconnaît le parcours exceptionnel d'une femme d'affaires ayant fait preuve d'audace, d'influence et de leadership tout au long de sa carrière au sein de son secteur d'activité, et j'ajouterais «de caractère» aussi, M. le Président. Cette distinction s'ajoute aux nombreux prix déjà reçus par Mme Verreault au cours des dernières années. Elle est, entre autres, chevalière de l'Ordre national du Québec.

À titre de député de Matane-Matapédia, je tiens à féliciter chaleureusement Mme Denise Verreault de cet accomplissement remarquable. Le Groupe maritime Verreault et la capitaine à la barre de ce fleuron québécois font la fierté de toute notre région. Chapeau à Mme Denise Verreault, son conjoint Richard, ses filles et toute son équipe! Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Gendron) : Alors, merci, M. le député. Je cède maintenant la parole à Mme la députée de Mille-Îles. Mme la députée, à vous.

**Souligner le 10e anniversaire du Conseil québécois
des services de garde éducatifs à l'enfance**

Mme Francine Charbonneau

Mme Charbonneau : Merci, M. le Président. J'aimerais aujourd'hui souligner le 10e anniversaire du Conseil québécois des services de garde éducatifs à l'enfance. L'organisation soutient depuis maintenant 10 ans l'amélioration continue de la qualité des services de garde éducatifs dont bénéficient chaque année des centaines de milliers d'enfants du Québec. Par le biais des différentes initiatives, le conseil contribue à rendre le service de garde éducatif accessible et adapté aux besoins des familles. Le Conseil québécois des services de garde éducatifs à l'enfance, qui est un partenaire important pour le gouvernement du Québec, participe également, entre autres, grâce à la formation qu'il dispense, à faire en sorte que les services prodigués à ceux qui constituent le Québec de demain soient de première qualité. Cet anniversaire s'inscrit parfaitement dans le cadre de la Semaine des services de garde 2014, célébrée du 25 au 31 mai. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Gendron) : Alors, merci, Mme la députée, de votre déclaration. Je cède maintenant la parole à Mme la députée de Saint-Hyacinthe pour sa déclaration d'aujourd'hui. Mme la députée.

**Féliciter La Société d'agriculture de
Saint-Hyacinthe pour l'inauguration
d'un nouveau pavillon d'agriculture**

Mme Chantal Soucy

Mme Soucy : Bonjour, M. le Président. Je veux féliciter La Société d'agriculture de Saint-Hyacinthe et son président, M. Robert, qui inaugurent aujourd'hui le nouveau pavillon d'agriculture et le Temple de la renommée. L'industrie agroalimentaire et touristique est vitale pour la région. Le nouveau bâtiment de 28 000 pieds carrés va permettre à Saint-Hyacinthe d'offrir plus d'espace pour l'organisation de salons et d'expositions. Nous savons que l'expo agricole attire 200 000 personnes à chaque été, et là on pourrait recevoir jusqu'à 25 000 de plus. Il s'agit d'un investissement de 5,6 millions.

Saint-Hyacinthe détient depuis 1993 le prestigieux titre de technopole agroalimentaire du Canada et elle doit le maintenir. Je tiens à souligner que La Société d'agriculture de Saint-Hyacinthe ainsi que son président y contribuent de façon significative. Félicitations! Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Gendron) : Je cède maintenant la parole à Mme la députée de Bourassa-Sauvé pour sa déclaration d'aujourd'hui. Mme la députée, à vous la parole.

**Souligner le 40e anniversaire du Conseil régional
des personnes âgées italo-canadiennes de Montréal**

Mme Rita de Santis

Mme de Santis : Merci, M. le Président. Je suis fière d'avoir coprésidé dimanche, avec Carmine D'Argenio, le gala du 40e anniversaire du Conseil régional des personnes âgées italo-canadiennes, qu'on appelle le CRAIC, et dont le président est Franco Rocchi. À travers ses 83 clubs d'âge d'or et 14 000 membres, le CRAIC s'est voué à servir et à contribuer au mieux-être de nos compatriotes d'origine italienne venus se bâtir ici une nouvelle vie.

Bien sûr, c'est l'oeuvre de toute l'équipe et des bénévoles du CRAIC, mais surtout c'est l'oeuvre de toute une vie passée au service des autres, celle de l'honorable Marisa Ferretti Barth. Travailleuse sociale, animatrice communautaire, fondatrice et présidente-directrice générale du CRAIC, première femme d'origine italienne nommée au Sénat du Canada, Marisa Barth est une dame extraordinaire, femme de coeur, femme de tête, femme d'action, un modèle d'engagement et de dévouement. (S'exprime en italien).

Le Vice-Président (M. Gendron) : Alors, merci, Mme la députée. Je cède maintenant la parole à M. le député de Chapleau pour sa déclaration d'aujourd'hui. M. le député de Chapleau, à vous.

Souligner le 10e anniversaire du Centre CARMEN

M. Marc Carrière

M. Carrière : Merci, M. le Président. C'est en mai 2004 qu'un important organisme communautaire vit le jour en Outaouais. Le Centre CARMEN débute ses activités à Gatineau pour les gens atteints d'un cancer, de maladies chroniques, ainsi que pour leurs familles. Aujourd'hui, le Centre CARMEN célèbre ses 10 ans d'opération, et je veux souligner ce bel anniversaire en prenant le temps de remercier les deux fondateurs de cet organisme dont la mission est de faire une différence dans la vie de nombreuses personnes qui sont contraintes de traverser l'épreuve de leur vie : Annie Perreault, Bernard Malo, deux personnes qui ont le coeur sur la main, qui ont un sens du dévouement hors du commun.

Grâce à vous, Annie et Bernard, grâce à votre acharnement et votre persévérance, les gens atteints d'un cancer peuvent compter sur une équipe de professionnels compétents et accueillants pour les accompagner dans la maladie. Que ce soit par la massothérapie, l'art-thérapie, la musicothérapie ou par le soutien d'un psychothérapeute, vos professionnels de la santé qui travaillent en complémentarité de notre réseau font une différence dans le quotidien de ces gens. Annie et Bernard, merci de tout coeur. Bon 10e anniversaire et longue vie au Centre CARMEN.

Le Vice-Président (M. Gendron) : Alors, merci, M. le député de Chapleau.

Et cette dernière déclaration met fin à la rubrique Déclarations de députés, et je suspends les travaux durant quelques instants.

(Suspension de la séance à 13 h 57)

(Reprise à 14 h 10)

Le Président : Mmes, MM. les députés, nous allons nous recueillir quelques instants. Merci, et veuillez vous asseoir.

**Présence de l'ambassadeur des États-Unis
d'Amérique, M. Bruce A. Heyman, et du
consul général à Québec, M. Hale C. VanKoughnett**

J'ai le plaisir de souligner la présence, dans nos tribunes, de l'ambassadeur des États-Unis d'Amérique, Son Excellence M. Bruce Heyman, à l'occasion de sa visite officielle. M. l'ambassadeur est accompagné du consul général à Québec, M. Hale VanKoughnett.

**Présence du président de la région Rhône-Alpes,
M. Jean-Jack Queyranne, et du consul
général de France à Québec, M. Nicolas Chibaëff**

J'ai également le plaisir de souligner la présence du président de la région Rhône-Alpes, M. Jean-Jack Queyranne. M. le président est accompagné du consul général de France à Québec, M. Nicolas Chibaëff. Nous poursuivons les affaires courantes. Aujourd'hui, il n'y a pas de déclarations ministérielles.

Présentation de projets de loi

À la rubrique Présentation de projets de loi, Mme la députée de Gouin.

Mme David (Gouin) : Merci, M. le Président. Je voudrais souligner la présence parmi nous de l'AQDR, de l'AQRP, de la FADOQ de même que des comités logement de Rosemont et de La Petite-Patrie. Je vous demande, s'il vous plaît, d'appeler l'article a du feuilleton.

Projet de loi n° 190

Le Président : Alors, à l'article a du feuilleton, Mme la députée de Gouin présente le projet de loi n° 190, Loi modifiant le Code civil afin de protéger les droits des locataires aînés. Mme la députée de Gouin.

Mme Françoise David

Mme David (Gouin) : Merci, M. le Président. C'est avec beaucoup de plaisir que je présente ce projet de loi qui modifie les conditions de la reprise de logement et de l'éviction prévues dans le Code civil afin de protéger les droits des aînés.

Il oblige le locateur qui désire reprendre un logement ou évincer le locataire d'un logement occupé par un aîné à lui offrir un logement équivalent qui correspond à ses besoins et qui est situé dans la même municipalité pour les municipalités de moins de 100 000 habitants ou dans le même arrondissement pour les municipalités de 100 000 habitants et plus lorsque la situation financière ou l'état de santé de cet aîné est précaire.

Le projet de loi prévoit également une trêve hivernale qui empêche la reprise d'un logement occupé par un aîné ou l'éviction d'un aîné entre le 1er décembre et le 31 mars. Merci, M. le Président.

Mise aux voix

Le Président : Est-ce que l'Assemblée accepte d'être saisie de ce projet de loi? M. le leader du gouvernement.

M. Fournier : Oui, M. le Président. Je veux apporter quelques précisions, puisqu'il s'agit quand même d'un projet de loi particulier, dans le fond, pour une législature particulière. Le ministre souhaitait, et je pense que l'ensemble

des membres de l'Assemblée, vous-même, M. le Président, avaient souhaité que la législature s'inscrive dans un horizon un peu différent de nos habitudes. Et, parmi les signaux qu'on doit donner pour se donner l'idée que nous sommes en mesure de travailler dans un climat de collégialité, nous avons déjà indiqué que, même si c'est un projet de loi de l'opposition, d'un membre de l'opposition, nous entendons ouvrir une fenêtre, peut-être pas aussi grande qu'on peut l'espérer, il ne faut pas non plus s'imaginer qu'on a tant de temps que ça, mais de pouvoir permettre qu'il y ait un début de débat sur le sujet.

Donc, je veux donc indiquer deux choses à l'Assemblée — et ce n'est pas nouveau, on a parlé avec les leaders déjà, qui sont informés de la chose, aussi avec les médias — donc, deux choses à ma collègue. Tel que nous lui avons dit, nous allons essayer de trouver du temps pour entamer ce débat à l'Assemblée. Et, deuxièmement, je l'informe que le ministre des Affaires municipales, responsable de l'habitation, a accepté de contacter la députée pour entamer déjà une discussion avec elle et en savoir davantage sur le projet de loi. Voilà, M. le Président. Je pense que c'est un changement important.

Le Président : Mme la leader de l'opposition.

Mme Maltais : Merci, M. le Président. J'ai bien hâte de voir comment le gouvernement accueillera les projets de loi de l'opposition officielle. Nous souhaitons voir autant de collaboration du côté du gouvernement sur des sujets qui font consensus, bien sûr. M. le Président, bien sûr, ce projet de loi, on ne l'a pas encore lu, on va sûrement vouloir... besoin d'éclairage, alors je veux savoir de la part du gouvernement s'il appellera des consultations.

Le Président : M. le leader du gouvernement.

M. Fournier : Alors, M. le Président, ma collègue soulève deux questions, même si ça avait l'air d'un seul sujet, deux questions. D'abord, si on appelle un projet de loi de l'opposition, est-ce que nous appelons tous les projets de loi de l'opposition? Déjà, nous avons un volet Temps disponible pour les travaux qui est déjà une des questions.

Deuxième considération qui est soulevée, c'est des consultations. La première qu'il y aura, je l'ai déjà dit, mon collègue ministre des Affaires municipales, responsable de l'habitation, aura une consultation ou au moins une communication pour voir comment les choses vont se produire par la suite. De là, nous pourrions discuter ensemble, les leaders. L'idée, c'est vraiment de travailler en collégialité, et on verra comment on peut administrer le temps que nous avons.

Je reviens sur un élément qu'on a discuté, je crois, la semaine dernière, je pense que c'était jeudi, à la période de renseignements sur les travaux, où, parmi les échanges, j'indiquais que, sur le comité que nous voulons mettre sur pied pour revoir la façon dont nos travaux se conduisent, il serait à propos de réfléchir sur le temps disponible pour permettre, justement, qu'il y ait le maximum de travaux faits aussi sur les propositions des oppositions. Il y a des précédents ailleurs, ils peuvent nous inspirer, mais je pense que déjà on est sur une bonne voie pour nous assurer d'avoir le Parlement le plus à l'écoute de l'ensemble parlementaires, peu importe le côté de cette Chambre qu'ils occupent, M. le Président.

Le Président : Ma question demeure : Est-ce que l'Assemblée accepte d'être saisie de ce projet de loi?

Une voix : ...

Le Président : Oui, Mme la leader. Je vous reviens, M. le député.

Mme Maltais : J'essaie de lire tant le verbal que le non-verbal du leader et j'ai un petit peu de difficultés à lire. Et pourtant l'ex-comédienne que je suis est bien habituée à lire le non-verbal. Est-ce qu'il y aura des consultations? Je ne veux pas que ce soit le ministre des Affaires municipales qui décide. Ce sera le leader.

Le Président : M. le leader.

M. Fournier : Je m'excuse de mon non-verbal qui n'était pas clair, M. le Président... et mon verbal qui semblait ne pas l'être non plus. Mon collègue des Affaires municipales va avoir un échange en direct avec la députée, ce qui est un élément, ce qui n'est pas la réponse à la question des consultations particulières.

Par contre, à la question des consultations particulières, j'ai déjà dit que nous allions avoir une discussion entre leaders et avec la députée de Gouin pour voir la manière dont on peut faire avancer ces travaux dont je dis qu'il devrait y avoir un peu de temps. Il y a deux... Pour être un peu plus long, pour ceux qui nous écoutent et mieux comprendre, il y a la possibilité de consultations particulières qui précèdent le début d'un débat sur le principe. Il peut y avoir le début d'un débat sur le principe. Enfin, une avant l'autre, on verra. Mais ce que j'offre à ma collègue de l'opposition officielle, de l'opposition et la députée de Gouin, c'est que nous puissions en discuter ensemble pour que nos travaux puissent se faire dans l'harmonie, M. le Président.

Le Président : M. le député de Mercier.

M. Khadir : ...d'abord, je tiens à remercier l'ouverture que démontrent le gouvernement et son leader pour multiplier les occasions d'accepter et d'accueillir les propositions de projets de loi qui viennent de l'opposition. Évidemment, la charge symbolique en est d'autant plus grande et intéressante quand ça vient de la troisième opposition et que le gouvernement en accepte l'idée.

Quant à elle, la députée de Gouin souhaite, en accord évidemment avec les groupes qui ont soutenu cette proposition, qu'on aille au bout des discussions et qu'on aille au bout de la réflexion qui doit mener à l'adoption du projet de loi, ce qui nécessite, bien sûr, des consultations. Alors, j'insiste auprès du leader d'accueillir aussi la demande de consultations qui vient avec. Merci, monsieur...

Le Président : M. le leader du gouvernement.

M. Fournier : Et, M. le Président, il n'y a pas d'erreur, nous allons continuer... nos conversations se feront entre leaders, peut-être avec le député, justement, dans son rôle de représentant à titre de leader. Mais, avant toute chose, mon collègue des Affaires municipales, responsable des questions d'habitation, aura une discussion avec la députée de Gouin. Cela va sans doute aider autant la partie ministérielle que les échanges avec les leaders pour la suite des travaux. Merci, M. le Président.

Le Président : Est-ce que l'Assemblée accepte d'être saisie de ce projet de loi? C'est la dernière fois que je vous pose la question.

Des voix : ...

Le Président : Je comprends que c'est adopté. Alors, deux choses, là-dessus. Je comprends que ces pourparlers, qui normalement se font à l'extérieur de la Chambre, sont faits ici devant une caméra. Mais c'est normal, c'est une des premières fois que cela se fait comme expérience. Mais je peux vous dire, pour répondre à la question que vous avez soulevée, M. le leader du gouvernement, qu'il y a plusieurs Parlements, canadien en premier, mais plusieurs Parlements des provinces qui ont aussi développé cette façon de faire, de voir étudier des projets de loi qui nous viennent de l'opposition, et nous avons une jurisprudence sur le sujet qui pourra certainement vous être utile à tous.

Une voix : ...

Le Président : Pardon? C'est adopté. Adopté... déjà adopté.

Dépôt de documents

Alors, à la rubrique Dépôt de documents, M. le ministre de l'Éducation et du Loisir.

Rapports annuels de la Commission consultative de l'enseignement privé

M. Bolduc (Jean-Talon) : Merci, M. le Président. Je dépose le 44^e rapport annuel 2012-2013 de même que le 12^e rapport annuel de gestion 2012-2013 de la Commission consultative de l'enseignement privé.

• (14 h 20) •

Le Président : Ces documents sont déposés.

Liste des députés désignés membres et membres suppléants du Bureau de l'Assemblée nationale et lettres de désignation

Au dépôt de documents. Pour ma part, conformément à l'article 91 de la Loi sur l'Assemblée nationale, je soumetts à l'Assemblée la liste des députés qui sont désignés pour agir à titre de membres et de membres suppléants du Bureau de l'Assemblée nationale.

Les députés du Parti libéral ont désigné comme membres : M. Robert Dutil, député de Beauce-Sud; Mme Julie Boulet, députée de Laviolette; M. Marc H. Plante, député de Maskinongé; M. Michel Matte, député de Portneuf; Mme Marguerite Blais, députée de Saint-Henri—Sainte-Anne;

Et comme membres suppléants : M. Stéphane Billette, député de Huntingdon et whip en chef du gouvernement; M. André Fortin, député de Pontiac; Mme Karine Vallières, députée de Richmond; M. Guy Hardy, député de Saint-François; et M. Patrick Huot, député de Vanier-Les Rivières.

Les députés du Parti québécois ont désigné comme membres : M. Harold LeBel, député de Rimouski; Mme Carole Poirier, députée d'Hochelaga-Maisonneuve; et Mme Lorraine Richard, députée de Duplessis; et comme membre suppléant M. Marjolain Dufour, député de René-Lévesque et whip en chef de l'opposition officielle.

Les députés de la Coalition avenir Québec ont désigné comme membre Mme Sylvie Roy, députée d'Arthabaska; et comme membre suppléant, M. Donald Martel, député de Nicolet-Bécancour et whip du deuxième groupe d'opposition.

Je dépose donc cette liste ainsi que les lettres de désignation signées par le premier ministre, le chef de l'opposition officielle et le chef du deuxième groupe d'opposition.

Je cède maintenant la parole à M. le vice-président de l'Assemblée.

Motion proposant d'adopter la liste

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Alors, M. le Président, je propose que cette liste des membres et des membres suppléants du Bureau de l'Assemblée nationale soit adoptée.

Mise aux voix

Le Président : Adopté?

Des voix : Adopté.

Le Président : Adopté. Cette motion est adoptée.
Il n'y a pas de dépôt de rapports de commissions.

Dépôt de pétitions

À la rubrique Dépôt de pétitions, Mme la députée de Gouin.

Revoir l'évaluation de la catégorie d'emploi des enseignants de cégep

Mme David (Gouin) : Merci, M. le Président. Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 11 611 pétitionnaires. Désignation : citoyens et citoyennes du Québec.

«Les faits invoqués sont les suivants :

«Considérant que l'évaluation de la catégorie d'emploi des enseignantes et enseignants de cégep déposée par le Conseil du trésor en juin 2013 rétrograde ces derniers au rangement 21, un rangement inférieur à leurs homologues du primaire et du secondaire;

«Considérant que cette dévaluation pourrait conduire à une baisse de salaire et à une remise en question de la reconnaissance des diplômes de maîtrise et de doctorat;

«Considérant que cette évaluation ne reconnaît pas certaines des tâches essentielles accomplies par les enseignantes et enseignants tels l'élaboration des programmes d'étude, le travail départemental, l'enseignement en laboratoire spécialisé, la supervision de stages, le perfectionnement et la recherche;

«Considérant que ces tâches sont reconnues dans la convention collective ainsi que dans le document *Enseigner au collégial... portrait d'une profession*, tous deux agréés par les fédérations syndicales d'enseignantes et enseignants, la Fédération des cégeps et le ministère;

«Considérant que cette évaluation ne reconnaît pas l'appartenance de l'ordre collégial à l'enseignement supérieur, ce que le gouvernement a pourtant explicitement reconnu en le mettant sous la responsabilité du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie;

«Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

«Pour ces raisons, nous, citoyennes et citoyens du Québec, demandons au Conseil du trésor :

«Qu'il prenne en compte toutes les tâches exercées par les enseignantes et enseignants de cégep dans son évaluation de leur rangement salarial;

«Qu'il accorde aux enseignantes et enseignants de cégep un rangement salarial reconnaissant explicitement leur appartenance à l'enseignement supérieur;

«Qu'il valorise les diplômes de maîtrise et de doctorat.»

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Le Président : Alors, l'extrait de cette pétition est déposé.

Il n'y a pas de réponses orales aux pétitions ni d'interventions portant sur une violation de droit ou de privilège.

Questions et réponses orales

Nous en sommes donc rendus à cette période de réponses orales. Et je cède la parole à M. le chef de l'opposition.

Tarification des services de garde

M. Stéphane Bédard

M. Bédard : Merci, M. le Président. Dans son dernier budget, le gouvernement du Parti québécois avait annoncé de façon très transparente une décision responsable qui assurerait le financement nécessaire pour maintenir, mais surtout compléter le réseau des services de garde au Québec. Le premier ministre, quant à lui, a courtisé les électeurs, lors de la dernière campagne, en promettant d'annuler cette mesure qui faisait pourtant consensus.

Or, en plus d'avoir remis en cause l'objectif de 250 000 places en service de garde, le premier ministre a ouvert la porte, hier, à une hausse des tarifs au-delà de l'indexation. Pour les parents du Québec, pour les familles, c'est le pire des deux mondes. Le réseau ne sera pas complété, mais, en plus, les tarifs seront augmentés.

Le gouvernement a fait le choix de rompre son engagement un mois seulement après sa nomination. Peut-il aujourd'hui, le premier ministre, simplement répéter ce qu'il promettait aux Québécois il y a à peine un mois et demi : limiter à l'inflation, pour tout le mandat, l'augmentation des tarifs de garde?

Le Président : M. le premier ministre.

M. Philippe Couillard

M. Couillard : M. le Président, vous me permettez de débiter en rappelant que le dernier budget du gouvernement précédent ne comportait pas de livre de crédits, donc aucune façon fiable de juger de leur intention véritable en ce qui a trait aux investissements dans les services publics. Et je pense que les conditions économiques, également l'environnement économique négatif, notamment sur le plan de l'emploi, ont créé encore plus de difficultés de revenus au gouvernement, donc encore plus de difficultés à soutenir les services publics.

Je dirais, M. le Président, que, lorsque le chef de l'opposition officielle parle de consensus, je lui rappellerais qu'effectivement j'ai parlé à plusieurs reprises de limiter les tarifs... l'augmentation des tarifs à l'indexation en rappelant que ma préoccupation, que notre préoccupation allait davantage et de façon prioritaire vers les familles de classe moyenne, particulièrement celles à bas revenus. Je rappellerais au chef de l'opposition officielle que l'augmentation de tarifs qu'ils ont proposée, lorsqu'ils étaient au gouvernement, pour une famille de classe moyenne, encore une fois, avec deux enfants équivaut à une augmentation de 1 000 \$ par année, ce qui peut sembler peu lorsqu'on dispose d'un revenu similaire à celui que nous avons ici, dans cette Chambre ou ailleurs, mais qui, pour cette famille de classe moyenne, est un choc tarifaire important.

Maintenant, je le rassure — je sais qu'il veut nous questionner là-dessus, et ça me fera plaisir de répondre — cette décision n'est pas prise, elle fait partie de ce qui sera confié comme examen à la commission sur la fiscalité et la révision des programmes, puisque la fiscalité, au Québec, comporte trois éléments : l'impôt sur le revenu, la taxation sur la consommation et la tarification des services publics. Il sera donc important pour cette commission, en même temps que la révision des programmes, de poser un jugement éclairé sur la question et de faire des recommandations. Nous n'en sommes pas là, M. le Président, mais il y a certainement des décisions importantes à prendre au cours des prochains mois.

Le Président : Première complémentaire, M. le chef de l'opposition.

M. Stéphane Bédard

M. Bédard : Je comprends que les Québécois, M. le Président, n'avaient pas compris, n'avaient pas lu les petits caractères. Il y avait un «mais» à la promesse du premier ministre. Donc, si je comprends bien, la hausse viendra bel et bien, mais dans quelques mois, quand son comité, dont le mandat sera de recommander des hausses de tarifs... et, surprenamment, il suivra la proposition du premier ministre.

Ce que je demande simplement, c'est de respecter nos engagements, M. le Président. Alors, je réitère ma question : Est-ce qu'il peut répéter aujourd'hui l'engagement qu'il avait pris en campagne électorale, pour le mandat, de simplement indexer les tarifs de garde pour les familles québécoises?

Le Président : M. le premier ministre.

M. Philippe Couillard

M. Couillard : M. le Président, je dirais amicalement à mon collègue que de former une commission dont les conclusions sont connues d'avance n'est pas du style de notre gouvernement. Et on se souvient d'autres exemples dans un passé relativement récent, M. le Président. Mais je veux rappeler à la population et aux membres de cette Assemblée que nous sommes dans une situation importante au Québec, à un tournant sur le plan de notre économie, de nos finances publiques. Je veux dire également que l'examen que nous ferons de la fiscalité et des programmes sera approfondi, sérieux, et les recommandations seront publiques et ouvertes à la discussion.

Je veux dire également de façon très claire que les décisions à prendre ne seront ni cosmétiques ni marginales, elles sont importantes parce que le problème est grave et sérieux. Nous ferons face à nos responsabilités. Nous irons de l'avant. Nous prendrons des décisions, M. le Président.

Le Président : Deuxième complémentaire, M. le chef de l'opposition.

M. Stéphane Bédard

M. Bédard : M. le Président, j'invite tout de suite le premier ministre d'envoyer l'ensemble de son programme au comité, ça serait peut-être plus simple. On aura le résultat, après ça, pour voir combien on va payer finalement. Et je pense que cette avenue est plutôt inquiétante pour la suite des choses.

Si le premier ministre se cherche des idées pour économiser, là, depuis deux périodes des questions, on lui en propose une, c'est de renoncer à son 15 milliards de plus d'endettement. Ça, ça ferait économiser, à terme, 520 millions aux Québécois et en plus ça empêcherait une décote du Québec. Alors, mon objectif, c'est que les Québécois ne paient pas...

Le Président : M. le premier ministre.

M. Philippe Couillard

M. Couillard : M. le Président, ce n'est pas sous notre gouvernement que la cote de crédit du Québec a été placée sous surveillance. Je voudrais quand même le rappeler à cette Assemblée.

Maintenant, les infrastructures, elles sont nécessaires également pour les services publics. Je partage la préoccupation du collègue et de tous nos collègues pour les services publics, mais ce n'est pas du béton seulement, c'est des écoles à rénover, c'est des hôpitaux à réparer, c'est des routes à faire, c'est des ponts à solidifier. C'est important de faire ces travaux, et en plus ça fait travailler notre monde. Alors, oui, on va continuer de développer les infrastructures.

Mais, encore une fois je veux le répéter, M. le Président, cette question de la révision des programmes et de la fiscalité est absolument essentielle. Pourquoi en sommes-nous venus au point où nous avons un déficit structurel qui, non adressé au cours des prochains mois, nous amènerait à 5 et 7 milliards de déficit? Parce que les décisions difficiles ont toujours été repoussées à plus tard. Et, quand on dit «à plus tard», c'est l'autre génération. C'est cette génération...

Le Président : Troisième complémentaire, M. le chef de l'opposition.

M. Stéphane Bédard

M. Bédard : On va s'entendre sur une chose, M. le Président, c'est que neuf ans d'années libérales consécutives ont fait beaucoup de tort à l'économie québécoise, effectivement.

Mais ce que les parents veulent savoir, c'est si les familles québécoises vont payer pour les engagements du premier ministre. Il y a deux questions qui doivent être répondues aujourd'hui : Est-ce qu'on va arrêter le développement des services de garde comme on s'était engagé? Et, deuxièmement, est-ce que les parents, pendant le présent mandat, vont payer plus que l'indexation à laquelle s'était engagé le premier ministre en campagne électorale?

Le Président : M. le premier ministre.

M. Philippe Couillard

M. Couillard : M. le Président, M. le Président, notre collègue la ministre de la Famille a déjà annoncé que les 6 300 places prévues pour la prochaine année seront effectivement développées. Et nous voulons continuer, pour la prochaine année, nous voulons continuer à développer le service de garde, qui est très apprécié par les Québécois.

Mais les Québécois, ils veulent deux choses. Ils veulent que le service reste disponible pour les prochaines années, ils veulent qu'on puisse se le payer. Ils veulent que l'État exerce ses responsabilités et prenne les décisions pour que l'ensemble des parents qui nous disent : J'aimerais ça avoir une place, je n'en ai pas, je ne peux pas en trouver, trouvent une réponse et qu'effectivement il y ait de l'équité dans notre société, M. le Président.

• (14 h 30) •

Le Président : Principale, M. le député de Lac-Saint-Jean.

Processus de nomination des juges à la Cour suprême

M. Alexandre Cloutier

M. Cloutier : Merci, M. le Président. C'est une véritable crise institutionnelle et historique qui est vécue présentement à la Cour suprême. Ça fait neuf mois que le Québec est privé d'un juge parce que le gouvernement conservateur a contourné les règles et a agi de façon illégale. Le fédéral a écarté les noms recommandés par le gouvernement du Québec pour nommer quelqu'un de plus proche des valeurs conservatrices. L'affaire du juge Nadon a de lourdes conséquences, elle prive entre autres le Québec d'un de ses trois juges pour les dossiers les plus importants.

Le premier ministre affirmait, cette semaine, que cette situation, elle est déplorable, qu'elle doit changer. Est-ce que le premier ministre peut nous dire s'il a obtenu la garantie du gouvernement fédéral que dorénavant on va tenir compte des noms qui sont soumis par le gouvernement du Québec?

Le Président : Mme la ministre de la Justice.

Mme Stéphanie Vallée

Mme Vallée : M. le Président, alors, je tiens à rassurer mon collègue que le Québec entend jouer un rôle proactif dans toute la question relative à la nomination des juges à la Cour suprême. Et ce rôle proactif là, il se joue dans un esprit de collaboration, et non de confrontation, et c'est dans cet esprit-là, M. le Président, que j'ai pris, dès les

premières heures de mon mandat, le temps de m'entretenir pour une première fois par voie téléphonique avec mon collègue et mon homologue fédéral pour lui faire part du rôle que le Québec entendait jouer dans la nomination du juge qui devait remplacer le juge Fish. Alors, nous avons eu des échanges qui, à ce jour, sont proactifs et qui sont positifs. Le Québec peut jouer un rôle dans cette sélection-là et peut mettre à profit un processus de sélection qui sera rigoureux, et qui sera intégré, et qui respectera les paramètres et les enseignements de la Cour suprême.

Le Président : Première complémentaire, M. le député de Lac-Saint-Jean.

M. Alexandre Cloutier

M. Cloutier : Merci, M. le Président. Hier, la ministre de la Justice parlait d'ouverture de la part du gouvernement fédéral, aujourd'hui, en Chambre, elle parle de proactivité. Ce que les Québécois veulent savoir, là : Avez-vous obtenu la garantie, oui ou non, de la part du gouvernement d'Ottawa à l'effet qu'on ne se retrouvera pas à nouveau dans une telle situation? Parce que vous savez qu'à l'automne prochain ce sera le remplacement du juge LeBel, alors est-ce que, oui ou non, le gouvernement fédéral va respecter la liste du Québec?

Le Président : Mme la ministre de la Justice.

Mme Stéphanie Vallée

Mme Vallée : Je sais, M. le Président, que, pour mon collègue, l'ouverture et le travail proactif avec Ottawa, c'est un peu nouveau comme concept, j'en suis consciente. Toutefois, M. le Président, je tiens à rassurer mon collègue, je tiens à rassurer l'ensemble des parlementaires de cette Chambre, le travail de collaboration qui se fait actuellement avec mon homologue fédéral va — et je suis persuadée — permettre de mettre la table pour la suite des choses. Alors, il y a énormément d'échanges qui se font. Le Québec peut mettre son expertise et son professionnalisme au service d'Ottawa de sorte que les juges nommés à la Cour suprême proviendront du bassin qui a été identifié, justement, par cette Cour suprême.

Le Président : Deuxième complémentaire, M. le député de Lac-Saint-Jean.

M. Alexandre Cloutier

M. Cloutier : M. le Président, alors, je rappelle à la ministre de la Justice qu'on a quand même réglé le dossier de Lac-Mégantic, qui n'était pas un petit dossier, comme vous le savez. M. le Président, on vient d'apprendre de la part du gouvernement fédéral, il y a quelques heures, que le gouvernement d'Ottawa n'exclut pas l'idée d'ouvrir la Loi sur la Cour suprême pour y inclure les juges de la Cour fédérale. Alors, j'imagine que la ministre, dans sa bonne collaboration, elle a été informée.

Est-ce qu'elle est prête, avec nous, à adopter dès maintenant une motion pour dénoncer cette volonté du gouvernement fédéral?

Le Président : M. le leader du gouvernement.

M. Jean-Marc Fournier

M. Fournier : À la question posée par notre collègue, je pense qu'il est important de lui souligner que, le 2 mai dernier, ma collègue et moi avons correspondu avec le ministre de la Justice à Ottawa essentiellement pour leur expliquer le processus que suit notre collègue de la Justice lorsque vient le temps de faire les recommandations du Québec, un processus qui est rigoureux, qui est complet et qui, à notre avis, représente l'alternative que cherche Ottawa pour faire des nominations valides, respectueuses de la Constitution. J'ai bon espoir que cette correspondance, qu'ils pourront partager peut-être avec leurs collègues parlementaires à Ottawa, permettra de leur offrir les meilleures pistes de solution à l'avantage de tous les Canadiens...

Le Président : En terminant.

M. Fournier : ...et de nos institutions fédérales, et du Québec, bien sûr.

Le Président : Principale, M. le chef du deuxième groupe d'opposition.

Relance des projets de minicentrales hydroélectriques

M. François Legault

M. Legault : M. le Président, le premier ministre, depuis son élection, nous dit... puis je viens de l'entendre encore dire que les finances publiques sont dans une situation difficile, tout le monde doit faire des efforts. Pourtant, la semaine

dernière, en tout cas, moi, ça m'a surpris, il nous annonce qu'effectivement il va aller de l'avant pour recommencer la construction de minicentrales hydroélectriques. Je suppose que le premier ministre ne fait pas les choses à la légère. Avant d'annoncer ça, il a dû faire ses devoirs, il a dû essayer de prévoir quels vont être les revenus, quelles vont être les dépenses.

Donc, question très simple aujourd'hui, j'aimerais savoir de la part du premier ministre, sur ces projets de minicentrales, quelles sont les pertes qu'il anticipe. Est-ce que c'est 10, 20, 30 millions? À quel niveau vont s'élever les pertes sur les nouvelles minicentrales?

Le Président : M. le premier ministre.

M. Philippe Couillard

M. Couillard : M. le Président, je dois dire que, lorsque les concitoyens des régions, les concitoyennes des régions ont entendu le chef de la deuxième opposition abandonner ces projets, ils ont été très déçus, très déçus de voir qu'il n'était pas capable — et son parti peut-être plus que lui, et non pas personnellement — de voir le potentiel de développement local pris en charge par les communautés, notamment les communautés autochtones. Sur le plan des coûts, il faut quand même informer la population. Hydro-Québec a autour de 40 000 MW d'installés; Val-Jalbert, c'est 16 MW; celle de la Onzième Chute, c'est 18 MW. Les études montrent que l'impact sur les tarifs est minime, très minime comparé à l'éolien, qui est un autre point d'intérêt, je crois, du chef de la deuxième opposition. Alors, je vais être très clair, M. le Président, nous allons reprendre le programme des minicentrales. On va les réaliser au bénéfice des communautés.

Le Président : Première complémentaire, M. le chef du deuxième groupe d'opposition.

M. François Legault

M. Legault : M. le Président, le premier ministre fait preuve d'une totale incohérence. D'un côté, il nous dit : Il va falloir prendre des décisions difficiles, dire non à certaines personnes. De l'autre côté, la première opportunité, les promoteurs, dans certaines régions, qui veulent faire de l'argent avec des minicentrales, il leur dit oui. Il manque de courage.

M. le Président, est-ce qu'il peut nous dire — je répète ma question — combien ça va coûter aux contribuables puis de combien les tarifs d'électricité vont augmenter à cause de sa mauvaise décision?

Le Président : M. le premier ministre.

M. Philippe Couillard

M. Couillard : M. le Président, je pense que le chef de la deuxième opposition doit écouter à nouveau ce qu'on a dit sur cette question. On a élaboré une liste de conditions d'éligibilité ou de permission pour ces projets-là. L'une d'entre elles, c'est justement que ce soient les OSBL, les organismes sans but lucratif, qui gèrent le projet sur place. Et je vois qu'on n'est pas intéressé à la création d'emplois en région, là, mais c'est quand même important pour nos communautés de disposer de ces moyens-là. Sur le plan — et je pense qu'il a accès aux mêmes études que moi — sur le plan de l'impact sur les tarifs, les minicentrales combinées, on estime leur impact à probablement 0,2 % sur les tarifs, c'est minime. Et, en termes de résultat global pour l'économie régionale, de gens qui restent chez nous, dans nos régions, des jeunes qui reviennent, qui trouvent des jobs, qui démarrent les entreprises...

Le Président : En terminant.

M. Couillard : ...ça va marcher, M. le Président, et on va être avec eux.

Le Président : Deuxième complémentaire, M. le chef du deuxième groupe d'opposition.

M. François Legault

M. Legault : M. le Président, la vérité, là, que ça soit une compagnie privée, que ça soit un OSBL, c'est que les contribuables vont payer des dizaines de millions de dollars pour les pertes sur ces minicentrales.

M. le Président, je vais poser ma prochaine question au président du Conseil du trésor. Je sais qu'il est contre ça puis que lui, il a du courage. Il peut-u rappeler à l'ordre son premier ministre?

• (14 h 40) •

Le Président : M. le premier ministre.

M. Philippe Couillard

M. Couillard : M. le Président, le choix des mots de notre collègue me rappelle la campagne électorale. J'ai entendu ces mots à plusieurs reprises et je dirais, à l'inverse, que de faire confiance aux communautés locales, d'aller de l'avant contre certains groupes d'intérêt auxquels il semble s'allier, de toute évidence, pour faire en sorte que les gens des régions trouvent leur profit de la richesse qui est générée chez eux de façon à créer des jobs chez eux, ça, c'est du courage, M. le Président. On va en avoir.

Le Président : Principale, M. le député de Chauveau.

Financement de l'industrie éolienne

M. Gérard Deltell

M. Deltell : Merci, M. le Président. Il n'y a pas juste les minicentrales qui ne servent à rien; il y a également les éoliennes qui ne servent à rien puis nous coûtent trop cher. On se souvient, de triste mémoire, que le Parti québécois et le Parti libéral s'étaient donné la main, il y a un an, pour aller de l'avant, encore une fois, avec un projet d'éoliennes de 800 MW qui ne servait à rien et qui coûtait trop cher. Et ce n'est pas nous qui le disons, M. le Président, c'est la commission sur l'énergie qui avait conclu que cette décision équivaut à une subvention annuelle d'environ 140 millions de dollars pendant 10 ans et que c'est une subvention directe de plus de 200 000 \$ par emploi par année. La stratégie est ruineuse pour le Québec. La stratégie d'éoliennes est ruineuse pour le Québec. M. le Président, les Québécois sont tannés de payer, les Québécois veulent avoir l'heure juste.

La question s'adresse au ministre des Finances, qui, actuellement, prépare le budget que les Québécois vont avoir à vivre avec au cours de la prochaine année : Est-ce que le ministre des Finances est d'accord avec le maintien des programmes des éoliennes, qui nous coûtent trois fois trop cher et qui sont tout à fait inutiles dans notre économie actuelle?

Le Président : M. le ministre de l'Énergie.

M. Pierre Arcand

M. Arcand : M. le Président, je dois vous dire, M. le Président, que nous avons toujours fait preuve de leadership. Et, comme vous le savez, la filière éolienne est une filière importante, que nous avons, depuis les dernières années, décidé, bien sûr, d'aider et qui se porte extrêmement bien, M. le Président. L'industrie éolienne, M. le Président, c'est 5 000 emplois dans différentes régions du Québec. M. le Président, nous devons faire des choix responsables qui vont nous permettre, justement, de maintenir ces emplois.

Et, M. le Président, il y en a qui voient les surplus comme d'énormes problèmes. Il y a aussi, bien sûr, dans les surplus des opportunités, et notre travail va être, bien sûr, d'attirer les industries, M. le Président, pour qu'on puisse faire en sorte qu'on puisse vendre ces surplus au meilleur coût possible, M. le Président, et c'est pour ça que notre gouvernement va aller de l'avant, M. le Président.

Le Président : Première complémentaire, M. le député de Chauveau.

M. Gérard Deltell

M. Deltell : M. le Président, le kilowattheure que l'on produit à l'éolien coûte trois fois plus cher que le kilowattheure de l'hydroélectricité. C'est pour ça que n'est pas un bon projet, ça coûte trois fois plus cher, ça coûte trois fois trop cher.

Cette fois-ci, M. le Président, ma question s'adresse au président du Conseil du trésor, l'homme qui a le droit de dire oui ou non au projet : Est-ce qu'il est d'accord avec le projet des éoliennes, qui nous coûte 140 millions de dollars de subvention inutile par année?

Le Président : M. le ministre de l'Énergie.

M. Pierre Arcand

M. Arcand : M. le Président, non seulement la question, c'est qu'on fait travailler des gens qui sont... c'est très important, mais il y a aussi toute la question des sous-contrats que ça donne. Entre autres, je pense que, pour la région de Trois-Rivières, tout le monde reconnaît que Marmen, par exemple, est une entreprise qui bénéficie actuellement de contrats pour des éoliennes au Québec. C'est une source extrêmement valable, et, dans un moment également où il faut lutter contre les changements climatiques, je pense que tout le monde va reconnaître que c'est une filiale qui est extrêmement intéressante.

Maintenant, je vais répondre également en vous disant simplement une chose. C'est qu'on parle de surplus électriques, mais, comme vous le savez...

Le Président : En terminant.

M. Arcand : ...si, demain matin, on avait, par exemple, une aluminerie qui viendrait s'établir au Québec...

Le Président : Deuxième complémentaire, M. le député de Chauveau.

M. Gérard Deltell

M. Deltell : M. le Président, la stratégie éolienne est ruineuse pour le Québec, ça coûte 200 000 \$ par emploi de subvention directe. Le premier ministre était bien fier de présenter son trio économique lors de la campagne électorale. Encore faudrait-il les voir sur la patinoire.

Cette fois-là, ma question s'adresse au ministre de l'Économie. Est-ce que le ministre de l'Économie, banquier de formation, tout comme, d'ailleurs, ses autres collègues qui sont très prestigieux... Et nous acceptons, d'ailleurs... nous accueillons bien le fait que ce soient des gens de qualité qui soient là, mais encore faut-il qu'ils prennent les bonnes décisions. Est-ce que vous êtes d'accord avec les éoliennes, qui nous coûtent trois fois trop cher?

Le Président : M. le ministre de l'Énergie.

M. Pierre Arcand

M. Arcand : M. le Président, j'ai eu l'occasion de le répéter encore une fois, il y a des opportunités économiques. L'ambassadeur des États-Unis est ici, on a eu l'occasion d'en discuter également ce matin, il y a un intérêt de ce côté-là. Et il est clair que notre objectif est très important, et notre objectif actuellement, qui est présent, c'est de faire du Québec un leader en développement durable. Et, bien sûr, il y a de grandes possibilités également, M. le Président, pour faire des éoliennes une source d'énergie complémentaire à l'offre actuelle d'Hydro-Québec, M. le Président.

Le Président : Principale, M. le député de La Peltrie.

Plan de réduction des dépenses en santé

M. Éric Caire

M. Caire : M. le Président, hier, l'ancien ministre des Finances Raymond Bachand a déposé un rapport dans lequel il nous avertit : Nous devons réduire la croissance des coûts de système de santé de 5,2 % à 4,2 %. Bonne nouvelle, le ministre de la Santé est d'accord, ça lui fait un premier objectif. C'est un gros progrès par rapport à hier. Maintenant, le dire, c'est une chose; le réaliser, c'en est une autre. Il y a peut-être une piste de solution que je peux proposer au ministre. On a estimé que d'avoir un ministère de la Santé très fort et des agences très fortes, c'était une double structure dont les dépenses sont évaluées à 600 millions de dollars, M. le Président. Donc, si on abolissait les agences de santé, c'est une économie récurrente de 600 millions de dollars.

Dans le contexte budgétaire actuel et compte tenu de ce nouvel objectif, est-ce que le ministre de la Santé peut nous dire si, oui ou non, il entend abolir cette structure coûteuse et inutile?

Le Président : M. le ministre de la Santé.

M. Gaétan Barrette

M. Barrette : M. le Président, je rappellerai au député de La Peltrie que le budget des agences au Québec est de 83 millions de dollars, ce qui est un petit peu moins que le montant qui est maintenant ici évoqué. Alors, pour ce qui est, évidemment, de l'étude de M. Bachand, de l'Institut du Québec, je l'ai dit hier et je le redis aujourd'hui, nous sommes heureux de voir qu'une instance externe vient valider notre lecture de... de notre gouvernement et vient nous proposer des avenues qui sont en ligne avec notre programme électoral.

Je suis aussi très heureux, évidemment, de constater que M. Bachand, dans son rapport, me donne une marge de manoeuvre supplémentaire en tant que ministre de la Santé, puisque, dans notre programme, on prévoyait une croissance soutenue à 4 %, et il nous propose 4,2 %, ça me donne de l'air frais pour bien gérer le système de santé du Québec.

Pour ce qui est des suggestions que le député de La Peltrie me fait, comme le premier ministre l'a dit à plusieurs reprises, nous sommes ouverts à toutes bonnes idées, encore faut-il qu'elles soient bien chiffrées, M. le Président.

Le Président : Première complémentaire, M. le député de Chauveau.

M. Éric Caire

M. Caire : M. le Président, *Plaidoyer pour la disparition des agences de la santé!* Vous avez vu la photo, M. le Président? Alors : Tous les efforts de gestion doivent être faits et dirigés pour les services vers la population, estime l'actuel ministre de la Santé. Les doubles structures des agences et du ministère de la Santé coûtent 600 millions de dollars par année.

Que répond l'actuel ministre de la Santé à l'ancien président de la Fédération des médecins spécialistes, M. le Président?

Le Président : M. le ministre de la Santé.

M. Gaétan Barrette

M. Barrette : Lorsque j'étais dans une autre vie, manifestement j'ai dû être aussi mal informé par d'autres ex-collègues!

Des voix : Ha, ha, ha!

M. Barrette : La vie a de ces surprises parfois. Alors, évidemment, M. le Président, je tiens à rappeler à notre collègue de La Peltrie que nous prévoyons, dans les prochains mois, entreprendre un exercice de révision, de révision de tous les programmes qui existent actuellement...

Le Président : En terminant.

M. Barrette : ...dans le gouvernement du Québec, et les agences font partie d'une réflexion intense.

Le Président : Deuxième complémentaire, M. le député de Chauveau. M. le député de Chauveau, je vous suggère...

M. Éric Caire

M. Caire : M. le Président, le comité consultatif mandaté par...

Le Président : M. le député de Chauveau. M. le député de Chauveau...

Des voix : ...

Le Président : J'ai dit Chauveau, je m'excuse, mais ce n'est pas une attaque à vous, M. le député de Chauveau... M. le député de La Peltrie, nous n'utilisons ici que des documents didactiques pour la présentation, monsieur...

M. Caire : M. le Président, c'est un rapport du gouvernement du Québec.

Le Président : Ah bon!

M. Caire : Moi aussi, je comprends que ce n'est pas didactique, mais, bon, je vais quand même... M. le Président, le comité consultatif mandaté par Raymond Bachand — Luc Godbout, Claude Montmarquette, Pierre Fortin sont membres de ce comité-là — nous dit, fascicule 2 : Le coût de la double structure, 600 millions de dollars.

Dans sa revue *Le médecin spécialiste*, l'ancien président de la fédération pose cette question : Qu'attend le gouvernement pour mettre en application les recommandations que lui fait son comité...

Le Président : M. le ministre de la Santé.

M. Gaétan Barrette

M. Barrette : Bien, M. le Président, je vais répondre très précisément à la question du député de La Peltrie, j'attendais d'être élu, M. le Président, et je vais agir avec toute l'énergie qu'avant on me reconnaissait et qu'on verra encore aujourd'hui, M. le Président.

• (14 h 50) •

Le Président : Principale, M. le député de Marie-Victorin.

Privatisation d'Hydro-Québec

M. Bernard Drainville

M. Drainville : Merci, M. le Président. Justement, le rapport d'experts sur l'état des finances publiques commandé par le nouveau gouvernement libéral aux économistes Montmarquette et Godbout a été déposé le 25 avril dernier. Ce rapport, M. le Président, il évoque la privatisation d'une partie d'Hydro-Québec et de la SAQ comme solution au problème des finances publiques. Questionné à ce sujet, le premier ministre n'a pas fermé la porte à la vente partielle de nos sociétés publiques.

Alors, ma question au ministre des Ressources naturelles et de l'Énergie : Est-ce que la privatisation d'Hydro-Québec est dans vos cartons? Est-ce que ça fait partie des scénarios à court, moyen, long terme que vous envisagez? Est-ce que vous envisagez, oui ou non, la privatisation d'Hydro-Québec?

Le Président : M. le président du Conseil du trésor.

M. Martin Coiteux

M. Coiteux : M. le Président, l'objectif qu'on poursuit, là, c'est d'éliminer le déficit puis de le maintenir par la suite. Et le déficit qu'on aurait si on ne faisait rien... C'est-à-dire, d'éliminer le déficit. Le déficit qu'on aurait si on ne faisait rien, ce serait plus de 5 milliards cette année. Ce serait plus de 7 milliards l'année suivante, en 2015-2016. Alors, évidemment, on ne va pas faire ça, on ne va pas laisser faire ça. Il y a deux commissions qui vont être mises sur pied, tout va être sur la table. Tout va être sur la table, et, si vous avez des suggestions à faire, M. le député, on va les accueillir avec plaisir et avec beaucoup d'attention.

Le Président : Première complémentaire, M. le député de Marie-Victorin.

M. Bernard Drainville

M. Drainville : M. le Président, la vente d'Hydro-Québec est sur la table. C'est ce qu'on comprend, hein, tout va être sur la table, c'est ce qu'il vient de nous dire, là. M. le Président, Hydro-Québec, là, c'est un symbole de notre nationalisme économique. C'est une source d'enrichissement, c'est un moteur de développement économique pour les régions. Ça nous permet de s'enrichir comme société, ça permet d'enrichir les Québécois parce qu'ils paient leur électricité moins cher parce qu'elle est nationalisée.

C'est une mauvaise idée, la privatisation d'Hydro-Québec. Vous devez renoncer à ça maintenant, pour tout de suite et pour toujours, M. le Président.

Le Président : M. le président du Conseil du trésor.

M. Martin Coiteux

M. Coiteux : M. le Président, je pense que le député ne sait pas faire la distinction entre un programme puis une société d'État. Et, franchement, je n'ai pas à renoncer à ce que je n'ai pas dit.

Maintenant, si le député a des suggestions à faire pour la révision des programmes, si le député a des suggestions à faire pour la révision de la fiscalité, s'il veut nous aider à éliminer le déficit et à maintenir l'équilibre budgétaire après 2015-2016, alors bienvenue, nous sommes ouverts à vos commentaires.

Le Président : Deuxième complémentaire, M. le député de Marie-Victorin.

M. Bernard Drainville

M. Drainville : M. le Président, la privatisation d'Hydro-Québec n'est pas une solution. C'est un coup d'argent à court terme, mais, après ça, tu es pris pour donner une partie de tes profits aux actionnaires privés, qui vont demander toujours plus de rendement, ça va pousser à la hausse les tarifs. Ce n'est pas une bonne idée, on vous demande d'y renoncer maintenant.

Est-ce que vous allez vous lever en cette Chambre et nous dire que, la privatisation d'Hydro-Québec, vous l'écartez une fois pour toutes, oui ou non?

Le Président : M. le président du Conseil du trésor.

M. Martin Coiteux

M. Coiteux : M. le Président, le député est extrêmement habile à débattre avec lui-même. Alors, ce qu'il fait, essentiellement, il parle d'un problème qui n'existe pas, il n'a aucune suggestion à faire pour l'instant sur les commissions fondamentales qu'on va mettre sur pied et il débat avec lui-même. Nous l'invitons, et je l'invite personnellement, à venir discuter avec nous de révision des programmes — les programmes, on s'entend — et de la révision de la fiscalité...

Le Président : En terminant.

M. Coiteux : Et voilà!

Le Président : Principale, Mme la députée de Richelieu.

**Consortium retenu pour le projet de construction
du Centre universitaire de santé McGill**

Mme Éloïse Zakaïb

Mme Zakaïb : M. le Président, quand SNC a investi 22,5 millions en pots-de-vin pour obtenir le contrat du CUSM, c'était pour faire de l'argent, sans doute beaucoup plus que 22,5 millions. La plus grande fraude de corruption de notre histoire a rapporté combien au consortium? On ne le sait pas, mais les Québécois n'ont pas à payer pour ça.

Le 30 septembre, dans quatre mois, le gouvernement devra prendre possession du CUSM et commencer à payer. Prendre possession, ça veut dire reconnaître que le consortium a rempli son mandat selon les règles de l'art. La commission Charbonneau n'aura pas terminé ses travaux, et son mandat ne comprend pas l'analyse en profondeur du projet.

M. le Président, le gouvernement va-t-il prendre possession du CUSM le 30 septembre et payer des dizaines et des dizaines de millions de dollars par année pendant 30 ans, sachant ce que l'on sait maintenant : corruption, fraude, pots-de-vin?

Le Président : Mme la ministre de la Justice.

Mme Stéphanie Vallée

Mme Vallée : M. le Président, j'aimerais, dans un premier temps, rappeler l'article 35 de notre règlement quant à tout ce qui se déroule actuellement devant la commission Charbonneau. Ceci étant dit...

Le Président : Oui, Mme la leader du gouvernement.

Mme Maltais : Ça fait plusieurs fois que ça revient, là, je veux dire une chose. Ce dont on discute actuellement, c'est d'un contrat signé par le gouvernement et les paiements signés par le gouvernement. Alors, c'est ça, c'est là-dessus que la question est posée, et on veut des réponses là-dessus, que se passera-t-il le 30 septembre.

Le Président : Oui, M. le leader du gouvernement.

M. Fournier : ...question de règlement, c'est... Ma collègue de l'opposition officielle dit que ça revient, mais ça va revenir parce que c'est dans le règlement. C'est l'article 35, et ça nous parle de ce qui se passe et devant, bon, la commission Charbonneau et aussi devant les tribunaux.

Cela étant, lorsque la ministre de la Justice commence sa réponse, vous aurez noté qu'elle ne l'a pas finie parce que, lorsqu'elle commence, elle commence. Alors, si elle commence par une mise en garde, il est possible qu'elle dise d'autres choses par la suite. Si ma collègue lui permet de compléter sa réponse, probablement qu'elle aura un certain nombre d'informations. Ensuite, une additionnelle suivra, et il y aura d'autres informations. Mais que la ministre de la Justice prenne la peine — et c'est tout à son honneur — de rappeler des principes qui sont dans notre règlement et qui sont là pour protéger les citoyens, me semble-t-il, c'est important.

Le Président : Bien sûr, l'article 35 doit s'appliquer ici, et toute question qui touche directement... a fait un débat devant une cour sur une cause criminelle ne doit pas être débattue ici. Mais, ceci étant dit, la question était correcte, c'est comme je l'ai dit hier. Je demande à la ministre de la Justice de poursuivre, s'il vous plaît.

Mme Vallée : Alors, merci, M. le Président. Alors, je voulais simplement rappeler et rassurer les collègues et la collègue... que, sous un gouvernement précédent, le projet de loi n° 61 avait été déposé. Ce projet de loi visait, justement, à recouvrir ou à récupérer les sommes qui avaient été payées injustement par l'État québécois en raison de principes de collusion dans l'industrie de la construction.

Donc, dans ce contexte-ci, je tiens à rassurer les collègues parlementaires que ce projet de loi là, qui avait fait l'objet de consultations en commission parlementaire, qui avait fait l'objet de plusieurs commentaires, notamment par différents intervenants dont la ville de Montréal, ce projet-là est toujours sous étude pour voir de quelle façon nous pouvons bonifier, et revenir devant cette Chambre, et présenter un projet de loi qui permettra à l'État québécois de récupérer toute somme, dans tout projet, qui aura été payée...

Le Président : En terminant.

Mme Vallée : ...en trop.

Le Président : Première complémentaire, Mme la députée de Richelieu.

Mme Éloïse Zakaïb

Mme Zakaïb : M. le Président, je ne parle pas de poursuite au criminel, je parle d'une prise de possession du CUSM en vertu d'un contrat civil qui va engager des paiements importants. Depuis deux semaines, M. le Président, on parle beaucoup de rigueur en cette Chambre. Ici aussi, la rigueur s'impose.

Le président du Conseil du trésor va-t-il commencer à payer le 30 septembre? Va-t-il faire les vérifications qui s'imposent avant d'embarquer les Québécois pour 30 ans, 30 ans à payer le prix de la corruption?

Le Président : M. le ministre de la Santé.

M. Gaétan Barrette

M. Barrette : M. le Président, on parle ici d'une date qui est très proche, qui devrait être aussi, aussi, un grand jour pour le Québec, puisque ce sera l'ouverture d'une installation universitaire de calibre international. Et, alors qu'aujourd'hui, depuis plusieurs séances, plusieurs collègues de l'opposition officielle prennent toute leur énergie pour refaire l'histoire, je pense qu'on devrait s'occuper aussi de s'assurer de prendre possession et d'opérer une institution de grande qualité et de calibre international, comme nous le ferons avec son pendant francophone. Aujourd'hui, et encore, et toujours, pour ce qui est du passé...

Le Président : En terminant.

M. Barrette : ...l'UPAC fait son oeuvre, et on espère que ça ira jusqu'au bout.

Le Président : Deuxième complémentaire, Mme la députée de Richelieu.

Mme Éleine Zakaïb

Mme Zakaïb : M. le Président, la rigueur commande de faire la lumière sur la plus grande fraude de corruption de notre histoire avant de déboursier quoi que ce soit.

Est-ce que le président du Conseil du trésor sait combien la corruption au CUSM a coûté? Va-t-il vraiment accepter que les Québécois paient le coût de la corruption?

• (15 heures) •

Le Président : Là, on s'approche de zones dangereuses, là. Au niveau de cette approche que je vous disais tout à l'heure, de l'application de l'article 35, je vous demande... Vous voulez parler, M. le leader?

Une voix : ...

Le Président : Bien, voilà. Voilà. J'allais inviter M. le ministre de la Santé à répondre à la question en faisant bien attention de ne pas... d'éviter... en faisant bien attention d'éviter de ne pas parler de la question qui touche la poursuite criminelle dont on a... ici évoquée. M. le leader.

M. Jean-Marc Fournier

M. Fournier : M. le Président, je ne me lève pas sur une question de règlement mais pour offrir la réponse à notre collègue, simplement pour lui dire... Vous avez déjà dit le début de ma réponse, mais je leur ai offert, en réponse à la question... Il y aura éventuellement une prise de possession. Elle se fera selon les lois et les règlements qui nous gouvernent. Il y a des poursuites qui se tiennent, il y a des enquêtes, notamment de la commission Charbonneau, qui se tiennent. Ce volet-là aussi est couvert. Toutes les énergies sont mises à aller chercher, justement, ceux qui ont fait des actes répréhensibles. C'est tellement vrai, M. le Président, que nous en parlons présentement. Laissons aux policiers et aux procureurs le soin de...

Le Président : Principale, M. le député de Chambly.

Hausse de la taxe scolaire

M. Jean-François Roberge

M. Roberge : M. le Président, hausse des tarifs d'Hydro-Québec, taxe santé, hausse de la taxe scolaire, on vit dans un cauchemar péquisto-libéral. À l'approche du budget, on a appris que le nouveau ministre de l'Éducation prévoit couper 200 millions dans les commissions scolaires. Le ministre prétend qu'il ne sait pas encore comment ces coupures-là vont être articulées. Bien, il suffit de regarder ce qui s'est passé l'an dernier. Le ministère de l'Éducation a fait des coupures, les commissions scolaires se sont tournées vers leur même solution facile, habituelle : elles ont fait des déficits puis elles ont haussé les taxes des contribuables. En septembre dernier, les libéraux nous ont dit qu'ils demandaient au gouvernement de rembourser les contribuables. M. le Président, on se demande : Est-ce qu'on va assister à un autre recul libéral?

Est-ce que le ministre peut nous garantir qu'il n'y aura pas de nouvelle hausse de taxe scolaire cette année et que les contribuables vont être remboursés pour la hausse injuste de l'an dernier?

Le Président : M. le ministre de l'Éducation.

M. Yves Bolduc

M. Bolduc (Jean-Talon) : Merci, M. le Président. D'abord, M. le Président, on ne parle pas de coupures de 200 millions de dollars. Il faut attendre de voir le budget avant de pouvoir se prononcer. Mais, oui, l'éducation va contribuer, comme tous les ministères, à la rigueur budgétaire. Pour nous, c'est important de pouvoir participer. J'ai rencontré la Fédération des commissions scolaires, qui, elle aussi, accepte de discuter et de voir quelles sont les voies de passage pour s'assurer qu'il n'y ait pas d'atteinte au niveau des services aux élèves.

En ce qui concerne les taxes scolaires, nous sommes en discussion avec les commissions scolaires pour justement limiter... Mais ça, vous pouvez être garanti, vous pouvez être sûr, M. le Président, que ce ne sera pas un cafouillage comme on a eu avec le Parti québécois, où, d'un côté, ils coupent les commissions scolaires, leur donnent l'autorisation d'augmenter les taxes scolaires et par la suite leur disent de rembourser les contribuables en sachant pertinemment qu'il allait manquer de l'argent.

M. le Président, on va être responsables, on va faire un budget équilibré, travailler avec nos partenaires, mais surtout on va maintenir les services au niveau des élèves et des étudiants. Merci, M. le Président.

Le Président : Première complémentaire, M. le député de Chambly.

M. Jean-François Roberge

M. Roberge : J'avais une question simple en deux volets. Excusez-moi, je viens d'arriver, je viens d'être élu, là, je pensais qu'on aurait des vraies réponses. Mais je vais vous la reposer. Il y a deux questions, là.

Est-ce qu'il va y avoir des hausses de taxe scolaire l'an prochain? Est-ce que les contribuables vont être remboursés pour les hausses injustes de l'an dernier? S'il vous plaît.

Le Président : M. le ministre de l'Éducation.

M. Yves Bolduc

M. Bolduc (Jean-Talon) : M. le Président, quand on parle de hausses de taxe scolaire, il faut attendre de voir les budgets, il faut attendre le budget gouvernemental, parce que, par la suite, les commissions scolaires vont savoir exactement la taxation qu'elles doivent faire. Mais on veut limiter de façon à ce que le contribuable soit capable d'assumer les taxes scolaires et non pas faire comme la dernière année, où ils ont eu une augmentation des taxes scolaires qu'il était difficile de contrôler parce qu'il y avait eu des coupures directement dans leurs budgets.

J'espère que le député de l'opposition, qui est mon critique, accepte qu'on va protéger les services aux élèves et aux étudiants, et, pour ça, il faut maintenir une base budgétaire qui est acceptable. On va travailler avec les commissions scolaires pour s'assurer que la taxation soit raisonnable et en même temps qu'on préserve les services aux élèves...

Le Président : En terminant.

M. Bolduc (Jean-Talon) : Je sais qu'il arrive aujourd'hui, mais, M. le Président...

Le Président : Deuxième complémentaire, M. le député de Chambly.

M. Jean-François Roberge

M. Roberge : C'est de la musique à mes oreilles d'entendre que les services aux élèves vont être préservés, donc pas de coupure dans les services aux élèves. Je suis content, on a un engagement ferme du ministre ici. Excellent.

Par contre, les contribuables, eux, ils ont une épée de Damoclès au-dessus de leur tête, en fait, j'en dirais deux : hausses de taxe et déficit, parce que, d'équilibrer le budget provincial en imposant aux commissions scolaires de faire des déficits, on ne gagne pas comme contribuables.

Je ne sais pas si c'est ça, le plan de match au niveau des finances, mais j'aimerais ça que vous nous expliquiez si vous voyez un gain entre un déficit...

Le Président : M. le ministre de l'Éducation.

M. Yves Bolduc

M. Bolduc (Jean-Talon) : M. le Président, comme ministre de l'Éducation, c'est sûr qu'il faut faire un peu de pédagogie. Ce qui est important pour nous, M. le Président, c'est de maintenir les services au niveau des élèves, c'est la première priorité. En même temps, il faut être capables de se payer ces services-là. Et, oui, il faut limiter l'augmentation de la taxe scolaire, mais, oui, il peut y avoir des ajustements également, dont entre autres en fonction de l'inflation. Par la suite, bien, on va respecter les consignes du Trésor et travailler avec nos partenaires pour s'assurer que ces deux critères soient respectés. Et je peux vous assurer que notre devoir, c'est d'abord envers les étudiants, et j'espère que le député a également les mêmes considérations que nous. Merci, M. le Président.

Le Président : Principale, Mme la députée d'Hochelaga-Maisonneuve.

Aide aux itinérantes et aux femmes en difficulté**Mme Carole Poirier**

Mme Poirier : Merci, M. le Président. Alors, le 27 février dernier, le gouvernement du Parti québécois lançait la première Politique nationale de lutte à l'itinérance. Cette politique fort attendue et réclamée depuis plusieurs années par le milieu de lutte contre l'itinérance a été accueillie très favorablement et saluée par tous. Elle prévoyait la construction de 500 logements dédiés, entre autres, aux femmes itinérantes et 600 000 \$ spécifiquement dédiés pour les ressources pour les femmes en difficulté. Les maisons d'hébergement pour femmes lancent un cri du coeur. Que ce soit La Maison Marguerite, La Dauphinelle, La Rue des femmes, l'Auberge Madeleine, elles doivent refuser quotidiennement d'héberger des femmes, qui se retrouvent à la rue, et souvent avec leurs enfants, faute de place.

Est-ce que le ministre de la Condition féminine peut nous assurer que l'austérité budgétaire ne se fera pas sur le dos des femmes, particulièrement celles qui sont le plus vulnérables?

Le Président : Mme la ministre de la Condition féminine.

Mme Lucie Charlebois

Mme Charlebois : En fait, je ne suis pas la ministre de la Condition féminine, mais je suis la ministre déléguée à la Réadaptation et je m'occupe aussi de la cause de l'itinérance. Et, M. le Président, je tiens à vous dire que nous avons tous à coeur... Il n'y a pas de monopole de la compassion ici. Je pense que les 125 députés ont à coeur tout ce qui est la condition... la situation qui concerne l'itinérance, on prend ça, tous, très au sérieux; et je crois qu'il faut travailler beaucoup en amont.

Mais, ceci étant, il faut continuer à agir directement, et je veux rassurer ma collègue d'en face et lui dire que, oui, il y a eu une politique nationale qui a été déposée, et nous travaillons actuellement à un plan d'action pour aider ces personnes en situation de vulnérabilité.

Le Président : Première complémentaire, Mme la députée d'Hochelaga-Maisonneuve.

Mme Carole Poirier

Mme Poirier : M. le Président, ma question était pourtant fort simple : 600 000 \$ dédiés aux ressources d'hébergement, 500 unités de logement, est-ce qu'on va avoir l'annonce dans le budget du 4 juin prochain, Mme la ministre?

Le Président : Mme la ministre déléguée à la Réadaptation.

Mme Lucie Charlebois

Mme Charlebois : Comme je le disais précédemment, M. le Président, nous avons tous à coeur la situation des femmes et de toutes les personnes en situation d'itinérance : les femmes violentées, les femmes seules, les femmes sans abri, les femmes itinérantes et les femmes en difficulté. Cette situation est très préoccupante pour l'ensemble des députés. J'ai, comme je l'ai dit précédemment, pris connaissance de la politique qui a été déposée. D'ailleurs, je rappellerai à la députée que la première politique et le premier plan d'action qui a été déposé sur l'itinérance, c'était par un gouvernement libéral. Vous avez par la suite produit une politique, et nous allons redéposer un plan d'action.

Ceci étant, M. le Président, que la députée patiente...

Le Président : En terminant.

Mme Charlebois : ...le budget s'en vient. On va pouvoir voir qu'est-ce qu'on aura dedans.

Le Président : Alors, cela met fin à la période de questions et de réponses orales.

Le Vice-Président (M. Gendron) : Alors, s'il vous plaît, on va poursuivre nos travaux.

Motions sans préavis

Nous sommes à la rubrique Motions sans préavis, et, en fonction de nos règles parlementaires, l'ordre de présentation des motions sans préavis, je reconnais maintenant un membre...

Des voix : ...

Le Vice-Président (M. Gendron) : S'il vous plaît! Je ne pourrai pas... M. le Président.

Des voix : ...

• (15 h 10) •

Le Vice-Président (M. Gendron) : Elle n'est pas pressée. Alors, pour poursuivre, ça prend un peu plus d'ordre que nous n'en avons présentement.

Alors, aux motions sans préavis, je reconnais maintenant un membre du deuxième groupe d'opposition. Alors, il y a un membre du deuxième groupe qui est supposé se lever, là. Alors, allez.

**Demander au gouvernement d'intervenir auprès
de la SAQ au sujet du traitement fiscal
de ses employés et de ses retraités**

M. Lamontagne : Oui. M. le Président, je demande le consentement pour déposer la motion suivante conjointement avec le ministre des Finances et puis le député de Rousseau :

«Que l'Assemblée nationale prenne acte du programme de rabais non imposable aux employés et retraités de la Société des alcools du Québec équivalent aux autres programmes d'avantages des sociétés commerciales;

«Qu'elle rappelle à la SAQ la motion adoptée unanimement le 26 novembre 2013 exigeant que ses employés et retraités qui bénéficient d'un rabais sur leurs achats reçoivent un traitement fiscal semblable à celui de l'ensemble des contribuables;

«Qu'elle demande au gouvernement d'intervenir auprès de la SAQ afin de faire respecter la volonté exprimée par l'Assemblée nationale.»

Le Vice-Président (M. Gendron) : Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion? M. le leader du gouvernement.

M. Sklavounos : M. le Président, nous suggérons l'adoption sans débat.

Mise aux voix

Le Vice-Président (M. Gendron) : Alors, adoption sans débat. La motion est adoptée.

Je reconnais maintenant un groupe formant le gouvernement. Et je pense que c'est Mme la ministre des Relations internationales et de la Francophonie. Alors, Mme la ministre, à vous la parole.

Souligner les 30 ans de l'Office Québec—Wallonie-Bruxelles pour la jeunesse

Mme St-Pierre : Merci, M. le Président. Je sollicite le consentement de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante conjointement avec la députée d'Arthabaska, la députée d'Hochelaga-Maisonneuve, le député de Saint-Jean et le député de Mercier :

«Que l'Assemblée nationale souligne les trente ans de l'Office Québec Wallonie Bruxelles pour la jeunesse, qui permet annuellement à 800 jeunes québécois et belges francophones de vivre une expérience de développement professionnel et personnel en leur donnant la possibilité de réaliser un projet à l'international au sein de la région partenaire;

«Que les membres de l'Assemblée nationale du Québec témoignent de l'importance qu'ils accordent au soutien des offices jeunesse comme outil permanent de coopération au profit de la jeunesse du Québec et de Wallonie-Bruxelles;

«Que les membres de l'Assemblée nationale réitérent le caractère particulier qu'occupe la Communauté française de Belgique dans les relations internationales du Québec.»

Le Vice-Président (M. Gendron) : Alors, merci, Mme la ministre. M. le leader adjoint du gouvernement.

M. Sklavounos : M. le Président, il y aurait consentement pour des interventions d'environ deux minutes par intervenant dans l'ordre suivant : la ministre des Relations internationales, suivie par la députée d'Hochelaga-Maisonneuve, la députée d'Arthabaska et finalement le député de Mercier, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Gendron) : Bien, je veux juste vous faire remarquer, s'il vous plaît, par exemple, avant, là... Hier, puis c'est arrivé à une couple de reprises, on fixe un temps, puis il n'y a à peu près personne qui le suit. Alors, si on fixe le temps, moi, je veux vous dire qu'autant que possible il faudrait s'en tenir au temps imparti. Autrement que ça, ça ne donne rien de limiter un temps.

Alors, il ne faut pas être à une rigueur aveugle, mais hier personne n'a suivi le temps, presque le double par rapport au temps imparti. Alors, c'est un problème pour ceux qui nous écoutent : Pourquoi faites-vous ça si vous ne suivez pas le temps déterminé? Alors, je veux vous indiquer que, moi, quand je serai à la présidence, autant que possible... ou vous ne fixez pas de temps ou, si on en fixe un, on suit le temps imparti. Mme la ministre.

Mme St-Pierre : Merci, M. le Président. Pouvez-vous me rappeler de combien de temps je...

Le Vice-Président (M. Gendron) : Bien, votre leader vient de vous dire : À peu près deux minutes.

Mme Christine St-Pierre

Mme St-Pierre : Alors, hier, c'était quand même une motion du premier ministre.

Tout d'abord, j'aimerais souligner la présence du délégué de Wallonie-Bruxelles à Québec, M. Daniel Sotiaux, qui est présent parmi nous, et du secrétaire général de l'office québécois Wallonie-Bruxelles pour la jeunesse, M. Alfred Pilon. Alors, j'ai pris 23 secondes.

Il y a 30 ans, dans une volonté de dynamiser nos liens bilatéraux, le Québec et la Communauté française de Belgique s'entendaient pour créer un outil visant à favoriser l'éclosion de la relation privilégiée entre les jeunes de nos deux régions. Pour ce faire, le ministre président de la Communauté française de Belgique et le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche du Québec signèrent, à Québec, le 31 mai 1984, l'entente créant l'Agence Québec—Wallonie-Bruxelles pour la jeunesse. L'agence, devenue depuis, par la suite, l'Office Québec—Wallonie-Bruxelles pour la jeunesse, aura permis, chaque année depuis 30 ans, à quelque 800 jeunes de vivre une expérience internationale valorisante, de développer leur potentiel et de tisser des liens étroits et porteurs dans de nombreux domaines.

Et c'est dans un esprit d'étroite collaboration que Les Offices jeunesse internationaux du Québec et le Bureau international de la jeunesse en Wallonie-Bruxelles mettent différents programmes à la disposition des jeunes de 16 à 35 ans. L'échange, la création de partenariats durables, la découverte de nouvelles possibilités, l'ouverture sur le monde, voilà ce que permet l'expérience internationale proposée par les différents programmes de l'office. Les milliers de stages effectués jusqu'à maintenant se sont traduits par des retombées et un impact incontestables sur les rapports bilatéraux entre le Québec et Wallonie-Bruxelles.

Le Vice-Président (M. Gendron) : Merci beaucoup, Mme la ministre. Vous êtes un exemple à suivre. Mme la députée d'Hochelaga-Maisonneuve, à vous la parole.

Mme Carole Poirier

Mme Poirier : Merci, M. le Président. Alors, à mon tour de saluer le délégué de Wallonie-Bruxelles, M. Sotiaux, et le secrétaire général de l'Office Québec—Wallonie-Bruxelles, M. Pilon. Et, au nom de ma formation politique et mon nom personnel, aussi au nom du député de Saint-Jean, porte-parole à la jeunesse, je veux souligner le 30^e anniversaire de l'Office Québec—Wallonie-Bruxelles pour la jeunesse.

L'office assure depuis 1984 la promotion des échanges internationaux francophones auprès des jeunes du Québec, de Wallonie et de Bruxelles. Il est né de la volonté de promouvoir, de dynamiser des échanges durables entre deux pôles de la francophonie. Le secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie disait, en 2011, lors des états généraux de la promotion du français dans le monde, et je le cite : « J'ai la conviction que le français, à l'instar d'autres grandes langues de communication, peut être la langue du commerce, du progrès technologique, de la société de l'information ou de la recherche scientifique. Encore faut-il que l'on y croie, qu'on le veuille, et surtout que l'on s'en donne les moyens. » Fin de la citation.

Il ne s'agit pas seulement de diffuser la langue française dans le monde, mais, plus largement, les créations, les techniques, les idées, les façons de faire en langue française qui constituent autant de fenêtres sur le monde et sur d'autres univers, d'autres manières d'être au monde et d'appréhender le monde. On n'écrit pas à Montréal comme à Bruxelles, on ne chante pas à Saint-Élie-de-Caxton comme à Liège. On y filme autrement, on y crée autrement.

Partager ces richesses entre nos deux communautés francophones est un atout inestimable. 800 jeunes entre 16 et 35 ans reçoivent un soutien logistique et financier afin de réaliser un projet d'échange, de stage, de formation professionnelle ou technique, ou de coopération. Soutenir la mobilité de la jeunesse, c'est investir dans l'avenir. Merci pour votre travail formidable.

Le Vice-Président (M. Gendron) : Alors, merci, Mme la députée d'Hochelaga-Maisonneuve. Maintenant, pour la poursuite du débat sur cette même motion, je reconnais maintenant M. le député d'Arthabaska.

Mme Roy (Arthabaska) : Madame.

Le Vice-Président (M. Gendron) : Oui. Excuse!

Mme Roy (Arthabaska) : Je pense qu'il n'y a pas...

Le Vice-Président (M. Gendron) : J'en vois l'évidence.

Mme Sylvie Roy

Mme Roy (Arthabaska) : Il n'y a pas de doute là-dessus.

Je veux, à mon tour, saluer les distingués invités provenant de la Wallonie—Bruxelles. M. le Président, vous savez certainement que c'est important, la francophonie. Nous, en tant que peuple francophone d'Amérique du Nord, on y tient, à notre langue. Et puis les francophones partout dans le monde doivent aussi se rencontrer dans des forums plus ou moins importants.

Celui-ci est un forum qui est très important parce qu'il vise la jeunesse. C'est important que les jeunes puissent rencontrer d'autres francophones qui font les choses différemment, qui voient les choses différemment. On peut bien parler des retombées au niveau du travail ou économiques, mais moi, je pense que les meilleures retombées sont au niveau de la connaissance, de l'établissement d'un réseau.

Il y a à peu près de cela 20 ans, M. le Président, je participais à un premier échange en tant que jeune avocate; nous sommes toujours amis, les avocats que j'ai rencontrés — c'était en France, dans ce cas-ci. Même qu'est venue, par la suite, une amie rencontrée à cette époque-là, devenue chef de cabinet ici, lorsque j'étais chef par intérim du parti précédant la Coalition avenir Québec. Cette personne-là est devenue marraine de ma fille.

Vous voyez, les échanges sont importants. Ils nous mènent à une diversité, à une ouverture sur le monde. Et c'est la raison pour laquelle je suis très heureuse de participer à l'élaboration de cette motion et de féliciter pour le travail qui a été fait durant ces 30 dernières années.

Le Vice-Président (M. Gendron) : Merci, Mme la députée. Je reconnais maintenant M. le député de Mercier. M. le député de Mercier, à vous la parole.

M. Amir Khadir

M. Khadir : Merci, M. le Président. Alors, il revient à moi de souhaiter la bienvenue à nos invités de Wallonie—Bruxelles et à souligner le 30e anniversaire de cette entente entre le Québec et la Belgique.

En fait, à Québec solidaire, on aime beaucoup les Québécois d'origine belge, plus particulièrement les Québécoises et les Québécois d'origine francophone belge de Wallonie-Bruxelles. C'est un programme qui a eu, bien sûr, beaucoup, beaucoup d'impact, mais, plus particulièrement, c'est un programme qui a permis à beaucoup de jeunes qui sont venus ici d'avoir la piqure du Québec; nombre d'entre eux sont restés parmi nous. Et on a le bonheur, nous, dans nos rangs, à Québec solidaire, de compter sur la collaboration de plusieurs d'entre eux, de très remarquables.

Ce que je tiens à dire, cependant, c'est que nous aimerions que le gouvernement profite de cette motion pour, disons, réaliser toute l'importance de maintenir les programmes jeunesse. On sait qu'il y a plusieurs annonces de coupures qui ont été faites. Je pense qu'il est peut-être... C'est le genre de programme qui nous fait réfléchir sur les bienfaits de programmes qui sont peut-être... qui nous coûtent quelques sous au départ mais qui ont des retombées à long terme au bénéfice de l'ensemble de la société québécoise, sans parler que ces programmes jeunesse mettent en contact des jeunes qui, contrairement à nos institutions, à nos gouvernements, sont très ouverts aux questions de justice sociale; ils sont très préoccupés par les questions environnementales.

Espérons, souhaitons que, dans ces échanges entre Belges et Québécois, il y ait les éléments pour faire bouger nos sociétés et faire réaliser qu'on a des décisions urgentes à prendre, autant pour la Belgique, l'Europe que le Québec et l'Amérique du Nord. Merci.

• (15 h 20) •

Le Vice-Président (M. Gendron) : Alors, merci, M. le député de Mercier.

Mise aux voix

Est-ce que cette motion est adoptée?

Des voix : Adopté.

Le Vice-Président (M. Gendron) : Adopté. Alors, pour la poursuite des motions sans préavis, je cède maintenant la parole à un membre du groupe formant l'opposition officielle. Mme la députée d'Hochelaga-Maisonneuve.

Dénoncer l'enlèvement de jeunes filles par le groupe Boko Haram et demander l'intervention de l'Organisation des Nations unies afin de protéger la population nigériane

Mme Poirier : Alors, M. le Président, je sollicite le consentement des membres de cette Assemblée afin de présenter, conjointement avec la ministre des Relations internationales et de la Francophonie, la députée d'Arthabaska et la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques, la motion suivante :

«Que l'Assemblée nationale dénonce l'enlèvement des jeunes filles nigériennes par les terroristes islamistes de Boko Haram;

«Que l'Assemblée nationale dénonce vigoureusement le recours à la violence par ce groupe dont le but est d'empêcher l'éducation notamment des jeunes filles;

«Que l'Assemblée nationale demande à l'Organisation des Nations unies et à la communauté internationale d'intervenir afin de protéger la population nigériane contre les attaques de ce groupe.»

Le Vice-Président (M. Gendron) : Est-ce que cette motion est adoptée?

M. Sklavounos : M. le Président, il y aurait consentement pour des interventions d'environ deux minutes par intervenant. Évidemment, je vous laisse le soin de contrôler le temps. Je suggère l'ordre suivant : la députée d'Hochelaga-Maisonneuve, suivie par la députée d'Arthabaska, la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques et finalement la ministre des Relations internationales.

Le Vice-Président (M. Gendron) : Est-ce que cette répartition est acceptée, agréée? Alors, nous allons procéder. Mme la députée d'Hochelaga-Maisonneuve, pour votre deux minutes d'intervention.

Mme Carole Poirier

Mme Poirier : Merci, M. le Président. Étudier est un péché, selon ce groupe. Selon Boko Haram, l'éducation à l'occidentale est un péché. Des attaques contre les écoles se multiplient dans une trentaine de pays, c'est plus de 500 attaques de recensées. Les attaques contre les écoles, tout comme le viol, font partie de l'arsenal des combattants, nous dit Agnès Gruda dans *La Presse* du 9 mai dernier. «C'est une véritable arme de guerre», nous dit Zama Coursen-Neff, directrice de Human Rights Watch. Bloquer l'éducation aux jeunes filles, c'est bloquer leur liberté, c'est semer la terreur.

L'Assemblée nationale du Québec a tenu, en janvier dernier, un séminaire international sur le 20e anniversaire de la déclaration du Programme d'action de Beijing. La déclaration du Québec a été adoptée lors de ce séminaire. Et

vous me permettez, M. le Président, de vous lire deux des articles de cette déclaration sur le thème de la violence à l'égard des femmes.

À l'article 12 : «Condamnons les violences faites aux femmes, telles que définies dans le Programme d'action, comme "tous actes de violence dirigés contre les femmes en tant que telles et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la sphère privée."»

Article 13 : «Condamnons fortement la pratique du viol et d'autres formes de traitement inhumain et dégradant envers les femmes comme arme et tactique de guerre.»

M. le Président, notre liberté à l'éducation est précieuse et fragile. Réclamons la parité avec les femmes partout dans le monde. Merci.

Le Vice-Président (M. Gendron) : Merci, Mme la députée. Je cède maintenant la parole à Mme la députée d'Arthabaska.

Mme Sylvie Roy

Mme Roy (Arthabaska) : Merci, M. le Président. Je me souviens d'avoir vu la vidéo après l'enlèvement de ces filles puis j'étais franchement très émue. Je pense que c'était contemporain à la fête des Mères. Je me disais... Je voyais la détresse dans les yeux des mères dont leurs filles ont été enlevées. C'était assez insoutenable, moi, je trouve. Puis j'ai... Par chance qu'on a eu ce vidéo-là, parce que ça nous a rendus... ça nous a donné des images puis ça nous a permis de nous mobiliser.

Beaucoup d'autres choses comme ça se passent, mais, lorsqu'il n'y a pas d'image, elles passent sous silence. Je pense qu'on se doit, ici, en tant que femmes, en tant que parlementaires, en tant que représentants de la démocratie, de dire haut et fort que c'est inacceptable et d'envoyer une motion à l'ONU, d'espérer que ces jeunes filles reviennent le plus vite possible. On leur envoie nos meilleures pensées. Merci.

Le Vice-Président (M. Gendron) : Alors, merci, Mme la députée, pour votre intervention. Je reconnais maintenant Mme la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques pour votre intervention.

Mme Manon Massé

Mme Massé : Merci, M. le Président. Alors, je trouve rassurant de voir que tous mes collègues parlementaires trouvent intolérable et inacceptable l'utilisation des femmes et des fillettes comme armes de guerre, que ce soit, bien sûr, l'enlèvement, l'interdiction aux études, que ce soient les viols, les viols collectifs, les mariages forcés avec l'ennemi. Toutes ces armes... toutes ces utilisations des femmes, pardon, comme armes est totalement inacceptable.

Bien sûr, ma formation politique s'oppose fermement à tout intégrisme et terrorisme, que ce soit au Nigeria, que ce soit partout à travers la planète. C'est assez, M. le Président, l'utilisation des femmes, la violation de leurs droits fondamentaux pour répondre à des impératifs économiques ou religieux. Il faut que le Québec mette tous les efforts pour assécher le terrain du terrorisme et de l'intégrisme. C'est un devoir humanitaire.

Le Vice-Président (M. Gendron) : Alors, merci, Mme la députée. Je reconnais maintenant Mme la ministre des Relations internationales pour son intervention. Mme la ministre, à vous la parole.

Mme Christine St-Pierre

Mme St-Pierre : Merci, M. le Président. Évidemment, cette motion, elle est adoptée à... elle sera adoptée à l'unanimité. Et, lorsque cette nouvelle est tombée, nous avons tous eu froid dans le dos. Nous avons tous eu froid dans le dos lorsque nous avons lu et entendu le récit de l'enlèvement de ces 276 jeunes femmes. On ne peut qu'exprimer notre plus vive indignation devant cet acte barbare digne d'un autre âge et perpétré contre des jeunes filles qui représentent l'avenir de leur pays et de leur continent. Pas plus tard qu'en septembre dernier, lors du Forum Africa 2013 à Montréal, l'ancien président de la République fédérale du Nigeria plaidait pour l'avenir de son pays et du continent africain dont le développement et la prospérité futurs reposent sur sa jeunesse et en particulier sur ses jeunes femmes.

Je tiens à rappeler aussi à l'Assemblée que, cette année, le prochain Sommet de la Francophonie, qui se tiendra à Dakar, au Sénégal, est intitulé *Femmes et jeunes en Francophonie : vecteurs de paix, acteurs de développement*. Tout est dit dans cette formule à laquelle nous adhérons totalement.

Les liens que le Québec entretient depuis longtemps avec l'Afrique passent notamment par la justice, la solidarité, l'éducation, et c'est pourquoi les actes tels que celui perpétré par le groupe terroriste islamiste Boko Haram heurtent si profondément nos valeurs.

Selon les informations qui circulent dans les médias présentement, il y aurait peut-être, peut-être, dis-je bien, une lueur d'espoir pour retrouver les jeunes filles détenues en otages. Je souhaite de tout coeur, avec les membres de cette Assemblée et l'ensemble du peuple québécois, que les jeunes filles nigérianes détenues par Boko Haram retrouvent le plus rapidement possible leur liberté et leurs familles, à qui nous pensons également.

La mobilisation est mondiale, M. le Président, et je joins ma voix et nous joignons notre voix à celles de milliers de personnes à travers le monde pour dire : «Bring back our girls.»

Le Vice-Président (M. Gendron) : Alors, merci, Mme la ministre.

Mise aux voix

Cette dernière intervention met fin à cette motion. Est-ce que cette motion-là est adoptée?

Des voix : Adopté.

Le Vice-Président (M. Gendron) : Adopté. Toujours aux motions sans préavis, je reconnais maintenant M. le député de Mercier pour la présentation de sa motion. M. le député de Mercier.

M. Khadir : Merci, M. le Président. Je demande le consentement et le même enthousiasme de la Chambre pour débattre de la motion suivante :

«Que l'Assemblée nationale demande au [ministère] des Finances de maintenir l'universalité des services de garde subventionnés et qu'elle rappelle que l'impôt sur le revenu demeure le moyen le plus équitable, le moins bureaucratique, et le moins coûteux de financer adéquatement les services publics.» Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Gendron) : Alors, y a-t-il consentement pour débattre de cette motion? Il n'y a pas consentement. Alors, ça met fin à la rubrique Motions sans préavis.

Nous en sommes maintenant à la rubrique Avis touchant les travaux des...

Une voix : ...

Le Vice-Président (M. Gendron) : Oui.

Une voix : ...

Le Vice-Président (M. Gendron) : Excusez.

Une voix : ...

• (15 h 30) •

Le Vice-Président (M. Gendron) : Oui, oui. Mais, de toute façon, là, j'ai fait une petite erreur, et, dès que quelqu'un se lève, il faut que je regarde pourquoi, et je n'ai pas fait ça.

Alors, je reconnais maintenant M. le député de Matane. Alors, M. le député de Matane, à vous la parole.

M. Bérubé : Matane-Matapédia, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Gendron) : Oui, oui.

Féliciter toutes les personnes qui se sont mobilisées à Trois-Rivières pour retrouver rapidement la petite Victoria

M. Bérubé : M. le Président, je sollicite le consentement des membres de cette Assemblée afin de présenter, conjointement avec la ministre de la Sécurité publique, le député de Trois-Rivières, le député de Chutes-de-la-Chaudière et la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques, la motion suivante :

«Que l'Assemblée nationale félicite la population de Trois-Rivières, les policiers de la ville de Trois-Rivières et de la Sûreté du Québec, ainsi que tous les autres intervenants qui se sont mobilisés hier pour retrouver rapidement la petite Victoria.»

Le Vice-Président (M. Gendron) : Juste avant, cependant, quand il s'agit d'une autre motion présentée par un parlementaire du même groupe qui en a présenté une, il faut que je sollicite le consentement de l'Assemblée pour le faire, ce que j'aurais dû faire. Ça a eu lieu, je ne peux pas remettre la pâte à dents dans le tube.

Donc, c'est adopté?

Une voix : ...

Le Vice-Président (M. Gendron) : Attends un peu.

Une voix : ...

Mise aux voix

Le Vice-Président (M. Gendron) : Tout à fait. Alors, on est rendus là. Est-ce que, M. le leader adjoint du gouvernement...

M. Sklavounos : ...la motion. Adopté sans débat, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Gendron) : Adopté sans débat. Alors, la motion est adoptée. Et là vraiment on a terminé les motions sans préavis.

Avis touchant les travaux des commissions

J'en suis maintenant à la rubrique Avis touchant les travaux des commissions et je cède la parole à moi-même. Je vous avise que la Commission de l'Assemblée nationale se réunira aujourd'hui, à compter de 16 h 45, à la salle des Premiers-Ministres de l'édifice Pamphile-Le May. L'objet de cette séance est de procéder à la formation des commissions parlementaires et à l'adoption de la liste des présidents de séances.

Il y a également la rubrique Renseignements sur les travaux. Il n'y en a pas.

Affaires du jour

Affaires prioritaires

Reprise du débat sur la motion du premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement et sur les motions formulant un grief

Alors, nous en sommes maintenant aux activités du jour, et, aux activités du jour, nous reprenons le débat sur le discours inaugural. Un instant.

Et, à l'article 1 du feuillet, l'Assemblée reprend le débat ajourné le 28... 26 mai, pardon, 2014 sur la motion de M. le premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement ainsi que sur les diverses motions de grief présentées par, d'abord, le chef de l'opposition officielle et M. le député de Terrebonne. Et, avant de donner la parole au prochain intervenant, je vous informe qu'il reste... 9 h 32 min qui ont été utilisées dans le cadre de ce débat. Il reste donc 15 h 28 min réparties comme suit : 7 h 37 min au groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 h 30 min au groupe parlementaire formant l'opposition officielle, 2 h 55 min au deuxième groupe, 18 min 30 s aux députés indépendants, et 60 minutes au représentant du gouvernement pour, bien sûr, sa réplique.

Je suis maintenant prêt à céder la parole au prochain intervenant, et c'est M. le député de Papineau, qui n'avait pas terminé son intervention. Donc, je vous invite à terminer votre intervention. À vous la parole, M. le député de Papineau.

M. Alexandre Iracà (suite)

M. Iracà : Alors, merci, M. le Président. Effectivement, je vais poursuivre mon allocution suite au discours inaugural.

Alors, j'étais rendu à dire que, suite à ma victoire électorale, c'était un travail d'équipe, et j'étais rendu à remercier ma famille, notamment mes enfants : mon grand garçon Mika, 14 ans, qui a fait ses premiers pas de bénévolat pour l'association libérale de Papineau — je profite de l'occasion pour le remercier, il a fait du bon travail, et j'ai pu faire mon premier bilan de campagne avec lui, après le 7 avril, dans une chaloupe, à la pêche, dans un lac dans mon comté, alors continue, Mika, tes efforts à l'école, je sais que tu t'es ressaisi cette année, ne lâche pas; mon deuxième garçon, Noah, un sportif dans l'âme, alors, qui m'a toujours supporté, même à la première et à la deuxième élection — ne lâche pas, Noah, tu fais du bon travail, tu es un gars serviable, continue comme ça, ça va t'apporter beaucoup de bonheur; enfin, ma troisième, Heidi, qui me soutient également dans mes démarches politiques et électorales — alors, continue, Heidi, tu es bonne à l'école, tu t'exprimes très bien, alors papa te fait dire un beau salut de l'Assemblée nationale.

Je remercie également des gens qui sont là depuis très longtemps, des employés qui sont là depuis notamment 20 ans, 23 ans, Anne-Marie et Lynda, qui étaient là dans le temps de Norm — ça fait longtemps, là — et qui ont toujours effectué un travail efficace. Ce sont des gens loyaux, honnêtes, et les citoyens de mon comté sont chanceux de pouvoir bénéficier d'employés qui travaillent avec autant de rigueur. Et il y a un nouveau membre, qui s'est joint depuis à peu près un an, Michel, qui fait un travail d'attaché politique exceptionnel, qui a réglé plusieurs cas de comté. Alors, continue ton bon travail, Michel. Et, durant la campagne, tu as été exceptionnel. Alors, parlant de campagne, la job que personne ne veut faire, agent officiel, alors je dis un gros merci à Sylvain, qui a fait du bon travail, qui continue d'ailleurs à faire du bon travail parce qu'il doit remettre son rapport; Émilie, aux communications; Roger, qui était là à la première et également à la deuxième élection.

Je profite de l'occasion pour saluer ma mère également, qui suit religieusement les travaux ici, à l'Assemblée nationale. Je te dis salut.

Alors, évidemment, il y a eu des centaines de bénévoles qui ont travaillé à l'élection, je ne pourrai pas tous, malheureusement, les nommer : les chefs de village qui ont fait du travail exceptionnel, les gens qui ont transporté ceux qui ne pouvaient pas se déplacer, les gens qui ont fait des appels, ceux qui ont travaillé avec le DGE, ceux qui ont revu, suite à l'élection, les votes. Alors, je sais qu'il y a eu du travail qui a été fait là-dessus, alors je remercie les centaines de bénévoles qui ont contribué et, quand je vous disais que c'était un travail d'équipe... qui ont contribué à la belle victoire dans le comté de Papineau. Et ce qui m'a touché le plus, ce qui m'a impressionné le plus, je vous dirais, plus qu'à la première campagne, c'est qu'il y a plusieurs jeunes, plusieurs jeunes qui se sont arrêtés au local électoral pour prendre des cartes de membre. Et ça, ça veut dire beaucoup, M. le Président. Ça veut dire une chose, ça veut dire que les valeurs du parti, bien, vont chercher les jeunes, et ça, pour notre parti ça parle, ça parle beaucoup : des valeurs au niveau social, d'inclusivité, des valeurs de rigueur économique, des valeurs au niveau de l'éducation.

Vous savez, M. le Président, après 18 mois sur le banc de punition, où les citoyens nous ont dit : Écoutez, vous allez être sur le banc de punition pendant un certain temps, on a pris ce temps-là, puis je l'ai mentionné à plusieurs reprises, pour faire un travail d'humilité, pour qu'on puisse se regarder dans le miroir et faire en sorte qu'on offre aux Québécois un nouveau programme électoral avec une nouvelle approche. C'est ce qu'on a fait. On a visité toutes les régions, on a fait des conseils généraux, des assemblées, on a été à l'écoute des gens et on fait de la politique respectueuse. Ce que nous voulons faire, c'est de partir de la base, des PME qui créent de l'emploi. On veut simplifier les règles pour les petites et moyennes entreprises, assouplir, faire en sorte qu'il y ait moins de paperasserie administrative pour que les jeunes qui ont des bonnes idées à l'école ne se découragent pas et qu'ils puissent, avec leurs idées, partir toutes sortes d'entreprises pour créer de l'emploi, pour faire une richesse économique au Québec, dont on a besoin.

On veut également, on en a parlé, et mon chef en a parlé lors du discours inaugural, relancer le Plan Nord. C'est une donnée importante parce que ça va créer de l'emploi dans toutes les régions. Une job dans le Nord, c'est une job dans le Sud. Et je vous parlais de mon comté. Moi, il y a des entreprises qui attendent juste que ça reparte, que les minières s'installent dans le Nord pour offrir des produits et des services à partir de mon comté pour les envoyer dans le Nord pour les minières.

Il faut alléger, on en a parlé, faire en sorte que l'État soit plus souple. Dans mon ancienne vie, moi, j'ai été un employé de l'État, j'étais directeur régional dans l'Outaouais au niveau de l'environnement. Je peux vous dire que les employés de l'État, ce sont des gens qui travaillent excessivement fort, qui ont à coeur les services publics, et ce sont des gens qui sont fiers de travailler pour l'État québécois. Mais ce qu'on veut faire, c'est de revoir les programmes. Comment pouvons-nous alléger le système, alléger l'État pour le troisième joueur? Le troisième joueur, ce sont les contribuables. Il faut que ça coûte moins cher aux contribuables, il faut qu'on puisse alléger l'État pour le rendre efficace. Il l'est déjà. Il faut le rendre encore plus efficace pour préserver nos acquis.

• (15 h 40) •

Il faut revoir la tarification, il faut s'occuper de nos infrastructures. L'erreur qu'il ne faut pas faire, c'est de laisser de côté les infrastructures et faire en sorte que, 10 ou 20 ans plus tard, on soit obligés, à ce moment-là, d'investir de manière exponentielle pour rattraper le temps perdu. Alors, il faut le faire maintenant, tout de suite, s'assurer que nos infrastructures sont efficaces et efficientes, de réparer celles qui sont désuètes et d'investir dans toutes sortes de projets d'infrastructure pour créer une richesse également économique.

Au niveau de l'éducation, bien, laissez-moi vous parler un petit peu d'éducation, puisque j'ai été nommé adjoint parlementaire à l'Éducation avec le ministre, mon collègue de Jean-Talon, qui fait un travail exceptionnel. Alors, moi, je suis... L'éducation est importante au Québec parce que c'est l'avenir, hein, ce sont nos jeunes. Et il s'est pris rapidement des décisions réfléchies, réfléchies, qui ont fait en sorte qu'on sauve de l'argent maintenant. On a aboli les directions régionales. Ça s'est fait respectueusement, les gens ont été rencontrés. Mais, avec cette décision-là, il y a des millions de dollars qui ont été sauvés pour les Québécois, pour rendre l'État encore plus efficace. On a fait en sorte de reporter le cours d'histoire, qui devait s'implanter, pour revoir en profondeur ce cours-là pour ne pas nécessairement le rendre obligatoire et pour faire en sorte qu'il ne soit pas entaché de partisanerie à outrance. On va faire en sorte que le cours d'histoire qui se donne soit le plus neutre possible. Et on a pris la décision de réinstaurer l'anglais intensif au primaire. Vous savez, M. le Président, d'apprendre une deuxième ou une troisième langue, ce n'est pas une maladie. On est capable. On est certains, nous, que les jeunes... Et c'est là qu'il faut le faire, quand ils sont en bas âge, faire en sorte qu'ils puissent apprendre le plus de langues possible. Et ce n'est pas parce qu'on apprend une deuxième langue qu'on va laisser de côté le français, bien au contraire, bien au contraire. On va faire en sorte qu'au Québec on s'assure que tout le monde parle français, qu'au travail on parle français. On va s'assurer que la langue française est bien protégée, comme Jean Lesage l'a fait en restaurant l'Office de la langue française.

On va s'assurer que les gens parlent bien le français, qu'on protège le français au Québec, mais on va s'assurer également, comme la majorité des parents québécois le veulent, que nos enfants puissent apprendre une deuxième et, idéalement, je vais vous dire, M. le Président, une troisième langue. Ça se fait déjà dans les programmes internationaux dans certaines écoles secondaires, où on apprend l'espagnol.

Alors, comme j'avais mentionné, M. le Président, à plusieurs reprises dans ma campagne électorale, j'ai le comté de Papineau de tatoué sur le coeur. Il y a plus de 28 municipalités, milieu urbain, milieu rural, et chaque municipalité a un cachet particulier avec une diversité énorme, au niveau des artistes, des vignobles, il y a des industries de bois, de chimie, les Leggett, les Lauzon, Fortress, Papier Masson, Maclaren, notamment, il y en a plusieurs autres. Il y a des fermes, des pépinières, des jardins floraux. Il y a plusieurs jeunes qui pratiquent des sports, mais ils ont plusieurs idoles qui sont rattachées à mon comté, notamment à Thurso; il faut que je le nomme, Guy Lafleur, qui est né là-bas, puis sa mère demeure là encore, la maison natale est toujours là. Il y a plusieurs clubs de boxe d'implantés, une idole, encore là, qui habite dans le comté, à Buckingham, Gaëtan Hart, Ripon, Stéphane Richer, plusieurs sports, karaté, soccer. Il va y avoir d'autres idoles qui vont se développer, M. le Président, avec les sports.

Mais tout ça pour vous dire que c'est un comté qui est dynamique, où on prend en considération nos jeunes et l'activité physique, qui est très, très, très importante.

Je suis un comté qui est situé de manière stratégique au niveau géographique. Nous sommes entre Montréal et la capitale du Canada, Ottawa. Alors, j'invite les gens à venir visiter le comté, le magnifique comté de Papineau.

Finalement, je remercie chaleureusement tous les citoyens du magnifique comté de Papineau qui m'ont fait confiance, qui ont fait confiance à mon équipe. Et, avec une victoire éclatante, ce que je peux dire, c'est que les citoyens non seulement ont été bien servis par mon équipe pendant 18 mois, mais ils nous ont fait confiance pour les quatre prochaines années et demie, et je les en remercie chaleureusement.

Alors, sur ce, je nous souhaite à tous et à tous les parlementaires un très beau mandat. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Gendron) : Alors, je vous remercie, M. le député de Papineau, de votre intervention et, pour la poursuite du débat, toujours sur le discours inaugural, je reconnais maintenant Mme la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques pour son intervention. Mme la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques, à vous la parole.

Mme Manon Massé

Mme Massé : Merci, M. le Président. Alors, je tiens à remercier, dans un premier temps, mes concitoyens, concitoyennes de Sainte-Marie—Saint-Jacques, bien, pour mon élection, pour avoir osé me faire confiance, pour m'avoir donné le privilège et la responsabilité de les représenter ici même, dans le salon bleu. Je pense qu'ils se sont permis d'oser, d'oser se donner le droit de rêver le meilleur.

Alors, je leur assure que je remplirai ce mandat-là, pour les quatre prochaines années, avec beaucoup d'amour et surtout avec beaucoup de sollicitude. Je remercie les gens qui ont travaillé avec moi de près pendant huit ans, parce que c'est ça que ça leur a pris, M. le Président, avant que je sois assise parmi vous. Ces gens-là dévoués, qui, comme moi, ont la justice sociale à coeur, ont fait en sorte qu'aujourd'hui je suis parmi vous. Et je remercie aussi mes collègues de Québec solidaire qui me font confiance dans des dossiers, certains que je maîtrise depuis longtemps, d'autres que je maîtriserai sous peu. Et surtout je les remercie de m'accompagner dans cette nouvelle vie en me donnant des trucs et surtout en interpellant, à plusieurs moments, ma patience.

Alors, j'aimerais aborder ma réaction au discours du premier ministre, dans un premier temps, par le biais du développement économique. En matière de développement économique, le discours nous a rappelé que les PME, au Québec, jouent un rôle fondamental, et, à ce titre, le premier ministre nous a dit soutenir les PME. Et, dans ce sens-là, j'apprécierais beaucoup qu'il se rappelle qu'il y a tout un pan de l'économie qui s'appelle l'économie sociale, que cette économie a de magnifique, M. le Président, qu'elle est au service des communautés. Et, lorsqu'on parle d'économie sociale, on parle autant de coopératives de travail, on parle de groupes communautaires, on parle, voire même, de la caisse populaire. Alors, j'ai un exemple précis dans mon milieu pour illustrer comment ce mode de développement économique est un avenir pour le Québec. Je parle de la coopérative des Valoristes, ces gens qui, de par leur travail, un, protègent l'environnement puisqu'ils retirent de nos déchets les contenants consignés, qui, de par le travail, améliorent leurs conditions de vie puisqu'en allant revendre les consignés... augmentent leurs revenus, et bien sûr cette coopérative, Les Valoristes, qui redonne de la dignité à tous ces gens que généralement on considère comme des guenilloux.

Alors, c'est le type d'économie qu'il faut envisager. Et, lorsqu'on parle de soutenir les PME, je crois que ces groupes méritent aussi l'attention du ministre.

Dans la révision des programmes, on nous a dit ne pas vouloir toucher aux plus vulnérables. Soit. Je comprends donc qu'il n'y aura pas de coupe à l'aide sociale, qu'il n'y aura pas de coupe dans les programmes auprès des personnes ayant des limitations fonctionnelles et j'imagine qu'il n'y aura pas de coupe auprès des groupes communautaires qui soutiennent depuis toujours l'ensemble des personnes vulnérables au Québec.

En matière de lutte à l'intimidation, et j'en suis fort heureuse, on a identifié une urgence d'agir parce que l'intimidation, M. le Président, ça marque au moment où ça vous arrive et ça vous marque pour toujours. Mais, en ce sens, je n'ai pas entendu le premier ministre énoncer une des plus grandes causes d'intimidation au Québec et je parle de l'homophobie, la lesbophobie et la transphobie. C'est essentiel d'intervenir, que les adultes qui sont dans les milieux scolaires et autres que les milieux scolaires interviennent lorsqu'ils voient des actes homophobes ou lesbophobes adressés envers des enfants mais aussi envers des adultes. C'est ensemble qu'on va lutter contre cette réalité malheureusement encore trop présente au Québec. Et il y a des groupes communautaires qui en ont développé une grande expertise, et je pense notamment au groupe qui s'appelle le GRIS, qui sait mieux que tout le monde comment aborder ces questions-là avec nos enfants tant au niveau des écoles publiques que des écoles privées, qu'elles soient confessionnelles ou non.

• (15 h 50) •

Le premier ministre, et je le cite, disait : Il est facile d'avoir des centaines de priorités, alors on n'en a aucune. Alors, il parlait de l'éducation et du danger de multiplier les Mozarts assassinés. Je lui rappelle qu'à Montréal il y a une multitude d'écoles où tous les matins les jeunes se présentent dans des écoles contaminées. Il va falloir donc agir rapidement dans cette situation.

On rappelle au ministre, et pas seulement au premier ministre, mais au ministre des Finances qu'il suffirait de rétablir la taxe sur le capital des entreprises financières pour avoir 800 millions supplémentaires annuellement. S'il n'y a qu'une priorité, il faut donc faire les bons choix. Il semble qu'il y a des choix que ce gouvernement-là ne semble pas prêt à faire.

Le thème de la famille est revenu souvent. Je nous rappelle que toutes les familles à faibles revenus savent que, quand une seule job à 40 heures-semaine au salaire minimum n'arrive pas à combler les besoins de base de ta famille, c'est-à-dire le logement, la nourriture, le déplacement, les vêtements, quand une seule job à 40 heures-semaine au salaire minimum ne le permet pas, bien tu te trouves un autre job encore au salaire minimum. C'est pour illustrer que, lorsqu'on n'a pas assez de revenus pour répondre aux besoins de base de notre famille — et n'est-ce pas que notre famille ici, c'est les Québécois et Québécoises? — bien il faut aller chercher des nouveaux revenus. Et, dans ce sens, Québec solidaire, mes collègues ont fait part à M. Leitão de la possibilité plutôt aisée, s'il en a le courage politique, d'aller récupérer 2,5 milliards. M. le premier ministre, je vous invite à être assez courageux pour aller chercher l'argent où il y en a vraiment, pour partager la richesse et non pas la pauvreté. Vous avez fait un magnifique jeu de mots que j'utilise depuis 30 ans, hein : Les acquis, alors à qui? En éducation populaire, M. le Président, on pose toujours la question : À qui ça profite? Et, en ce sens, si la réponse n'est pas l'ensemble de la population du Québec ou le bien commun, bien on se dit qu'on peut faire mieux.

Et, dans ce sens-là, Thomas Piketty, qu'on connaît de plus en plus même ici, dans cette Chambre, parle d'utopie utile, et moi, depuis toujours, je parle de rêve nécessaire. Si ça n'avait pas été de tous ces gens que j'ai rencontrés au fil de ces 30 ans, ceux qu'on dit vulnérables, ceux qu'on traite parfois de faibles, je n'aurais ni la légitimité ni la force d'être ici parmi vous. Et je leur en remercie profondément.

Motion formulant un grief

M. le Président, c'est pour toutes ces raisons que je présente la motion de grief suivante :

«Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour son entêtement à maintenir le Québec dans l'austérité et pour son refus d'identifier de nouvelles sources de revenus auprès des entreprises et des particuliers fortunés permettant d'atteindre l'équilibre budgétaire sur le moyen terme en évitant de nuire à l'économie, à l'accessibilité et à la qualité des services publics et aux conditions de vie des plus pauvres et de la classe moyenne.» Merci.

Le Vice-Président (M. Gendron) : Alors, je vous remercie, Mme la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques, de votre intervention. Et, comme tous les autres, votre motion de grief, pour l'instant, elle est déposée, et on évaluera un peu plus tard... sous réserve de sa recevabilité.

Avant de céder la parole au prochain intervenant ou à la prochaine, je dois vous aviser que trois débats de fin de séance se tiendront aujourd'hui : le premier débat, sur une question adressée par Mme la députée de Richelieu au président du Conseil du trésor concernant la prise de possession du CUSM par le gouvernement du Québec; le deuxième débat, sur une question adressée par M. le député de Chauveau au ministre des Finances concernant les coûts pour les contribuables du développement éolien au Québec; et un troisième débat, sur une question adressée par M. le député de Lac-Saint-Jean à M. le premier ministre concernant le rôle du gouvernement du Québec dans la nomination des juges de la Cour suprême.

Et nous allons maintenant poursuivre le débat sur le discours inaugural, et je cède la parole à M. le ministre de... député de Charlesbourg...

Une voix : ...

Le Vice-Président (M. Gendron) : ...de l'Emploi et de la Sécurité du revenu. M. le ministre, à vous la parole.

M. François Blais

M. Blais : Merci, M. le Président. Il me fait plaisir de prendre la parole ici aujourd'hui devant vous pour la première fois en cette Chambre.

Je veux tout d'abord vous saluer ainsi que saluer tous les collègues, là, du gouvernement et des oppositions. C'est un privilège, c'est une fierté pour moi de représenter les citoyens et les citoyennes de la circonscription de Charlesbourg, que je remercie, comme tant d'autres l'ont fait ici, de m'avoir accordé leur confiance le 7 avril dernier.

Je profite de l'occasion pour remercier toute la population qui m'a permis... tous les gens... les personnes, pardon, qui m'ont permis de gagner la confiance des gens de Charlesbourg pendant cette campagne. J'aimerais vous dire que Charlesbourg va souligner, en 2015, le 350^e anniversaire de l'installation des Jésuites au Trait-Carré. Ce sera un moment très important pour la population que nous allons tenter de souligner, là, bien sûr de façon exemplaire. Quelques remerciements, si vous voulez bien, tout d'abord, aux membres de ma famille, mes proches : ma conjointe Marie-Claire, qui a été très importante dans mon cheminement, dans la décision de me présenter en politique mais aussi lors de la campagne électorale, tout comme moi, elle en était à ses premières armes; mes enfants aussi; mes amis. Mes enfants m'ont étonné, ils m'ont surpris. J'avais l'impression qu'ils se tiendraient loin de toute activité politique, et, au contraire, ils se sont engagés beaucoup plus que je ne pouvais l'imaginer dans cette campagne, me donnant un coup de main et aussi donnant un coup de main au Directeur général des élections. Les amis, des collaborateurs de l'Université Laval, et parfois qui me disaient : Tu sais, moi, ce n'est pas vraiment mon premier choix, ton parti, mais tu es mon premier choix et je suis très content que tu te présentes à cette élection et puis que tu puisses un jour, peut-être, te rendre au Parlement de Québec.

Donc, j'ai plusieurs personnes à remercier. Vous savez très bien, hein, vous avez fait plusieurs campagnes, que, hein, nous ne sommes jamais plus grands que les personnes avec qui nous travaillons. Donc, ce serait impossible de toutes les nommer, mais, bien sûr, Gilles Papillon, qui a été pour moi un mentor, qui a fait mes... qui m'a aidé à prendre... à faire les premiers pas, bien sûr, en politique. Je pense à François Bégin; au président de l'exécutif libéral de Charlesbourg, Michel Gameau; Isabelle, Sylvie, et combien d'autres. Ce qui a été très touchant pour moi lors de cette campagne, c'est de voir les bénévoles arriver comme ça, progressivement, du jour au lendemain, simplement parce qu'ils adhéraient au message, ils adhéraient à la cause.

Alors, j'ai découvert toute la fébrilité et aussi la solidarité qu'il peut y avoir à l'intérieur d'une campagne électorale. Chacun, hein, toutes ces personnes m'ont permis de siéger aujourd'hui dans cette Chambre, et qu'ils trouvent ici la marque de ma plus profonde reconnaissance.

J'en profite aussi pour saluer mes adversaires des différentes formations politiques. Se présenter en politique, c'est un acte qui implique beaucoup de sacrifices, paraît-il, et qui démontre une volonté réelle de servir sa collectivité. Je remarque la grande qualité des candidatures, hein, qui étaient présentées aux Québécois lors de la dernière élection. On parle de cynisme au sein de la population, cynisme de l'électorat. Moi, au contraire, quand je remarque la qualité, hein, des personnes qui sont ici et aussi la qualité des personnes qui se sont présentées lors de cette dernière élection,

je pense qu'il y a encore un grand avenir pour la démocratie au Québec. Je ne peux pas passer sous silence deux de mes adversaires dans Charlesbourg : Mme Denise Trudel, qui a siégé ici, et Mme Dominique Payette, qui représentait le Parti québécois. Encore une fois, elles ont fait une très belle lutte et elles ont été à la hauteur, là, de ce que la population peut attendre de candidats d'une élection.

Le discours inaugural du premier ministre reflète les priorités de notre gouvernement, que nous avons exprimées tout au long de la campagne électorale. La population nous a confié la responsabilité de relancer l'économie et l'emploi et de gérer les fonds publics avec rigueur. Pour se donner les moyens d'investir dans les secteurs qui nous tiennent à coeur, il faut réduire le fardeau fiscal des familles et notre dette. Il faut augmenter nos revenus et réduire l'ampleur de nos dépenses. C'est un exercice que nous effectuons quotidiennement dans chacune de nos familles, hein?

• (16 heures) •

D'ailleurs, moi, j'ai cinq enfants. Alors, les plus vieux sont déjà assez grands. Mais j'avais l'habitude, lorsqu'ils étaient en demande, de leur poser la question : En ai-je besoin? Deuxièmement, en ai-je les moyens? Et troisièmement : Est-ce qu'une alternative existe? C'est ce type de questions, je pense, que les Québécois et que ce Parlement devront se poser au cours des prochaines années. Ce virage est nécessaire parce qu'il nous donnera — et j'adore cette expression — les moyens d'être libres de nos choix. Il n'y a pas à avoir honte de vivre selon nos moyens. Au contraire, vivre selon ses moyens, c'est une des clés du bonheur, le bonheur des individus comme le bonheur des collectivités.

Plusieurs personnes m'ont posé la question : Pourquoi, François, pourquoi quittes-tu la vie universitaire pour te lancer en politique? Il y a plusieurs réponses, et ça pourrait prendre un certain temps, mais j'aimerais revenir à l'essentiel. Tout d'abord, j'ai eu le privilège d'être, dans ma carrière, le doyen de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval. Cette faculté, vous le savez très bien, a joué un rôle extrêmement important dans l'évolution du Québec et dans sa modernisation. Ça remonte bien sûr au père Lévesque et à ses nombreux étudiants qui ont été les artisans de la Révolution tranquille. L'année dernière, nous avons souligné les 75 ans de cette faculté avec plusieurs activités, et nous nous sommes remémoré, hein, ce que nous avons fait de grand et de beau pendant cette Révolution tranquille.

Par ailleurs, dans mes réflexions personnelles et dans mon travail universitaire, je m'étais rendu compte, depuis un certain temps, que l'État québécois est à la croisée des chemins. Notre État-providence, qui a été un élément d'émancipation très important à la fois pour les individus et pour notre collectivité, notre État-providence court le risque d'une implosion si nous ne réussissons pas à contrôler nos budgets et si nous ne réussissons pas à définir mieux nos priorités. J'en suis arrivé à la conclusion qu'une modernisation de l'État et une modernisation de son financement, de son panier de services sont nécessaires si l'on veut maintenir une solidarité sociale forte. Et, pour arriver à cette modernisation de l'État, il nous faudra du courage, il nous faudra de la science, beaucoup de science, des évaluations, des données probantes, des études comparatives sur les meilleures pratiques dans le monde. Et j'ai retrouvé, dans le discours de mon chef et maintenant du premier ministre du Québec, cette dose de courage, de science et finalement un esprit de dialogue extrêmement important pour pouvoir passer au travers.

Le 23 avril dernier, j'ai eu la chance d'être nommé par le premier ministre à titre de ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale. C'est un grand honneur pour moi mais aussi une très grande responsabilité. Un grand honneur de me retrouver à la tête d'un ministère au coeur des priorités de notre gouvernement, l'Emploi. Notre gouvernement a pris un engagement clair : relancer l'économie afin de générer la création de 250 000 emplois en cinq ans. C'est un défi important, mais nous devons y arriver. D'ici 2020, ce sont 1,4 million de postes qui devront être comblés au Québec. Cette année, plus de personnes vont quitter le marché du travail que de personnes vont y entrer.

Comme l'a souligné le premier ministre la semaine dernière, dans le contexte où la démographie décroît, notre productivité doit s'appuyer sur une participation maximale sur le marché du travail. Pour ce faire, nous miserons sur trois volets : une formation technique plus souple et mieux alignée sur les besoins des entreprises; l'inclusion de tous et toutes au marché du travail, particulièrement les travailleurs expérimentés, les jeunes, les femmes et les personnes près du marché du travail — nous avons besoin, hein, de chacun — et une immigration soutenue, prête à l'emploi et bien formée. Les efforts de mon ministère seront donc orientés en ce sens. Notre priorité sera l'emploi.

Par ailleurs, le ministère que j'occupe est à la convergence entre le social et l'économie, ayant aussi la responsabilité de la solidarité sociale. Notre défi sera donc le suivant : protéger les personnes les plus vulnérables de notre société, tout en s'assurant de tout mettre en oeuvre pour favoriser leur retour et leur accès au marché du travail. Il faudra tenter de moderniser l'aide de dernier recours afin de diminuer, si possible, les effets de trappe de la pauvreté. Nous devons nous assurer qu'il soit toujours plus avantageux de travailler. Nous devons nous assurer qu'il soit toujours plus avantageux de travailler. Cela a été dit à plusieurs reprises par le premier ministre.

Cela passe notamment par la révision de la fiscalité des particuliers et de la parafiscalité, les personnes recevant des transferts de l'État. La tâche s'annonce lourde, mais, déjà nommé, le problème doit être considéré comme un progrès. Le premier ministre a d'ailleurs annoncé qu'une commission sera mise sur pied prochainement afin de se pencher sur le sujet de l'incitation au travail et à l'épargne, et nous y serons pour représenter la situation des travailleurs à faibles revenus et des prestataires de dernier recours. Cette révision permettra de travailler afin d'assurer plus d'équité entre les personnes à l'aide de dernier recours, les personnes à faibles revenus, les personnes sur le marché du travail.

En terminant, je veux vous assurer que j'effectuerai mon mandat de député et de ministre dans un esprit de collaboration avec tous les députés de cette Chambre; dans un esprit de dialogue avec tous ceux et celles qui pensent, comme moi, que l'État québécois a un nouveau rendez-vous avec l'histoire. Il nous faut reconquérir notre liberté. Je vous remercie, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Gendron) : Alors, je vous remercie, M. le ministre de la Solidarité et de l'Emploi, et je reconnais maintenant Mme la... Je reconnais maintenant Mme la députée de Sainte-Marie... pas Sainte-Marie, Saint-Henri—Saint... Saint-Henri... quelque chose de même, là.

Mme Blais : Anne.

Le Vice-Président (M. Gendron) : Saint-Henri—Sainte-Anne. Mme la députée.

Mme Marguerite Blais

Mme Blais : M. le Président, je vous félicite pour votre réélection et votre longévité, vous êtes un exemple de vieillissement actif. Et je tiens à féliciter toutes celles et ceux qui ont été élus ici, à l'Assemblée nationale, et toutes les personnes qui ont osé se présenter pour les élections qui ont eu lieu le 7 avril dernier.

J'aime beaucoup improviser, mais j'ai écrit mon texte parce qu'il est descriptif. Alors, je vais le lire. Le 7 avril dernier, les citoyennes et les citoyens du comté de Saint-Henri—Sainte-Anne m'ont fait l'honneur de me réélire pour un quatrième mandat consécutif sous la bannière du Parti libéral du Québec, le premier mandat ayant été le 26 mars 2007. À cette époque, je ne savais pas ce qui m'attendait au salon bleu ainsi que toutes les expériences humaines que je vivrais. Nous sommes 125 personnes à représenter 8 millions de Québécois; c'est une grande responsabilité qui nous incombe. Certaines expériences furent plus difficiles que d'autres. Vivre en collégialité au sein d'une famille politique inconnue, apprendre à développer une nouvelle forme de discipline, soit celle d'un groupe parlementaire, des règles importantes à suivre, et celles en tant que législateur. Je ne suis pas avocate, je ne suis pas née dans un milieu politique. Nous ne parlions que peu de ces choses à la maison, sauf que mes parents étaient fédéralistes. Mon père fut blessé au front lors de la Deuxième Guerre mondiale, et ma mère était francophone native du Nouveau-Brunswick.

Les commettants viennent au bureau de comté parce que leur logement est passé au feu et qu'ils ont tout perdu ou parce que le prix des logements a explosé et qu'ils sont incapables de faire face à leurs responsabilités financières, malgré qu'ils aient un boulot. Ils doivent parfois avoir recours à des banques alimentaires. Tu as le devoir de trouver une solution alternative afin d'assurer leur sécurité alimentaire. D'autres parce qu'ils n'arrivent plus à payer leur compte d'électricité, ou encore parce qu'ils ont perdu leur emploi, ou encore ils se sont blessés au travail, ils ont de la difficulté avec la CSST. On voit parfois des femmes victimes de violence conjugale, avec une marmaille et pas un sou en poche pour les nourrir. On doit trouver des ressources pour accompagner ces femmes dans leurs démarches. On reçoit des groupes de pression qui revendiquent auprès du gouvernement plus de soutien financier, à titre d'exemple, pour le logement social ou le financement des groupes communautaires. Ils font leur travail; le nôtre est de les écouter et de faire cheminer leurs revendications. On accueille des membres de communautés culturelles qui, malgré leur diplôme en poche, ne peuvent se trouver un travail selon leurs compétences, certaines communautés étant plus touchées, plus stigmatisées que d'autres.

• (16 h 10) •

Un bureau de comté, c'est un peu tout cela, et extrêmement exigeant, en particulier dans certains milieux où la pauvreté côtoie la richesse. Aussi, je remercie toutes les personnes qui ont travaillé pour les citoyennes et citoyens de Saint-Henri—Sainte-Anne au cours des sept dernières années au bureau de comté, en particulier Isabelle Gauthrin, qui, après une absence, est de retour, et Gabriel Retta qui furent respectivement directeurs du bureau. Isabelle me représente souvent le soir, les fins de semaine, lorsque je siége à l'Assemblée nationale, sans oublier les différents attachés politiques qui furent merveilleux et à l'écoute des besoins de la population au cours de ces années.

Quatre élections en sept ans, c'est épuisant, mais tellement gratifiant. Lors de l'élection du 7 avril dernier, j'ai obtenu une majorité de 11 540 voix, soit 52,3 %, du jamais vu dans l'histoire de Saint-Henri—Sainte-Anne. Je remercie donc les électrices et les électeurs qui me font confiance et je remercie tous les bénévoles, sans les nommer individuellement, qui ont mis la main à la pâte. Mais je nommerai M. Gilles Daigneault qui, à l'âge de 85 ans, est toujours autant dans l'organisation des campagnes électorales. Il brillait par sa présence du matin jusqu'au soir. Il courait plus que moi et connaît chaque maille d'une campagne. M. Robert Dobie, un militant de la première heure, entre autres avec Nicole Loisel qui fut députée du comté pendant 17 ans, et qui est toujours présent à mes côtés.

Ce comté urbain est situé dans le sud-ouest de Montréal. Si je vous parle, M. le Président, de Saint-Henri, vous pouvez faire une association avec Gabrielle Roy et Yvon Deschamps ou encore Lise Payette. Un quartier ouvrier populaire, comme on disait à l'époque, en mutation le long du canal de Lachine, où le développement immobilier se traduit par de nouveaux condos et de petites maisons de ville, de nouveaux restaurants avec des chefs inventifs, qui sont plus que des restos de quartier, mais des tables courues. Mon bureau de comté, d'ailleurs, est situé dans ce quartier, juste en face du métro Lionel-Groulx.

Si je mentionne Pointe-Saint-Charles, lieu de ma naissance, on pense immédiatement à la maison Saint-Gabriel, la première école à Montréal, fondée par Marguerite Bourgeois, qui regorge d'histoire avec l'arrivée, il y a plus de 350 ans, des Filles du Roy venues peupler le Nouveau Monde. Enfant, je passais par cette maison de pierres anciennes, fermée, et je cherchais à glaner par une fenêtre un objet ou un meuble d'époque. Remercions soeur Madeleine Juneau, de la congrégation de Notre-Dame, qui a redonné ses lettres de noblesse à cette maison, l'un des plus beaux musées du Québec, animé à l'année longue par des conteurs, où il fait bon, l'été, se promener dans les jardins, mais aussi avec des expositions permanentes et temporaires. C'est un lieu d'histoire où Montréal a vu le jour.

Pointe-Saint-Charles, c'est aussi une communauté irlandaise qui a laissé des traces toujours tangibles, entre autres, rue Centre, deux immenses églises sont construites côte à côte, l'une irlandaise et l'autre canadienne-française. Étonnant. Une fois par année, les fidèles se déplacent dans l'une ou l'autre église, et le célébrant francophone s'exprime en anglais, et celui d'origine irlandaise, en français. Les voix des chorales respectives des deux églises s'entremêlent et nous proposent des chants en français, en anglais, mais aussi en latin. C'est toujours un dimanche magique. Pointe-Saint-Charles, c'est aussi l'endroit où Isabelle Boulay a décidé de s'installer et de vivre avec sa petite famille.

Saint-Henri—Sainte-Anne, c'est également le Marché Atwater et son architecture art déco. Les gens de Westmount descendent toujours vers ce marché des plus populaires, qui est le marché de mon enfance où mon père

m'y amenait acheter des poules vivantes. Ce n'est plus le cas aujourd'hui, on ne vend que des animaux bien dépecés dans les boucheries du deuxième étage. Les temps changent. Des gens de Westmount ont récemment décidé de s'installer, de vivre dans ce comté, entre autres à cause du canal de Lachine qui propose une merveilleuse piste cyclable, des tables pour pique-niquer et un développement en habitations de luxe le long du canal, à proximité de l'eau. Ces condos sont devenus prisés, et ce sont des gens plus fortunés qui peuvent se les procurer, mais juste en face, dans la Petite-Bourgogne, on y trouve le plus grand parc de HLM au Canada. Eh oui, la pauvreté qui se frotte quotidiennement à une forme de richesse. Durant la campagne, en faisant du porte-à-porte, j'ai été une fois de plus touchée par cette grande pauvreté, qu'elle soit sous forme de solitude, d'analphabétisme, de maladie physique ou psychologique ou financière.

La Petite-Bourgogne est un lieu culturel et musical qui évoque de célèbres noms de jazzmans, dont feu Oscar Peterson, ou Charlie Biddle, ou encore Oliver Jones, qui a inauguré l'été dernier son piano public dans le parc Sainte-Cunégonde. Plus jeune, ma grand-mère habitait dans ce quartier composé de membres de la communauté noire. Ils étaient chez eux, et j'étais chez moi. La différence, je ne la voyais pas. Aujourd'hui, on trouve plusieurs communautés culturelles, entre autres des membres de la communauté bengalaise. Les jeunes apprennent tous le français et fréquentent nos institutions publiques d'enseignement. La différence, je ne la vois toujours pas. Des parcs communautaires, des lieux d'entraide, de partage, des écoquartiers ainsi que le Théâtre Corona, qui est en partie responsable de la renaissance de la Petite-Bourgogne.

Saint-Henri—Sainte-Anne, c'est aussi un quartier industriel qui fut abandonné pendant de nombreuses années et qui revit, soit celui de Griffintown, qui se reconstruit différemment autour de l'École de technologie supérieure avec tous ces condos qui voient le jour soit dans d'anciennes usines ou encore qui émergent rapidement de terre. Condos, entreprises de multimédia, brasseries. Bref, Saint-Henri—Sainte-Anne, c'est aussi l'éclosion de toutes ces nouvelles boutiques chics, vintage et la disparition petit à petit des antiquaires qui longent la rue Notre-Dame, de nouvelles tables avec de jeunes chefs réputés venus s'installer dans ces quartiers nouvelle vogue. Saint-Henri—Sainte-Anne, un comté où il fait bon vivre près du centre-ville de Montréal, du Centre Bell, entre les ponts Champlain et Victoria, à proximité de nombreuses bouches de métro et de parcs verdoyants l'été venu.

Deux autres quartiers ferment la marche : Côte-Saint-Paul, où le Théâtre Paradoxe fut inauguré récemment et redonne ainsi vie à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, qui sera en mesure de poursuivre une nouvelle vocation et d'être le pôle d'attraction pour redynamiser ce quartier; et finalement Ville-Émard, le petit coin de naissance de la comédienne et animatrice Marina Orsini et le quartier d'enfance du pianiste et compositeur Alain Lefèvre, de réputation internationale. Il est fier de Ville-Émard. Il a d'ailleurs composé une pièce musicale, *Ville-Émard la belle*.

C'est un comté qui compte beaucoup de personnes âgées et d'habitations sociales et/ou communautaires pour aînés. Le regroupement pour aînés du Sud-Ouest organise des activités afin de favoriser un vieillissement actif. D'ailleurs, le ROPASOM a obtenu, en 2009, un financement du gouvernement du Québec afin d'entreprendre la démarche de l'Organisation mondiale de la santé sur les saines habitudes de vie qui anticipe le modèle de la démarche Municipalité amie des aînés mise sur pied par notre gouvernement pour adapter nos milieux de vie afin de demeurer en santé le plus longtemps possible.

Comme il se doit, je remercie une fois de plus les électeurs. Je les rassure tous : Que vous ayez voté ou non pour moi, je vous représenterai dignement à l'Assemblée nationale, et les portes de mon bureau de comté vous sont toujours grandes ouvertes.

Comme le mentionnait le premier ministre dans son discours inaugural, le 21 mai dernier, personne n'a le monopole des bonnes idées. Le gouvernement du député de Roberval et premier ministre du Québec veut réduire la dette afin de s'attaquer aux inégalités sociales. Ce gouvernement souhaite aussi que l'emploi à tous les âges de la vie, pour celles et ceux qui le souhaitent, tels que les travailleurs d'expérience, soit une réalité. On vit plus longtemps en meilleure santé. Nous avons donc l'obligation de se concerter afin de trouver des solutions pour le mieux-être de la population québécoise. Dans son discours inaugural, le premier ministre a mentionné que le projet de loi afin d'enrayer la maltraitance envers les personnes vulnérables serait redéposé, et c'est une excellente nouvelle.

En terminant, M. le Président, je formule un souhait sincère, je réitère ma demande au président de l'Assemblée nationale du Québec afin que la période de questions et de réponses orales soit interprétée en LSQ, langue des signes québécoise, et que le gouvernement du Québec reconnaisse éventuellement la LSQ comme étant la langue des sourds francophones du Québec.

Je remercie une fois de plus les bénévoles, je remercie mon mari chéri, qui m'a permis, au cours de tous ces ans, de m'épanouir dans tout ce que je fais. Merci Jean-Guy Faucher et à toute ma famille venue d'ailleurs, mes enfants : Cécilia, Carlos, Francisco, Shiraz; mes sept petits-enfants : Antoine, Taïna, Aurélie, Malya, Santiago, Aziz et Sara. Je vous adore. Sans vous, je pense que la vie n'aurait aucun sens. Merci, M. le Président.

• (16 h 20) •

Le Vice-Président (M. Gendron) : Alors, merci, Mme la députée de Saint-Henri—Sainte-Anne, de votre exposé sur le discours inaugural. Et, pour la poursuite du débat, je reconnais maintenant Mme la députée de Taillon pour son intervention. Mme la députée, à vous la parole.

Mme Diane Lamarre

Mme Lamarre : M. le Président, j'aimerais d'abord adresser mes remerciements aux citoyens de Taillon. Ils m'ont permis de servir les gens de ma ville natale, de la région où j'habite, où je suis née. Ils m'ont fait confiance, et je veux être à la hauteur de cette confiance.

Je veux également remercier toute mon équipe, qui a travaillé très fort pour m'accompagner dans ce processus que représentait pour moi une toute nouvelle première campagne électorale.

Je veux aussi rassurer les citoyens de Taillon à l'effet que j'ai bien pris la mesure de toutes leurs réalités, qui sont très différentes. Et je veux parler entre autres aux gens du CPE où j'étais une journée où la grand-mère est venue chercher la petite fille de trois ans qui avait dénoncé, le matin, que son petit frère d'un an, absent ce matin-là à la garderie, n'était pas absent par cause de maladie, mais parce qu'il avait été battu par son père. Et ces situations, qui se passent à quelques minutes de nos domiciles, sont tout particulièrement troublantes et nous rappellent le rôle essentiel que les CPE jouent et la protection dont nos enfants ont besoin dans notre société, ici, au Québec.

Je veux également témoigner aux gens que j'ai rencontrés qui parlent de logements sociaux, qui s'investissent pour développer ces logements sociaux pour accompagner, donc, non seulement donner des murs, mais donner vraiment l'accompagnement qui doit aller, que ce sont les premières étapes qui redonnent fierté et la permission aux plus démunis de regarder l'avenir avec l'espoir et que je veux les soutenir dans leur démarche.

L'environnement est également une grande priorité, le SLR, en Montérégie, le transport collectif avec le prolongement du métro attendu, avec la ligne jaune à Longueuil. Depuis l'Expo 67 — ça fait bien 47 ans, M. le Président — que nous espérons ce prolongement en Montérégie.

Et j'ai également entendu les autres besoins, ceux des établissements de santé de la région, les besoins en culture, qui contribue à la paix sociale, les besoins en développement économique et en développement durable ainsi qu'en éducation. Et, puisque la Montérégie sera le siège qui accueillera les Jeux du Québec, également, l'importance du sport pour nos jeunes.

Je porte une immense responsabilité, celle de porte-parole de l'opposition en santé et en accessibilité aux soins. La santé est un déterminant majeur, tant dans la qualité que dans l'espérance de vie. Quand Le Canadien perd un match en séries, ça nous fait mal, mais on s'en remet après deux jours; un cancer, une maladie chez notre enfant, un AVC chez nos parents, un problème de santé mentale chez un proche fait basculer la vie entière du malade et celle de tous ceux qui vivent à ses côtés pendant des années et parfois pendant toute la vie. Qu'au Québec, en 2014, nous ayons besoin de nommer l'accessibilité aux soins dans les responsabilités du porte-parole de l'opposition en santé est inconcevable. Les Québécoises et les Québécois donnent plusieurs milliards de dollars par année pour leur système de santé. Lorsqu'on les questionne en sondage, c'est la priorité qui les préoccupe le plus. Comment expliquer un tel abandon de la population? Parce que c'est ainsi qu'elle se sent, la population, abandonnée, repoussée aux murs des cliniques médicales, soumise à de nombreux allers-retours infructueux, exposée à des dossiers perdus, à des tests à recommencer, à des journées de travail amputées inutilement à cause d'un manque d'organisation en santé. Au Québec, on a confié l'organisation du système de santé à des groupes qui n'ont pas comme intérêt premier la protection et l'accès pour tous aux soins de santé. La population est désespérée.

Les personnes vulnérables. J'invite le ministre de la Santé à écouter les personnes vulnérables avant d'agir. Est-ce qu'on les connaît bien? Est-ce qu'il les connaît bien, ces personnes? Je peux vous dire que, comme pharmacienne, j'accueille ces personnes et leurs proches. J'accueille leurs difficultés, leurs faiblesses, leurs peines et leur révolte souvent justifiée.

En m'élisant, les gens de Taillon ont voulu que je témoigne de ce que les pharmaciens du Québec constatent et tentent d'améliorer avec des moyens actuellement désuets par rapport à leurs compétences et à leur proximité auprès des citoyens du Québec. J'ai aussi témoigné — et je vais continuer à le faire — de tout ce que les autres professionnels, infirmières, physiothérapeutes, optométristes, psychologues, travailleurs sociaux et tous les autres que je n'ai pas le temps de nommer, peuvent apporter au système de santé et tout particulièrement à la première ligne. Il faut permettre que chacun joue son rôle et avoir le courage de partager certains acquis. Les médecins posent aujourd'hui des gestes, des diagnostics qu'ils ne posaient pas il y a 25 ans; c'est la même chose pour les autres professionnels, qui sont prêts à en faire plus.

En 18 mois, 330 000 Québécois ont eu un médecin de famille, et le temps d'attente à l'urgence a diminué de 48 minutes, deux bonnes nouvelles depuis 10 ans en santé au Québec. Nous n'en avons pas eu beaucoup. Mais il reste que, quand 2 millions sur 8 millions de Québécois n'ont pas de médecin de famille, on atteint un point de rupture qui a des conséquences graves. Quand 18 % des personnes qui ont un cancer l'apprennent à l'urgence et non pas d'un médecin de famille, on peut se questionner. La première question qu'on peut se poser, c'est : Si un médecin de famille est disponible, cette personne qui vient d'apprendre qu'elle a un cancer devrait être prioritaire pour y avoir accès, certainement, en tout cas, priorité sur celle qui a un feu sauvage aux deux ans et qui pourrait voir son pharmacien. Si cette personne, jeune ou moins jeune, avait eu un médecin de famille, la deuxième question qu'on peut se poser, c'est : Est-ce qu'elle aurait eu un diagnostic de façon plus précoce? Et est-ce que l'issue de sa maladie aurait pu être améliorée? Pas de médecin de famille, un jeune de 20 ans tardera à faire évaluer cette petite protubérance dans son cou qui est apparue il y a un mois, deux mois. Sans moyen d'entrer dans le système, sa seule option est d'aller passer un dimanche complet à attendre à l'urgence avec un ordre de priorité P5 d'une vingtaine d'heures d'attente. La bonne personne au bon endroit au bon moment, voilà la façon d'améliorer l'accès et, par conséquence directe, un diagnostic plus rapide et des traitements qui donneront de meilleurs résultats de santé, avec une utilisation judicieuse des budgets en santé.

250 000 Québécois utilisent 50 % des consultations à l'urgence. Il faut donc prévoir des suivis, des accompagnements pour ces 250 000 personnes qui sont de grands utilisateurs. Ce dont notre système de santé a besoin, c'est d'une réelle organisation, d'une planification à l'avance du parcours, de la trajectoire de soins des personnes. Les gens doivent savoir où ils doivent aller et ne pas directement, continuellement utiliser les services de l'urgence. Quand elles sont chez elles et qu'elles ont de la difficulté à respirer parce qu'elles ont une maladie respiratoire chronique, si ces personnes-là savent qu'elles peuvent joindre un infirmier à la maison, un infirmier qui les connaît, ou une inhalothérapeute qui va pouvoir se déplacer à la maison en soins à domicile dans la journée, ces personnes-là ne se rendront pas à l'hôpital. Et, si elles y vont, elles ne s'y rendront qu'en réel cas d'urgence. On voit donc qu'on peut améliorer par les soins à domicile l'efficacité de notre système, la sécurité de nos patients et générer des économies, parce qu'aller à l'urgence coûte très cher.

• (16 h 30) •

Quand une personne avec un problème de santé mentale décompense, sa famille, ses amis, son pharmacien s'en rendent compte, mais le seul endroit où on peut l'envoyer, c'est à l'urgence. Souvent, on contrôlera l'épisode aigu avec une injection, pour 24 heures, et on renverra la personne toujours malade et seule chez elle, c'est-à-dire, de plus en plus souvent, dans la rue. Les psychologues, les travailleurs sociaux et les groupes d'entraide communautaire peuvent, avec les autres professionnels de la santé, pharmaciens, infirmières, médecins, médecins omnipraticiens, et médecins généralistes, et médecins spécialistes, constituer un réseau compétent qui accompagnera le patient et en assurera le suivi. Voilà un mot qui a besoin d'être défini, «structurer», «baliser», parce que, si tout le monde peut faire ce qu'il veut quand il veut dans notre système de santé, tout le monde choisira ce qui est le plus facile, le plus agréable et peut-être le plus rentable. Chacun doit prendre une partie plus difficile de ce suivi, qui doit être programmé et planifié. Ça ne coûte pas plus cher, ça s'appelle de la planification et de l'organisation des soins, et ça donne des résultats tangibles.

L'informatisation de notre réseau de santé est lamentable. Des délais inconcevables en découlent et, surtout, un manque d'information parfois vitale. Au moment, encore une fois, où l'on sait en temps réel quand Le Canadien compte un but, on ne sait toujours pas les médicaments que prend une personne inconsciente quand elle arrive à l'urgence d'un hôpital. Avec le gouvernement du Parti québécois, 60 % des pharmacies sont maintenant reliées, et, en juin, on prévoyait que 100 % des pharmaciens le seraient. Nous espérons que ceci se concrétisera avec la même rapidité. Voilà pour les médicaments, mais les tests de laboratoire et d'imagerie médicale tardent. Comment expliquer qu'au cours des 10 dernières années aucune standardisation de ces tests n'ait été faite alors que c'est le gouvernement libéral qui payait pour le développement, toujours recommencé, de l'informatisation?

Voici donc cinq actions concrètes qui pourront avoir un impact sur notre système de santé. Premièrement, informatiser le réseau de santé et accepter des processus de mesure et d'évaluation des pratiques des professionnels de la santé. Ce sont des conditions essentielles.

Deuxièmement, planifier le parcours nécessaire pour chaque patient selon ses problèmes de santé, prévoir des trajectoires, des guichets où les patients pourront se présenter et réellement avoir accès à un professionnel de la santé.

Troisièmement, mieux utiliser tous les professionnels, médecins et non-médecins. Le Québec a formé, depuis 30 ans... je dirais même qu'il a investi, depuis 30 ans, dans la formation de nombreux professionnels de la santé qu'il n'avait pas ou peu dans sa courte histoire : des diététistes, des ergothérapeutes, des inhalothérapeutes. Or, on s'obstine à ne pas actualiser les contributions de ces compétences en se campant dans les vieux modèles d'organisation et de rémunération. Il faut mettre tous les professionnels de la santé à contribution.

Quatrièmement, il faut enseigner et valoriser la responsabilité sociétale à tous les professionnels de la santé en formation. Je crois qu'on devrait l'enseigner à tout le monde, mais à tout le moins aux professionnels de la santé parce que vouloir ne jamais travailler les soirs et les fins de semaine, c'est inconcevable quand on a choisi une profession de la santé. Il faut aménager des horaires de semaine plus faciles, du travail sur trois ou quatre jours, mais tous les professionnels de la santé doivent se rendre disponibles le soir, les fins de semaine et les jours fériés, car la maladie ne choisit pas ses heures, et nous sommes au service de la population lorsqu'on a le privilège d'être choisi comme professionnel de la santé au Québec, où nos facultés sont si contingentées. Le ministre Hébert a pris une décision courageuse en insistant sur le respect des heures d'ouverture plus longues convenues avec les avantages offerts à l'ouverture des GMF. Nous espérons que cette démarche se poursuivra.

Et cinquième condition : continuité. Chaque ministre de la Santé arrive avec son projet, sans continuité de celui qui le précède. Ainsi, la Politique du médicament du ministre Couillard n'a jamais été mise en application et a été tablettée comme certains autres rapports. Le ministre Bolduc a instauré la méthode «lean». Et le ministre Barrette, la méthode «si vous ne faites pas ce qu'on vous demande, il y aura...» Oh! je m'excuse, il ne faut pas que je nomme de noms.

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Et voilà. Vous connaissez la règle, alors, merci, Mme la députée de Taillon.

Mme Lamarre : Donc, le député de Taillon a instauré la méthode «lean», et le ministre de la Santé actuel, la méthode «si vous ne faites pas ce qu'on vous demande, il y aura des conséquences».

Les éléments structurels de notre système de santé sont les GMF. Ils ont fait l'objet d'une analyse exhaustive pour favoriser le travail d'équipe pour ce qu'on appelle les grands utilisateurs du système de santé. Si la première ligne est efficace avec les médecins, les infirmières, les pharmaciens et les autres professionnels, l'effet de cascade qui fait déborder les urgences s'arrêtera et seules les personnes qui ont réellement besoin d'urgence y seront et y seront vues plus vite. On a assez investi dans le béton. 50 cliniques de spécialistes ne répondront pas aux besoins. On n'a pas besoin de murs, on a besoin de disponibilité, et il y a, pour les médecins spécialistes qui ont leur bureau dans les hôpitaux, des heures de disponibilité pour que les patients puissent les voir à cet endroit-là. Alors, comment 50 cliniques de spécialistes pourront répondre mieux aux patients? C'est vider les hôpitaux de spécialistes. Les étudiants, les travailleurs ne demanderont pas mieux que d'utiliser les services des hôpitaux le soir, les fins de semaine.

On oublie parfois le sens des mots. Les Québécois paient déjà et depuis longtemps pour une assurance maladie et médicaments. Cela devrait leur donner une réelle assurance d'obtenir des services et d'avoir accès aux soins essentiels dont ils ont besoin. Le gouvernement fédéral a également une responsabilité, celle de réagir au dossier de la pénurie des médicaments, dont nous aurons l'occasion de reparler ultérieurement.

Enfin, nous souhaitons une politique nationale de prévention, car la prévention, la lutte au tabagisme, les éléments qu'occupent la santé mentale, le cancer sont des éléments importants. Bien sûr, les soins de fin de vie, les soins à domicile et la résolution rapide des problèmes de santé mineurs sont de vrais enjeux pour la santé des Québécois.

Alors, je dirais qu'en Ouganda, à l'hôpital de Lucille Teasdale, qui est une Canadienne, qui accueille 1 100 patients chaque jour, les gens marchent deux jours dans la savane africaine avant d'arriver à l'hôpital, mais ils sont vus en

30 minutes. Au Québec, on conduit les gens en ambulance en 30 minutes, mais on les laisse, malheureusement, trop souvent attendre deux jours dans le corridor. On peut faire mieux. Ma mission sera d'assurer que les Québécois et leurs intérêts soient bien défendus. J'offre toute ma collaboration au ministre de la Santé et je m'engage à assurer une vigilance sans relâche du parti au pouvoir afin que chaque décision serve d'abord et avant tout les citoyens du Québec pour améliorer, dans l'équité, leur santé et leur accessibilité aux soins.

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Alors, merci à vous, Mme la députée de Taillon, pour cette intervention. Je suis prêt à céder la parole à un député du côté ministériel. Donc, je cède la parole à M. le député de Côte-de-Beaupré. M. le député.

M. Bernier : Montmorency, M. le Président, Montmorency.

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Montmorency. Voilà, Montmorency.

M. Raymond Bernier

M. Bernier : Écoutez, M. le Président, je m'adresse aujourd'hui et je m'exprime au nom de tous les citoyennes et citoyens du comté de Montmorency... Nul besoin de vous dire que je suis très fier, très fier et très heureux d'être de retour à l'Assemblée nationale du Québec. Pour moi...

Des voix : ...

• (16 h 40) •

M. Bernier : Écoutez, je veux remercier tous les citoyens de m'avoir accordé leur confiance, et, pour moi, c'est un privilège d'occuper cette fonction à nouveau.

M. le Président, je veux vous féliciter également pour votre nomination. Vous êtes un homme d'expérience, et de retour dans la conduite de nos débats... va certainement simplifier les choses. Je veux également féliciter tous les députés de l'Assemblée nationale du Québec. Vous savez, c'est mon troisième mandat, et, avec l'expérience, je connais la tâche et ce que ça implique d'être député, et je veux vous féliciter d'accepter cette responsabilité pour représenter vos citoyens. Pour moi, c'est une profession qui est noble. La première responsabilité, c'est de servir et aider nos citoyens. C'est notre première responsabilité, et chacun d'entre nous, peu importe la formation politique, nous avons à cœur de le faire avec dévouement, sans compter nos heures et avec l'appui de nos gens.

M. le Président, cette campagne électorale a été possible grâce à l'aide de nombreux bénévoles. J'ai toujours eu une très bonne équipe de bénévoles dans Montmorency, mais, cette fois-ci, la campagne ne s'est pas limitée seulement qu'aux 33 jours, j'ai dû travailler également pour obtenir la confiance des gens de l'Association libérale de Montmorency, que je veux saluer, saluer tous les membres de cette association, pour avoir le droit de représenter le Parti libéral. Et ça, ça ne s'est fait pas seulement que durant cette campagne, ça se fait avant, donc il y avait également une équipe de bénévoles qui ont travaillé avec moi durant toute cette période-là d'environ un an pour reconstruire la circonscription de Montmorency, parce que beaucoup de modifications avaient été apportées, et être capable de convaincre les membres de me redonner encore une fois leur appui. Donc, je veux les saluer, je veux les remercier.

Je veux également, bien sûr, remercier le responsable de la campagne électorale de 2014, M. Jean-Marc Duval. Donc, je veux le remercier, il a accepté de prendre en charge cette campagne, et remercier également le président de l'association, M. Philippe Thomassin, qui est là depuis de nombreuses années et qui a été également responsable au niveau des finances lors de cette campagne.

Écoutez, il y a des gens qui sont près de nous qui sont extrêmement importants lorsque vient une campagne, c'est notre famille. Pas seulement durant la campagne, mais pendant également notre mandat. Donc, moi, je veux remercier mon épouse, Carole, pour tout le travail qu'elle fait avec moi durant toutes les fins de semaine et durant la campagne électorale, son appui; mes filles, Geneviève, Alexandra; mes gendres, Nicolas, Jean-Philippe. Et, cette année, on avait une nouvelle mascotte, Charles-Olivier, qui participait et qui venait au local électoral nous égayer. On en est très fiers, c'est notre premier petit-fils. Donc, on en est... on est très, très heureux. Et, de temps à autre, sa visite venait égayer notre bureau, donc je veux également le saluer aujourd'hui.

Écoutez, Montmorency est à l'image du Québec. C'est un comté où, géographiquement, on retrouve du fleuve jusqu'à Sainte-Brigitte-de-Laval, entre la rivière Montmorency et la rivière Beauport. Les quartiers qui la composent, les quartiers de Beauport, sont habités par de nombreuses familles, que ce soit de Villeneuve, de Montmorency, de Courville, de Sainte-Thérèse, de Sainte-Brigitte-de-Laval. Donc, c'est un endroit où les familles sont omniprésentes. Et c'est un endroit également où on retrouve une activité économique intéressante, avec de nombreuses PME, parc industriel. Donc, un comté actif et un comté qui sait bien se démarquer sur le plan culturel également, avec de nombreuses organisations qui savent bien mettre en valeur Beauport dans toute son histoire. Donc, je veux également saluer tous les bénévoles qui travaillent dans toutes ces organisations, c'est fort important.

M. le Président, vous savez, dans notre tâche, nous avons de l'aide avec du personnel dans notre bureau de comté. Moi, je veux dire à la population de Montmorency, comme je l'ai toujours fait, quand vous venez nous rencontrer au bureau de comté, vous nous faites confiance, peu importe votre problème, et on est là pour ça, bien sûr. Ça peut être des problèmes personnels avec des organismes gouvernementaux, dans d'autres domaines. Ça peut être des projets, des projets à bâtir, ça peut être des projets communautaires, peu importe, on est là pour ça, on est là pour vous servir. Donc, j'invite la population de Montmorency à ne pas hésiter à venir nous voir, à venir nous rencontrer, on est là pour vous aider, on est là pour vous servir.

D'ailleurs, M. le Président, c'est le motif principal de mon retour en politique, de servir la population, parce que ceux qui ont eu l'occasion de le faire et qui, malheureusement... Puis là je désire saluer toutes les personnes qui ont été candidats et candidates au Québec, mais principalement dans Montmorency aussi, ça a été une bonne campagne. Permettez-moi aussi d'ouvrir la parenthèse pour saluer l'ex-députée de Montmorency qui a été là pendant un an et demi, Mme St-Laurent, la remercier pour son travail qu'elle a accompli auprès des citoyens. C'est important de reconnaître ce que les gens ont fait, ce que les gens se sont dévoués auprès de leur population. Donc, je veux la saluer également.

Donc, notre rôle, c'est d'être capables d'apporter du support et le soutien, mais notre rôle aussi, c'est de réaliser des projets ou des grands projets qui sont encore en devenir dans un comté comme Montmorency. Pensons au parc de la Chute-Montmorency. Qui ne connaît pas le parc de la Chute-Montmorency? C'est un élément touristique extrêmement important dans notre comté, et il faut finaliser son aménagement, il faut finaliser sa construction par rapport à d'autres activités, mais c'est extrêmement important de le faire.

D'autres dossiers plus difficiles au niveau de Courville, où présentement il y a une problématique en ce qui regarde les grottes. Donc, il faut se préoccuper de la population pour être capable de les aider, et je suis déjà au travail dans ces dossiers-là. Je tiens à le préciser parce que plusieurs personnes sont inquiètes par rapport à ce dossier-là. C'est un dossier important, je veux également le mentionner.

Il y a également la municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval, où on retrouve le plus grand nombre de familles au Canada, eh oui, au Canada, le plus grand nombre de familles, de jeunes familles. Donc, c'est en devenir, c'est en développement. Pour vous donner des chiffres, en 2003, au moment où j'ai été élu la première fois, il y avait environ 3 000 personnes. Aujourd'hui, on parle de 6 600 personnes. Donc, la croissance a été très grande. On a accompagné la municipalité au cours de son développement. Ce que je leur dis, c'est qu'on va poursuivre également en ce qui regarde les besoins de cette municipalité, besoins qui se situent beaucoup au niveau, bien sûr, de la santé. Donc, on a entendu dans le discours inaugural les priorités au niveau de la santé, priorités de première ligne, bien sûr, les premiers soins, les gens, qu'ils soient capables de se présenter dans une clinique où on va être capable de les recevoir. Donc, pour moi, c'est une préoccupation majeure d'offrir ces services-là à la population, d'offrir ces services-là aux gens de Sainte-Brigitte, aux gens de Beauport. C'est une première, il y a tellement d'enfants, aller s'asseoir dans une salle d'attente en urgence avec des enfants, ça devient difficile.

Au niveau du discours inaugural, ce qui nous a marqués, c'est surtout le discours sur l'économie. Donc, effectivement, il est extrêmement important au Québec de faire le ménage et, au niveau des programmes, être capable d'avoir un suivi. Il y a des programmes qui sont en place qui doivent être consolidés, d'autres qui peuvent être remplacés, d'autres qui peuvent être modifiés, mais il faut avoir une conscience de le faire et la volonté de le faire. Il faut également développer notre économie par nos PME, donc apporter le soutien, apporter l'aide, simplifier les choses pour que nos PME puissent être plus performantes et être capables également de se démarquer à l'international.

J'ai eu l'opportunité de travailler, justement, au niveau du ministère des Relations internationales au moment où des ententes ont été signées, et c'est extrêmement important de pouvoir assister les gens parce que c'est difficile pour quelqu'un, un homme d'affaires ou une femme d'affaires, de partir demain matin puis de s'en aller à l'étranger pour être capable de faire du commerce ou faire des projets sans avoir un soutien et de l'aide. Donc, il faut être capable d'accompagner ces gens-là si on veut... Parce qu'au Québec on est 8 millions, on se doit de développer nos relations d'affaires avec l'étranger. D'ailleurs, il y a des gens d'affaires ici qui ont eu l'occasion de le faire et qui sont aujourd'hui... dont les entreprises sont remarquables au niveau renommée. Écoutez, ça devient un des éléments, en ce qui me concerne, un des éléments primordiaux sur lequel il faut travailler.

Il faut également, au niveau de la fiscalité, redonner le goût aux gens d'avoir des revenus supplémentaires. Vous savez, dans bien des cas, les gens vont recevoir une augmentation ou ils vont faire du travail additionnel, ces choses-là, mais finalement, au point de vue de la fiscalité, ils sont pénalisés. Donc, il y a une commission qui va être mise sur pied pour être capable de revoir la fiscalité, et, encore là, c'est extrêmement important de le faire. Donc, beaucoup de travail sur la planche, beaucoup de choses à accomplir, M. le Président.

Donc, sachez que je veux, en terminant, vous dire que je suis très heureux d'être de retour puis qu'on aura l'occasion de travailler avec l'ensemble des collègues au mieux-être, au développement et à l'avenir du Québec. Merci à vous tous.

• (16 h 50) •

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Alors, merci à vous, M. le député de Montmorency, pour cette intervention. M. le député de Deux-Montagnes, je vous cède la parole.

M. Benoît Charette

M. Charette : Merci, M. le Président. C'est un privilège de prendre la parole dans cette Chambre après une absence de près de deux ans. Donc, j'y vais d'une confiance avec une certaine fébrilité, très, très certainement. Puis, en même temps, au cours des deux dernières années, je ne peux pas dire que j'ai eu l'occasion de m'ennuyer parce que j'ai eu un autre privilège, celui d'agir ici, à l'Assemblée nationale, comme directeur de cabinet auprès de mon bon ami notamment, le député de Chauveau, ce fut une école extraordinaire. Donc, merci au député de Chauveau pour son accompagnement.

Mais, tout de même, privilège, hein? S'adresser en cette Chambre, c'est quelque chose d'unique, 125 personnes au Québec seulement ont cette possibilité-là législature après législature. Et ce privilège, je le dois aux citoyens et aux citoyennes de la circonscription de Deux-Montagnes qui m'ont élu pour un deuxième mandat. La circonscription de Deux-Montagnes, elle est, très certainement, riche de par son histoire. C'est effectivement une des plus anciennes circonscriptions au Québec. Au fil des années — des décennies, dois-je dire, depuis le XIXe siècle, en fait — plusieurs

hommes et femmes se sont succédé, des personnes de volonté, de coeur qui souhaitent contribuer au développement de notre milieu. Donc, le privilège est d'autant plus grand que je leur succède, et j'espère pouvoir leur faire honneur à travers ma présence à l'Assemblée nationale.

Et privilège également parce que les citoyens et citoyennes de Deux-Montagnes ont répondu à l'appel du changement que je leur proposais. Vous n'êtes pas sans savoir, M. le Président, que, depuis les années 70, la circonscription de Deux-Montagnes, traditionnellement, historiquement, devrais-je dire, avait tendance et l'habitude de voter pour le Parti québécois. Donc, ils ont innové en optant pour une formation différente cette fois-ci, ils ont répondu à l'appel de penser différemment, appel que je leur ai lancé aussi en 2011, lors de mon premier mandat ici, en cette Chambre. Parce que oui, j'ai, au départ, été élu sous la bannière du Parti québécois en 2008, mais, au moment de ma démission, en juin 2011, ce que je leur mentionnais, c'est que le Parti québécois, malheureusement, vivait, hein — notre chef, M. François Legault, l'a répété à quelques reprises — un petit peu en fonction du pays imaginaire, en quelque sorte, en s'éloignant des priorités qui sont celles des Québécois et des Québécoises. On parle ici, naturellement, de la santé. On parle également des finances publiques. Les Québécois et les Québécoises sont conscients de cet écart de richesse qui sépare, année après année, le Québec des autres provinces québécoises. Donc, ce que je leur disais, c'est que, malheureusement, le Parti québécois n'a pas pu s'adapter à ces nouvelles priorités, et c'est pourquoi, en 2011, j'ai décidé de quitter le Parti québécois pour travailler à la création de la Coalition avenir Québec, et je dois vous avouer que, depuis, il n'y a jamais eu un seul moment de regret.

Et la dernière campagne électorale m'a démontré à quel point le choix fut juste lorsque j'ai eu l'occasion, au cours des semaines de cette campagne, de faire oeuvre utile auprès de collègues de grande valeur et qui ont permis à la coalition d'obtenir les résultats que nous connaissons aujourd'hui. Et je leur lève mon chapeau, M. le Président, parce qu'au moment du déclenchement de la campagne électorale, lorsque certaines de nos circonscriptions étaient encore à la recherche de candidatures, s'offrir, se porter volontaire pour être candidat lorsque notre formation politique, on se le rappelle, était à quoi, 12 %, 13 %, je leur lève mon chapeau parce que ça démontre une volonté absolument incroyable. Et ce sont des hommes et des femmes avec un parcours de vie tout aussi extraordinaire, et, depuis l'élection du 7 avril, j'en suis témoin à tous les jours.

On formera une opposition assurément très, très constructive, et je suis d'autant plus ravi de faire partie de cette équipe qu'on a un chef qui, contre vents et marées, a tenu un discours extrêmement cohérent tout au long de cette campagne électorale. Il y a certaines vérités qui, pour plusieurs hommes et femmes politiques, ne sont pas bonnes à dire ou, à tout le moins, plusieurs préfèrent les dire au lendemain d'une élection, mais ça n'a pas été le choix de la Coalition avenir Québec. Au niveau de la coalition, à travers notre chef, mais également à travers notre équipe de candidats, on a souhaité donner l'heure juste aux Québécois, leur dire qu'il y a des choix importants qui sont à faire au niveau des finances publiques, au niveau de l'économie. En fait, notre principale motivation, je vous dirais, M. le Président, c'est le sort des générations à venir. On a ce souci-là, on a cette crainte que, pour une première fois dans l'histoire du Québec, on puisse donner moins à nos enfants que nous avons nous-mêmes reçu de nos parents. Donc, oui, il y a certainement lieu de revoir nos façons de faire, il y a certainement lieu de penser autrement.

Ceci dit, je reconnais d'emblée le résultat de la dernière élection et, d'ailleurs, je salue nos collègues du parti gouvernemental. J'y reconnais aussi plusieurs hommes et femmes de grand coeur, mais je leur dirais en toute amitié : Attention au cynisme, en ce sens que l'élection date d'il y a quelques semaines à peine, et déjà on constate dans certains discours certains reculs, et c'est ce que la population ne souhaite pas. Lorsqu'on accorde notre voix, lorsqu'on accorde notre confiance à un candidat ou à une candidate, on souhaite que cette personne-là puisse honorer la parole qu'ils ont donnée, et je fais référence notamment au niveau des tarifs d'électricité. Pendant cette campagne électorale encore récente, le premier ministre élu a répété à plusieurs reprises, et plusieurs de ses candidats ont répété à plusieurs reprises, notamment, qu'il n'était pas question de hausser les tarifs à une hauteur plus importante que celle du taux d'inflation. Et là, depuis quelques jours, la question est posée. Malheureusement, ce même engagement ne semble plus tenir. Ce qui m'inquiète, c'est que ça me rappelle de mauvais souvenirs parce qu'au lendemain de l'élection de 2012 je me souviens très bien du Parti québécois, qui, pendant toute la campagne électorale, avait promis notamment d'abolir la taxe santé, et aussi, dans les jours qui ont suivi l'élection, cet engagement-là ne tenait plus. Bref, ce que je nous dis, en tant que parlementaires, pour garder la confiance des citoyens et des citoyennes, c'est : Gardons parole, donnons honneur à la parole que nous prononçons publiquement.

Sinon, le Québec est certainement... fait face à des défis importants. Je mentionnais l'économie, les finances publiques. Dans les deux cas, l'année 2014 est, malheureusement, une année record. Il y a des records que nous aimons battre, mais il y en a d'autres pour lesquels nous ne devons pas, en aucun temps, être fiers. Record au niveau, notamment, de la péréquation. Cette année, pour la première fois, c'est plus de 50 % de la péréquation qui sera versée au Québec. On parle d'une somme de 9 point quelques milliards de dollars, ce qui est considérable. Et, avec les années, ce montant-là qui est versé au Québec fait en sorte que nous avons perdu notre pouvoir d'influence au sein de la fédération canadienne. Et là je reprends les paroles de notre chef, le député de L'Assomption, en ce sens que, sans ce rapport de force, c'est difficile de jouer pleinement notre rôle au sein de la fédération canadienne. Et, je vous dirais, je rêve au jour où le Québec devra payer de la péréquation parce que sa croissance économique le justifiera. Bref, vivement la péréquation zéro et vivement le jour où le Québec sera à même d'honorer le pacte avec les autres provinces canadiennes et de verser sa juste part au niveau de la péréquation.

Autre record dont nous ne devons pas être fiers, c'est celui du poids de la dette. Pour une première fois, les intérêts de la dette représenteront, pour le gouvernement québécois, une somme qui dépassera les 10 milliards de dollars. C'est majeur, c'est notre marge de manoeuvre, littéralement, qui s'envole à travers ces intérêts sur la dette, et, une fois ces 10 milliards payés, M. le Président, il n'y a pas un seul sou qui sera allé au paiement de la dette elle-même. Ce que ça veut dire, c'est que ce sont, ni plus ni moins, les budgets de 14 ministères qui sont sacrifiés au profit du seul paiement sur les intérêts de la dette. Là aussi, il n'y a pas lieu d'être fiers, M. le Président, et c'est certainement très préoccupant.

Bref, on fait quoi? On pense autrement, ce que propose la Coalition avenir Québec depuis sa création. On ne parle pas de coupures pour couper, on parle d'une gestion différente, avec de belles opportunités qui s'offrent à nous, notamment au niveau de l'attrition, une fenêtre dans l'espace-temps qui est à saisir, qui ne se reproduira pas ensuite avant plusieurs années. Penser autrement, c'est aussi agir, oui, tout en gardant notre spécificité, mais en s'inspirant de d'autres modèles, qu'ils soient canadiens ou internationaux.

Et, si on n'y parvient pas, ce sont des circonscriptions comme la mienne, comme celle de Deux-Montagnes, qui finiront par écoper. Ça veut dire quoi? C'est un hôpital comme celui de Saint-Eustache qui ne sera pas financé à sa juste part. C'est une circonscription où, sur une liste d'attente pour un médecin de famille, on comptera tout près de 10 000, sinon plus de 10 000 personnes. Bref, ce sont ces changements-là qui sont attendus de la part de la population et c'est à travers les bons choix qu'on pourra y parvenir.

• (17 heures) •

Bref, je vois le temps filer, M. le Président. Vous me permettez, avant de laisser la parole à un autre collègue, de procéder à des remerciements qui s'imposent au lendemain d'une élection aussi importante, remerciements auprès de mon équipe de bénévoles qui, depuis des années, m'accompagne et qui, encore une fois, a fait un travail formidable auprès des électeurs et des électrices. Parmi ces bénévoles, certains ont repris leurs fonctions passées au sein de mon bureau de circonscription, et je tiens à les saluer, parce que ce sont aussi des personnes de coeur : Mme Nicole Steben, M. Nicolas Guay, Mme Ginette Hurtubise, M. Pascal St-Denis. Donc, ce sont des gens qui, au quotidien, m'accompagneront et qui feront en sorte que le bureau de circonscription de Deux-Montagnes sera ouvert à la population, ouvert à recevoir les commettants, peu importants les allégeances politiques, de sorte que nous puissions développer encore davantage le sentiment d'appartenance envers le milieu.

Remerciements également, vous me le permettez, sur une note plus personnelle, auprès de mes proches, mes enfants notamment, mes deux plus jeunes, six ans et neuf ans, c'est-à-dire ma fille Corinne et Nathaniel, neuf ans, qui ont participé activement à leur première campagne électorale. J'ai dû, je dois vous avouer, les surveiller de près, parce qu'ils prenaient en mon nom des engagements électoraux qu'aucun politicien ou politicienne n'oserait faire publiquement. Donc, je vous assure, je les surveillais de près. Et ma plus vieille, qui va avoir bientôt 16 ans, m'a fait promettre une chose, et je l'ai respectée. En fait, je me suis engagé auprès d'elle... Vous savez, à cet âge, le souhait premier ou le rêve premier est celui de l'obtention du permis de conduire. Donc, elle m'a fait promettre de ne voter aucune loi qui ferait en sorte que le permis passerait de 16 ans à 17 ans. Donc, je me suis engagé aussi auprès d'elle à ce niveau-là. Ma conjointe, naturellement. Lorsqu'on débute un deuxième mandat, on sait pertinemment les sacrifices que ça peut imposer au niveau de la famille. Donc, ma conjointe, Marianne, je veux la saluer également, sincèrement, pour son support. Mes parents aussi, qui depuis ma tendre enfance m'ont accompagné.

Donc, ce sont tous ces gens qui me sont chers, et qui ont permis ce parcours, et qui, sans eux... ne m'aurait pas donné le goût de m'impliquer comme je le fais auprès de ma communauté. Donc, à eux, un merci sincère. Et à vous, M. le Président, merci pour votre écoute. Merci.

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Alors, merci à vous, M. le député de Deux-Montagnes, pour cette première intervention. Je cède la parole maintenant à M. le député d'Orford. M. le député.

M. Pierre Reid

M. Reid : Merci, M. le Président. Après une carrière universitaire de 25 ans, j'ai été élu une première fois dans Orford en 2003. C'est une responsabilité importante, de représenter plusieurs dizaines de milliers de personnes, mais c'est aussi une grande source de motivation. J'ai été réélu en 2007, 2008, 2012 et en 2014, récemment. Je tiens d'abord à remercier les citoyens et les citoyennes d'Orford, qui m'ont donné la chance pour une cinquième fois de faire partie des 125 députés de l'Assemblée nationale et de travailler pour l'avancement et l'avenir du Québec.

Le travail de député commence évidemment par une élection, et les élections, ça ne se fait pas tout seul, M. le Président, vous le savez très bien vous-même. Des élections, ça demande des bénévoles, des bénévoles qui travaillent entre les élections, toute l'année durant, pendant plusieurs années, mais aussi des bénévoles qui donnent un effort particulier pour une campagne électorale. Alors, je voudrais d'abord dire merci aux membres de l'association, et en particulier de l'exécutif de l'association libérale d'Orford, mais, pour la campagne électorale, je voudrais dire un merci spécial à Serge, Gaétan, Pierre, Réjeanne — ils se reconnaissent, M. le Président — Micheline, John, William, et des dizaines d'autres qui m'aident depuis déjà plusieurs années.

Mr. President, the riding of Orford is rich of many thousands Anglophones distributed in the 20 municipalities of Orford. Nine of these municipalities enjoy an official status of bilingualism. The Anglo communities of the Eastern Townships have played an important role in the development and the life in Orford and in the Townships in general since eight, nine, or sometimes 10 generations. They are real «Québécois», you know. Their presence still plays an important role in our economy and quality of life in the Townships and in Orford. First, I want to thank them, thank them for their support for my last 11 years as MNA, and I want to offer them my full support in their efforts to revitalize their communities.

Le travail du député comprend, au premier niveau, l'aide aux citoyens en difficulté. Alors, ils sont en difficulté pour différentes raisons. Ça peut être, par exemple, des questions d'accès aux services gouvernementaux auxquels ils pensent avoir droit, et souvent auxquels ils ont droit et qui ne leur sont pas permis. Ça peut être parce qu'il y a des erreurs administratives dans un ministère ou un autre. Ça peut être parce qu'il y a des règlements ou des procédures... — et ça arrive, M. le Président, vous le savez très bien puisque vous avez vous-même ce genre d'aide à apporter dans votre

comté — des règlements ou des procédures qui ont été mal adaptés à la réalité de ces individus. Une loi est faite pour tout le monde, sauf qu'on ne tient pas compte de toutes les exceptions et, au fur et à mesure qu'on rencontre des éléments, par la lunette que nous avons comme député... c'est-à-dire que nous voyons cette réalité avec les yeux du citoyen qui a à vivre avec ces règlements-là. On sait très bien que, parfois, les règlements, les lois doivent être changés et qu'il faut les adapter à des cas particuliers. C'est notre rôle comme députés.

Ce travail se fait évidemment dans nos bureaux de comté, en étroite collaboration avec des attachés politiques, et je voudrais remercier aujourd'hui Nathalie Lecours, ma directrice de bureau, Nicole Ronaldi, qui est extraordinaire avec tous ces problèmes particuliers, qui les vit et qui a la capacité... ce qui n'est pas toujours le cas pour un attaché politique, mais qui a la capacité, lorsqu'elle arrive chez elle, dans la plupart des cas, me dit-elle, de pouvoir laisser les cas au bureau et de ne pas y penser toute la nuit. Ça arrive de temps en temps, cependant, que ça lui arrive également, à elle. J'ai déjà connu d'autres attachés politiques, M. le Président — vous en avez sûrement connu vous aussi — qui n'arrivent pas à se séparer de ces cas-là, et qui vivent avec, et qui, après un certain temps, doivent abandonner le poste parce qu'ils n'arrivent pas à concilier et ils deviennent eux-mêmes extrêmement fragiles. Et je voudrais remercier également Michel Morin, à mon bureau, qui, avec Nathalie Lecours et Nicole Ronaldi, a aidé des centaines et des centaines de citoyens à mon bureau de comté.

Finalement, je voudrais remercier ma famille. Je vais commencer par ma mère, Georgette Tremblay, qui est en pleine forme à 88 ans mais qui s'intéresse à la politique, vraiment, depuis 10 ou 11 ans, c'est-à-dire depuis que son aîné est au Parlement du Québec, et qui suit ça de très près. Elle me téléphone souvent pour me dire exactement qu'est-ce qu'on devrait faire et qu'est-ce qu'on ne devrait pas faire. Je voudrais remercier ma conjointe, Lynn Blouin, qui m'a initié, à toutes fins pratiques, à la politique, qu'elle faisait bien avant que moi, je la connaisse. Je voudrais remercier mon fils, Louis, qui a six ans et qui, faut-il s'en réjouir ou en être inquiet, semble aimer beaucoup, beaucoup, beaucoup la politique; ma fille aînée, Marie-Claire; ma cadette, Catherine, qui est la mère de deux petits enfants, deux petites filles, Raphaëlle et Delphine qui font ma joie évidemment, ce sont mes deux petits-enfants. J'aimerais les remercier parce qu'elles m'ont toujours, toutes et tous, supporté sans aucune arrière-pensée depuis 11 ans.

Le travail du député, au deuxième niveau, consiste à accompagner les organismes publics ou privés — publics comme les municipalités, les hôpitaux, privés comme les entreprises, les coopératives et aussi les organismes communautaires — dans leurs projets mais aussi dans leurs problèmes ou dans les obstacles qu'ils rencontrent, ces organismes, dans leurs projets. M. le Président, une bonne partie de ces projets correspondent à des investissements publics dans des infrastructures, et je suis très fier, depuis 11 ans, d'avoir aidé à financer pour plus de 150 millions de dollars de projets dans mon comté, qui est un comté, je vous rappelle, où il n'y a pas de très grandes villes; la plus grande ville est Magog. Ces investissements ont changé la vie de beaucoup de monde dans Orford. Je pense, par exemple, à l'agrandissement majeur de l'hôpital de Memphrémagog, qui est à Magog. Je pense à l'agrandissement du centre sportif régional, qui est situé à l'école secondaire la Ruche. Je pense au bâtiment d'interprétation du marais de Magog. Et je pense à l'aréna Pat Burns, qui est à Stanstead. Et il y en a bien d'autres, évidemment, qui sont peut-être moins importants en argent mais qui sont tout aussi importants pour l'effet qu'ils ont eu sur la population de mon comté.

Au troisième niveau, le travail du député se passe au parlement. Alors, au parlement, d'abord, on le fait au salon bleu, nous sommes en train de le faire maintenant, M. le Président, mais c'est au salon bleu que se font aussi les grands débats, et nous en aurons un bientôt, un débat qui est majeur et qui peut même mettre la vie d'un gouvernement en danger dans certains cas, qui est le débat sur le budget. Alors, c'est ici que ça va se passer. Chaque député a à contribuer, à un moment ou à un autre, à ces débats, parce qu'il représente la population et il doit amener ici ce que sa population veut dire au gouvernement du Québec et dans le débat qui concerne toujours l'avenir du Québec.

La vie du député et de son travail au parlement se fait, pour une grande part, une part majeure, au niveau des commissions parlementaires. J'ai eu la chance de travailler à une commission parlementaire qui est unique parmi les autres commissions parlementaires, parce qu'elle est apolitique et elle travaille, cette commission parlementaire, davantage avec le Vérificateur général du Québec. Nous avons donc, avec le vérificateur, l'occasion de faire venir des sous-ministres — non pas des ministres, des sous-ministres — et de leur demander des comptes : Est-ce qu'ils ont pris en compte ce que le vérificateur a remarqué qui marchait moins bien chez eux et est-ce qu'ils ont trouvé des plans pour répondre à ces problèmes-là? Et nous avons le devoir de leur poser des questions, mais aussi il arrive à l'occasion que, dans cette commission, nous imposons au sous-ministre de revenir avec des réponses quand nous ne sommes pas satisfaits de ces réponses-là.

• (17 h 10) •

Une bonne partie du travail, cependant, en commission, parce qu'il y a plusieurs autres commissions qui sont des commissions législatives, en fait, touche, en fait, pour une bonne part... ce sont des auditions de témoins. Alors, comme membres de ces commissions-là, nous recevons des témoins qui viennent témoigner de ce qu'ils pensent de tel ou tel projet de loi, pour la plupart des cas, et nous posons des questions pour bien comprendre ce qu'ils ont à dire et pour bien nous préparer à la deuxième partie du travail en commission, qui touche les projets de loi, c'est-à-dire l'étude article par article, qui dans certains cas, quand c'est un petit projet, peut prendre peu de temps et qui, dans d'autres cas, peut être très longue, et même tellement longue que, parfois, comme on dit, un projet de loi peut mourir au feuillet. Mais c'est dans cette partie, c'est dans ce travail de commission où, comme députés, on a l'impression parfois qu'on accomplit beaucoup et qu'on fait avancer le Québec de demain.

Il existe également des commissions parlementaires spéciales. Et j'ai eu la chance, M. le Président, de participer à la commission spéciale mourir dans la dignité pendant presque trois ans. Et nous avons évidemment reçu les témoignages de beaucoup de monde. 400 mémoires, au total, ont été présentés, plus d'autres témoignages particuliers qui n'avaient pas de mémoire ou qui n'étaient pas associés à un mémoire. Ce travail, pour moi, et comme tout le travail parlementaire à Québec, est une source de grande motivation, parce que ce que nous faisons ici, en commission, ce

que nous faisons en commission spéciale... Et, quand on arrive ici, au moment de voter pour une loi, par exemple toute la question de mourir dans la dignité, des soins de... La loi sur les soins de fin de vie va arriver bientôt à une étape de vote et elle deviendra ou ne deviendra pas... mais elle deviendra une loi, et c'est la loi de l'ensemble des Québécois. Et c'est une loi qui marque une étape dans le développement du Québec et qui lance le Québec dans son avenir, comme la plupart des lois que nous avons à voter. Donc, le travail se termine ici, au salon bleu, mais c'est un travail qui est large et qui nous permet de donner et de mettre — moi, c'est comme ça que je le vois — dans l'édifice du Québec, chacun la pierre qu'on est capable de mettre au nom des gens qui nous ont élu dans notre comté. Pour moi, c'est une source extraordinaire de motivation.

Finalement, M. le Président, avec le peu de temps qu'il me reste, je vais vous donner quelques caractéristiques particulières du comté d'Orford et de la région de Memphrémagog, qui influencent beaucoup le travail du député.

D'abord, on a une sensibilité extrêmement importante, dans la région, en termes d'environnement, et surtout pour l'eau. Nous sommes à la tête de deux bassins versants : un, c'est la Saint-François, l'autre est la Missisquoi Nord. Et donc ce que nous faisons dans le comté d'Orford, en bien ou en mal, se répercute partout ailleurs. Si nous nettoions bien, si nous faisons attention à ce que nous faisons, évidemment tout le reste de la rivière Saint-François et du bassin de la rivière Saint-François en profite dans le lac Memphrémagog... en partant du lac Memphrémagog. Et même chose du côté de la Missisquoi : si nous faisons du tort à l'environnement en haut du bassin versant, bien, évidemment, ça se répercute partout par la suite. Donc, nous avons une sensibilité particulièrement grande, dans le comté d'Orford, pour l'environnement.

Nous avons un comté où il y a un vieillissement accéléré, en particulier parce que nous avons beaucoup de retraités, mais pas uniquement de Montréal, mais beaucoup, évidemment, de la région montréalaise, qui trouvent que la région Magog-Orford et tout partout autour du lac Memphrémagog, c'est une région extrêmement intéressante, et donc ça augmente beaucoup l'âge moyen de la population, ce qui cause différents problèmes et pour lesquels le député est interpellé souvent, notamment par l'hôpital de Memphrémagog, qui a déjà, depuis très longtemps, pris de l'avance et donné une priorité aux soins à domicile.

Nous avons également à vivre actuellement un renouveau économique, et, parmi le renouveau économique, je vais m'attarder quelques instants sur le renouveau touristique. Nous avons un tourisme qui, traditionnellement, était lacs et montagnes, et ça se faisait tout seul. Maintenant, le tourisme a changé, et nous avons des produits innovateurs, qu'on parle de l'Orford Express, qui, malheureusement, ne pourra pas marcher cette année à cause d'un incendie, qu'on parle de l'escapade Orford et de la croisière sur le lac Memphrémagog. Mais on parle aussi de produits de haute visibilité, des événements comme la fête des vendanges, la fête des couleurs. Et, de plus en plus, il y a une explosion du tourisme sportif dans la région, surtout Magog-Orford, dans le comté d'Orford, et cette possibilité-là nous donne une chance de pouvoir renouveler le tourisme, d'abord un tourisme qui vient... et il vient chez nous pour des raisons différentes. Et nous avons maintenant à trouver des moyens pour faire en sorte qu'il reste davantage chez nous pour profiter de tout ce que nous avons en plus de l'environnement exceptionnel pour faire du sport.

M. le Président, le temps que j'avais est parti. Alors, il s'agit évidemment d'autant de caractéristiques, pour le comté, pour le député, qui amènent une qualité du travail qu'il a à faire et évidemment une motivation qui va avec. Je voudrais terminer en souhaitant un excellent mandat à tous mes collègues et je suis très fier de participer avec vous à cette législature. Et bon mandat, et on va travailler ensemble de la façon la plus positive possible. C'est certainement, en tout cas, mon intention.

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Alors, merci à vous, M. le député d'Orford. Je cède maintenant la parole à M. le député de Gaspé. M. le député.

M. Gaétan Lelièvre

M. Lelièvre : M. le Président, merci. D'abord, j'aimerais adresser mes sincères félicitations à tous les députés qui ont été élus lors de cette 41^e législature et également tous les candidats et candidates qui se sont présentés mais qui malheureusement ont été défaits. Vous savez, ça prend du courage pour aller en politique aujourd'hui, et on croit à la politique. Je crois que c'est une des façons où on peut vraiment changer les choses. Donc, on espère que de plus en plus de Québécois puis de Québécoises se présenteront dans ces postes importants pour améliorer notre société.

Mes premiers mots également pour remercier l'équipe qui a travaillé avec moi pour ma réélection, un deuxième mandat, les bénévoles, ma famille, les amis, tous les supporters, donc trop de personnes pour les mentionner, mais mes sincères remerciements à toutes ces personnes qui m'ont appuyé dans cette deuxième campagne.

Le comté de Gaspé, c'est une immense circonscription : 340 kilomètres linéaires, donc sept heures aller-retour pour faire le tour de mon comté qui s'échelonne de Cap-Chat jusqu'à Grande-Rivière; une région touristique très connue, notamment le rocher Percé, le parc Forillon, l'île Bonaventure; également les pêches, l'aquaculture, la forêt, les mines. Bien sûr, de nouveaux défis avec le pétrole, des défis très importants qui sèment beaucoup d'inquiétudes, mais en même temps une certaine volonté de la part de beaucoup de Gaspésiens et Gaspésiennes de relever l'économie de la région, qui en a grandement besoin.

Donc, également, je vous dirais que le défi principal de ma région se situe au niveau des transports. Vous savez, on ne pourra jamais rapprocher Québec ou Montréal de la Gaspésie, mais on peut travailler sur la façon de diminuer le temps de déplacement entre la Gaspésie et la métropole, et la capitale. Donc, la région de la Gaspésie, notamment le comté de Gaspé, est aux prises avec de nombreux défis sur le plan du transport. Pour vous faire une petite représentation de la situation actuelle, présentement, un billet d'avion entre Gaspé et Québec coûte entre 1 000 \$ et 1 600 \$. Donc, en Gaspésie, ce qu'on dit, c'est : Ceux qui prennent l'avion, c'est ceux qui ne paient pas leurs billets, hein, surtout les fonctionnaires. Donc, les gens d'affaires, la population civile, malheureusement, ne peuvent pas avoir accès à ce mode de transport qui pourtant, aujourd'hui, au XXI^e siècle, est tout à fait normal.

Donc, ça a un impact également sur le tourisme. On parle d'économie touristique de plus en plus dans la région. La Gaspésie a reçu trois reconnaissances internationales de *National Geographic* dans les cinq dernières années. Mais malheureusement, à cause des difficultés au niveau du transport, on a beaucoup de difficultés à performer, pourtant avec des paysages magnifiques, avec un potentiel énorme à développer. Mais les problématiques reliées au transport font en sorte que c'est très difficile de développer à sa juste valeur l'économie touristique de la région.

Le chemin de fer, un autre moyen de transport qui pourrait aussi être mis à contribution, mais malheureusement, depuis deux ans, le chemin de fer est interrompu, tant au niveau du transport des marchandises que des personnes. Donc, pourtant, le chemin de fer est un moyen de transport écologique qui pourrait répondre tant aux besoins des personnes que des manufacturiers, mais, depuis deux ans, le service est interrompu. Il y a un projet pour remettre en place le service, mais on parle d'au-delà de 100 millions d'investissement. Donc, un défi important pour la région mais aussi pour le nouveau gouvernement, qui va devoir statuer dans ce dossier-là.

L'autre moyen de transport qui est très répandu, c'est le transport par autocar. Malheureusement, dans les dernières semaines, la compagnie principale qui dessert notre région nous annonçait qu'on voulait passer de deux dessertes à une desserte quotidienne des grands centres vers la Gaspésie. Donc, c'est vraiment une situation qui nous préoccupe et c'est clair que, dans les prochaines semaines, comme député, je vais défendre, auprès des instances concernées, ce service qui est de plus en plus important et l'un des seuls modes de transport collectif qui est disponible pour la région de la Gaspésie.

L'occupation du territoire, vous savez, c'est un réel défi. On parle d'occupation du territoire depuis plusieurs décennies. L'ensemble des partis qui se sont succédé au Québec en parlent régulièrement, mais nous avons encore beaucoup de défis à relever pour assurer à l'ensemble des citoyens, des citoyennes des régions du Québec une occupation digne du territoire. Pour occuper un territoire de façon digne, de façon responsable, ça nous prend des services, hein, essentiels. Les services essentiels qu'une région a besoin dans son coffre à outils pour se prendre en main, c'est notamment la santé, l'éducation, les transports et les communications, tous des domaines dans lesquels on a, dans la région de la Gaspésie et des Îles, beaucoup de défis à relever.

Donc, c'est sûr que, comme ministre délégué aux Régions, dans la dernière année, je me suis affairé à travailler sur plusieurs dossiers. J'ai parcouru l'ensemble des régions du Québec pour consulter les intervenants de l'ensemble des secteurs d'intervention pour voir qu'elles étaient leurs priorités prioritaires, hein? Parce que, dans les régions, on a tellement de priorités que, comme ministre délégué, je leur disais : Écoutez, aujourd'hui, là, vous allez me donner vos priorités prioritaires, puis on va essayer de se contenter, de travailler sur celles-là, puis ça va déjà être très, très beau, compte tenu de l'ensemble des défis que les régions, malheureusement, ont à relever.

• (17 h 20) •

Un autre secteur extrêmement important, c'est l'éolien. C'est sûr que l'éolien... un dossier qui ne fait pas l'unanimité mais un dossier qui, quand même, a amené une bouffée d'oxygène dans l'économie de la région du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie. L'énergie éolienne, c'est une énergie qui est renouvelable, une énergie verte, donc une énergie qui est d'avenir et qui crée au-delà de 5 000 emplois au Québec mais plus de 1 000 emplois directs dans la région de la Gaspésie et de la MRC de Matane. Donc, encore là, un gros défi. On doit maintenir nos investissements gouvernementaux dans l'énergie éolienne jusqu'en 2024 si on veut assurer à l'industrie manufacturière le maintien des emplois en place. Donc, encore là, un défi très, très important, majeur pour notre région, et je vais m'assurer de collaborer avec le nouveau gouvernement pour que les investissements qui doivent être au rendez-vous se réalisent. La région en a absolument besoin.

L'une des motivations qui m'a amené à m'impliquer en politique en 2012, c'est... Je me souviens de mon premier discours inaugural, j'avais mentionné ma volonté d'améliorer un peu la politique, faire de la politique autrement. Je suis heureux de voir qu'après 18 mois ou 20 mois en politique j'ai toujours comme objectif de participer activement à l'amélioration de la politique au Québec et d'améliorer la chose politique pour s'assurer que les jeunes, la relève, que les Québécois puis les Québécoises qui nous regardent aient le goût de franchir le parquet du salon bleu puis de venir nous remplacer un jour. Je veux donc assurer l'ensemble des partis et des parlementaires qui sont ici de ma volonté de travailler de façon constructive, de façon positive, pour le développement de ma région, des régions du Québec et de l'ensemble du Québec.

Parmi les dossiers qui m'intéressent plus particulièrement comme critique aux affaires municipales et au développement des régions, je vous dirais que toute la question de la modernisation des lois municipales est un élément de premier plan. Pour avoir travaillé pendant plus de 25 ans dans le secteur municipal, local, les MRC et les CLD, je suis à même de constater la vétusté de plusieurs lois, notamment la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, qui est l'une des lois les plus complexes mais qui a permis au Québec d'entrer dans l'ère du XXe siècle après beaucoup de retard. Donc, la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme doit absolument être rajeunie, adaptée aux réalités des municipalités au XXIe siècle.

La fiscalité municipale également, une préoccupation qui a été soulevée notamment dans le livre blanc de l'UMQ, un dossier très important. On est à une étape charnière, le nouveau gouvernement va devoir adopter un pacte fiscal ou une nouvelle entente Québec-municipalités concernant le financement des municipalités. Donc, on espère que, dans les prochains mois, les travaux vont s'amorcer et qu'on pourra, en 2014 ou au début de l'année 2015 au plus tard, avoir un nouveau pacte municipal qui va permettre aux municipalités locales, aux municipalités régionales et aux communautés de connaître les règles qui vont édicter toutes leurs façons de faire, notamment au niveau fiscal, chacun dans leurs milieux.

La décentralisation également est un dossier extrêmement important, un dossier qui fait couler beaucoup d'encre, qui a fait parler beaucoup dans les dernières décennies mais qui, à mon avis, a peu avancé. Et pourtant c'est une avenue incontournable si on veut vraiment développer les régions, occuper notre territoire, avoir une fonction publique plus efficace, plus efficiente. Je suis convaincu qu'on doit impliquer davantage les régions, les municipalités et les

organismes locaux et régionaux dans la délivrance des services gouvernementaux mais aussi dans la planification de notre modèle de développement tant dans nos régions que dans l'ensemble du Québec.

Une occupation dynamique du territoire, c'est un objectif que je poursuis depuis longtemps et que je vais poursuivre pendant ce prochain mandat, et c'est clair que les municipalités, les unions municipales, la FQM, l'UMQ, Solidarité rurale sont des organismes avec lesquels je vais garder un lien très étroit pour m'assurer, comme critique aux affaires municipales, de défendre les intérêts des représentants, qui sont dignement représentés par ces diverses associations.

Un autre dossier qui m'apparaît extrêmement important et dont je suis fier, c'est la Politique nationale de la ruralité. Ça a été mon principal dossier comme ministre délégué aux Régions. Nous avons adopté, dans les derniers mois, dans les mois précédant le dernier suffrage électoral, notre Politique nationale de la ruralité troisième version. Donc, une politique nationale qui va s'appliquer pour les 10 prochaines années, donc 2014-2024. C'est la plus longue Politique nationale de la ruralité de son histoire. On est dans la troisième version. C'est un message clair que notre gouvernement avait transmis aux milieux ruraux à l'effet qu'on croyait aux milieux ruraux, qu'on croyait à la ruralité.

Mais non seulement on y croyait, mais on voulait les accompagner avec des mesures tangibles. Parmi ces mesures, on note un fonds de 470 millions de dollars sur 10 ans, donc 47 millions par année, de budget. C'est une augmentation d'au-delà de 20 % du budget annuel alloué à la ruralité comparativement à la Politique nationale de la ruralité 2007-2014. Donc, un outil extrêmement important qui a franchi les principales étapes d'adoption mais dont certaines modalités vont devoir être finalisées par le nouveau ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Et je peux l'assurer dès maintenant de toute ma collaboration pour voir à la bonne continuité dans ce dossier qui est extrêmement important, vital pour les régions du Québec.

Parmi les autres éléments intéressants de la Politique nationale de la ruralité 2014-2024, on note également l'ajout de budgets pour les agents ruraux. On sait que les agents ruraux sont des éléments clés dans le développement des communautés. Ce sont des personnes qui animent les milieux, qui travaillent avec le monde municipal, avec les intervenants économiques, communautaires. Et on a fait passer, bon, de 150 à au-delà de... tout près de 170 le nombre d'effectifs des agents ruraux, et c'était à la demande des MRC, des CLD, qui misaient sur un plus grand nombre d'effectifs pour les soutenir dans le développement de leurs communautés. La PNR, c'est également 1 000 municipalités sur 1 100 au Québec. Donc, souvent, on pense que la ruralité, c'est une petite partie de nos municipalités, mais, non, la ruralité, ça touche 1 000 sur 1 100 municipalités du Québec. Donc, c'est une réalité qui est extrêmement répandue et qui mérite qu'on s'y attarde, qu'on y apporte toute l'aide et le soutien requis.

Je tiens également à souligner toute l'importance et la qualité du travail qui a été réalisé par Solidarité rurale du Québec, un organisme qui agit comme instance-conseil au gouvernement du Québec, dont la présidente, Mme Bolduc, n'a plus besoin de présentation, elle est connue à travers le Québec et même au-delà. Donc, Solidarité rurale est l'organisme porteur de ce dossier, conjointement avec le ministère des Affaires municipales, et je souhaite que le nouveau gouvernement puisse également appuyer Solidarité rurale dans son mandat d'instance-conseil et le soutenir financièrement à la hauteur nécessaire.

Enfin, un autre dossier extrêmement important pour ma région, c'est la stratégie de développement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, une stratégie qui a été adoptée en mai 2013, une stratégie qui comprend des actions pour les cinq prochaines années, et c'est une stratégie qui n'est pas une stratégie du gouvernement du Parti québécois, c'est une stratégie qui a été réalisée, qui a été élaborée par et pour les acteurs du milieu. On a tenu une vaste consultation de plus de deux mois dans l'ensemble de la région. Les six MRC ont été consultées et l'ensemble des CLD, les groupes communautaires, les gens d'affaires, les aînés, les jeunes. Donc, l'ensemble de la communauté gaspésienne et madelinienne a été mis à partie directement pour se donner un plan d'action, un plan d'action pour les cinq prochaines années, et c'est un document qui est vraiment un document de qualité, qui présente les attentes de la région, et ces attentes sont extrêmement réalistes.

En ce qui me concerne, pour avoir représenté la région, je me suis fait un devoir de travailler de façon transparente avec les acteurs du milieu pour nous assurer que les attentes qui étaient signifiées dans ce document étaient des attentes réalistes et qu'on ait le maximum de probabilité de les réaliser dans un horizon de cinq ans. Donc, c'est sûr que je vais... je compte sur la collaboration du nouveau ministre responsable de la région, le ministre de... le député de Rivière-du-Loup—Kamouraska, pour assurer un suivi vigilant de cette stratégie qui est extrêmement importante pour ma région, qui en a grandement besoin.

Enfin, en terminant, M. le Président, je tiens à réitérer ma ferme volonté de collaborer à tous les travaux, tous les dossiers qui toucheront ma région mais aussi les régions et l'ensemble du Québec auprès du nouveau gouvernement mais également des autres partis d'opposition et autres parlementaires ici présents. Merci beaucoup.

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Alors, merci à vous, M. le député de Gaspé. Je cède maintenant la parole à M. le député d'Argenteuil. M. le député.

M. Yves St-Denis

M. St-Denis : M. le Président, M. le premier ministre, M. le chef du premier groupe de l'opposition, M. le chef du deuxième groupe d'opposition, Mme la députée de Gouin, chers collègues, bonjour. C'est avec beaucoup d'émotion que je prends la parole aujourd'hui pour la toute première fois au salon bleu à titre de député. Tout d'abord, permettez-moi de saluer la population d'Argenteuil, que j'ai le privilège de représenter. Je les remercie du fond du coeur pour leur confiance et je veux les assurer de toute ma collaboration.

I would like to take a moment to thank the citizens of Argenteuil for their confidence and I would like to ensure them of my full collaboration.

Argenteuil, que j'ai dû quitter pour des raisons professionnelles, est ma région natale, région où j'ai grandi, région où j'ai fait mes études primaires et secondaires, et maintenant à titre de député me motive au plus haut point.

Composé de 17 municipalités, le comté d'Argenteuil se distingue par sa diversité, son territoire montagneux, ses nombreux lacs et rivières et sa variété d'activités touristiques dont la route verte, la route des arts, le Festival de la famille, pour ne nommer que ceux-là.

• (17 h 30) •

Situé entre Montréal et Gatineau, le comté est une excellente terre d'accueil pour les familles qui souhaitent s'établir en région, d'autant plus que l'autoroute 50, récemment complétée, nous relie directement entre ces deux grandes villes.

Revenir chez moi pour servir la population d'Argenteuil est tout un honneur. Je ne peux passer sous silence tout le travail effectué par mes parents Yvon et Mado, mon frère Serge, mes enfants Gabrielle et Alexandre et de nombreux bénévoles qui m'ont appuyé pendant la dernière campagne électorale. Leur présence assidue et leur fidélité m'ont tout donné l'énergie nécessaire pour poursuivre mon travail jour après jour.

Je profite également de cette tribune pour m'adresser à tous nos sympathisants. Vous étiez plus de 800, le 30 mars dernier, malgré une bonne bordée de neige, à venir nous donner un dernier élan, à une semaine de l'élection, au Club de golf de Lachute. Vous ne le savez peut-être pas, mais cette grande présence m'a donné toute une poussée pour la dernière semaine de campagne et à toute l'équipe du chef également, qui ont rarement vu un tel déploiement et une telle marque de support de la part de militants. On dit que Les Canadiens de Montréal ont les meilleurs partisans de la Ligue nationale, mais moi, je dis que les meilleurs, ce sont vous.

Avant de me lancer en politique provinciale, j'étais impliqué depuis 16 ans à titre de commissaire scolaire, dont les sept dernières années comme président de la commission scolaire des Affluents. Je veux profiter d'ailleurs de l'occasion pour saluer tout le personnel de la commission scolaire des Affluents pour qui j'ai toujours eu une profonde affection. Également, je voudrais saluer son directeur général, M. Alain Vézina. Je voudrais également prendre le temps de saluer toute la communauté de Terrebonne ainsi que son maire, M. Jean-Marc Robitaille. Vous m'avez accueilli il y a 25 ans, me permettant de m'épanouir tant sur le plan personnel que professionnel. Vous êtes ma terre d'adoption. J'y ai fondé ma famille. Je vous en serai toujours reconnaissant.

J'étais rendu à un point dans ma vie où je voulais m'investir et servir la population autrement. J'ai toujours gardé un lien bien spécial avec le comté d'Argenteuil. Mes parents y habitent encore. Plusieurs de mes amis d'enfance y sont toujours. Je voyais de pas trop loin tout ce qui se passait dans le comté depuis quelques mois. De voir mes amis quitter définitivement le coin pour aller s'établir dans les régions plus prospères me touchait au plus haut point. J'espère que l'expérience professionnelle que j'ai acquise au fil des ans saura être un ingrédient de plus pour aider tous ceux qui travaillent déjà très fort à relancer notre beau comté.

Nous sommes déjà au travail afin d'élaborer un plan de match stratégique pour relancer l'économie et l'emploi dans Argenteuil et plus précisément à Lachute. Pourquoi Lachute? Parce que je crois en une ville centre forte, car, avec une ville centre forte, ce sont toutes les villes en périphérie qui peuvent en bénéficier. J'ai l'intention de travailler très étroitement avec tous les élus locaux pour faire avancer Argenteuil et lui redonner ses lettres de noblesse. D'ailleurs, j'ai déjà eu la chance de rencontrer plusieurs citoyens, plusieurs organismes et plusieurs élus municipaux pour l'évolution de leurs dossiers.

Mon implication en politique provinciale ne date pas d'hier, et, sans le savoir, j'ai commencé il y a 30 ans à préparer ma campagne électorale de 2014 pour devenir député d'Argenteuil. En effet, à cette époque, j'étais bénévole et je posais des affiches électorales pour un de ceux qui auront marqué le Québec à sa façon, soit M. Claude Ryan, à qui je veux rendre hommage. À cette époque, je ne savais pas qu'un jour j'aurais le grand honneur et le grand privilège de marcher dans ses traces. Ce grand politicien m'a beaucoup inspiré, tout comme les députés libéraux qui m'ont précédé, dont M. Beaudet et M. Whissell. Ils ont accompli un travail exemplaire pour les citoyens d'Argenteuil, et je compte travailler avec autant d'ardeur.

Maintenant que l'élection est terminée, nous formons une grande équipe, et je suis fier d'en faire partie. J'aimerais à mon tour féliciter tous les députés pour leur récente élection, mes nouveaux collègues. Je crois fermement à la démocratie et je crois également qu'il nous faut des femmes et des hommes comme nous tous pour faire avancer le Québec, et je les remercie pour leur courage. Je suis également fier de l'équipe libérale qui m'entoure. Les grandes valeurs libérales qui sont la justice sociale, l'équité hommes-femmes, la création et le partage de richesse ainsi que la vision économique, pour la... du Québec, ce sont quelques raisons pour lesquelles j'ai adhéré à ce parti et à son chef, Philippe Couillard.

Et parlons-en, de notre chef. Nous avons la chance de compter sur un premier ministre ouvert d'esprit, transparent et déterminé à travailler pour la prospérité de toutes les régions. Lorsqu'il dit que dorénavant nos adversaires politiques sont des collègues, j'adhère à ça. Lorsqu'il dit qu'on est là pour servir l'ensemble des Québécois, peu importe leur couleur politique, j'adhère à ça. Et, lorsqu'il dit qu'il faut se rallier et travailler tous ensemble, j'adhère à ça. Et c'est ça, s'occuper des vraies affaires. C'est ça, faire de la politique autrement. J'espère que nous y adhérons tous.

Tout comme moi, vous avez entendu son discours mercredi dernier. Honnêteté, écoute et détermination sont les qualificatifs qui décrivent bien le ton donné par notre premier ministre. Nos fondations sont solides. Notre plan de match est clair : le gouvernement libéral souhaite une gouvernance respectueuse, transparente et intègre. Nous souhaitons apporter des solutions concrètes pour les familles du Québec, pour assurer de l'emploi et une économie prospère.

Je ne peux qu'être fier de faire partie de ce gouvernement avant-gardiste et responsable. J'ai la ferme volonté de travailler avec tous les collègues pour l'avancement de nos dossiers, pour l'avancement du Québec. J'ai l'assurance d'une équipe qualifiée, qui me supporte déjà dans mes démarches locales auprès de ma population, et je les en remercie.

Avant de terminer, je voudrais saluer mon équipe de comté : Diane Lapointe, Louise Delisle, Mélanie Cayer, Dominic Chartrand. C'est une équipe exceptionnelle, j'en suis très fier. Je voudrais saluer aussi tous les membres de l'exécutif de l'association libérale d'Argenteuil et notre nouveau président, M. Bernard Bigras-Denis, avec une pensée

particulière pour la famille de notre ex-président, M. Raymond Larose, qui est décédé subitement juste avant le déclenchement des élections du printemps.

Once again, I would like to thank the Argenteuil community for their support. You can count on me and on my full and undeniable collaboration.

Je termine en remerciant encore une fois les citoyens du comté d'Argenteuil pour leur confiance et je leur réitère ma pleine collaboration. Merci.

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Alors, merci à vous, M. le député d'Argenteuil. Je cède maintenant la parole à Mme la députée de Montarville pour son intervention. Mme la députée.

Mme Nathalie Roy

Mme Roy (Montarville) : Oui, merci beaucoup, M. le Président. Chers collègues, soyez tous salués.

Alors, mes premiers mots, en cette 4^e législature, seront tout naturellement adressés aux citoyens de la circonscription de Montarville. Sans eux, je ne serais pas ici, c'est aussi simple que ça. Je veux d'abord remercier du fond du coeur les citoyens de Boucherville et de Saint-Bruno-de-Montarville, ma ville, pour m'avoir accordé leur confiance pour une deuxième fois. Vous savez, être élu pour une première fois, c'est un sentiment extraordinaire, mais être réélu, c'est tout simplement indescriptible. Et ce qu'il y a de particulier, c'est que ça tisse des liens de plus en plus serrés. C'est ce qu'il y a de beau.

Alors, cette confiance renouvelée a fait augmenter ma fierté d'être la députée de Montarville mais fait aussi augmenter la fierté d'être une citoyenne de ce comté. Je sais que je suis extrêmement privilégiée dans cette enceinte. Ce ne sont pas tous les députés qui ont cette chance de vivre dans leur comté, et c'est un grand privilège que j'apprécie à chaque jour. Mais surtout, surtout, ce second mandat m'encourage à être encore meilleure et plus efficace pour servir mes concitoyens, qui attendent en contrepartie, et à raison, beaucoup de leur représentant à Québec. Et ils ont le droit à s'attendre à beaucoup, on est là pour eux. On n'a qu'un seul mandat : servir la population. Je m'engage donc devant vous aujourd'hui à faire tout ce qui est en mon pouvoir pour représenter et défendre dignement et vigoureusement les citoyens de Boucherville et de Saint-Bruno-de-Montarville, qui sont des citoyens exemplaires.

• (17 h 40) •

Et je vous dis ça, ce n'est pas pour rien. Ce sont des gens qui savent se faire entendre haut et fort. Alors, à titre d'exemple, rappelez-vous, en septembre 2012, les électeurs du nouveau comté de Montarville avaient fracassé tous les records à une élection générale au Québec avec un taux de participation de 88 %. Bien, cette fois-ci, les électeurs de Montarville ont encore donné une bonne leçon de démocratie avec un taux de participation d'un peu plus de 83 %. Alors, c'est le deuxième plus haut taux au Québec, j'en suis ravie, je les remercie.

Par ailleurs, pour une seconde élection, les citoyens de Boucherville et de Saint-Bruno-de-Montarville ont fait preuve d'audace et de vision en votant à nouveau pour une candidate de la Coalition avenir Québec. Et les citoyens de Montarville, il faut le dire, hein, ils n'ont pas froid aux yeux. Vraiment, ce sont des leaders, des gens travailleurs, combattifs, inventifs, confiants et informés. Alors, je tiens à les remercier encore, encore, pour ce nouveau mandat qui sera, je l'espère, des plus fructueux. Mais, comme vous le savez très bien, M. le Président, une élection, ce n'est pas l'affaire ni d'un seul homme ni d'une seule femme, bien au contraire. Rien n'aurait été possible sans des militants et des bénévoles engagés, déterminés et créatifs. Parce que, vous savez, quand on n'a pas beaucoup d'argent, il faut être très créatif.

D'ailleurs, je tiens à remercier des gens merveilleux qui m'ont aidée tout au long de mon premier mandat et qui étaient là également pour cette seconde élection. Et je vais les nommer parce que c'est extrêmement important, des gens qui décident de s'investir, de donner de leur temps, de leur énergie pour la politique. Il y a Jean-Pierre et France, vous qui vous êtes joints à moi dès mes premiers pas en politique. Merci pour votre dévouement, votre énergie, votre fidélité, votre sagesse et votre amitié. Il y a mes fidèles collaborateurs et amis : Francine, Denis, et les enfants, Jean-Bernard, Karine et P.-A., de même qu'Yves qui est toujours disponible pour aider quand c'est le temps. C'est grâce à vous tous, de même qu'à ma famille, Isabelle et Luc, et à tous mes militants et bénévoles que nous avons pu faire cette élection. Je les remercie à nouveau, et ils savent jusqu'à quel point leurs gestes, leur appui et leur aide me touchent. Je leur suis profondément reconnaissante.

Pour ce qui est du travail, maintenant, qui nous attend pour ces quatre prochaines années, je mettrai toute mon énergie à m'assurer que la qualité de vie des citoyens de ces deux magnifiques villes que sont Boucherville et Saint-Bruno-de-Montarville, eh bien, que leur qualité de vie soit non seulement préservée et chérie, mais qu'elle soit améliorée, si c'est possible; pourquoi pas? À cet égard, je vais travailler en étroite collaboration avec les maires de ces deux magnifiques villes, des villes qui, il faut le dire, font l'envie de bien du monde.

Alors, nous souhaitons aussi, au bureau, être encore meilleurs dans les services que nous offrirons directement aux citoyens dans notre circonscription. Mes collaborateurs, Francine Leclerc et Jean-Bernard Émond, de même que moi-même mettrons tout en oeuvre pour régler du mieux possible les dossiers que les citoyens nous confieront.

Par ailleurs, il y a un sujet et un dossier qui me tient particulièrement à coeur, et c'est ce dont les citoyens m'ont parlé tout au long des campagnes électorales, c'est la situation des aidants naturels. Alors, je réitère mon soutien et mon appui aux organismes qui viennent en aide directement aux aidants naturels de Montarville. Vous savez, avec le vieillissement de la population, c'est de ça que les gens ont besoin, d'aide et de soutien. Alors, je leur accorde mon soutien financier pour que nous puissions leur offrir, à ces aidants naturels, du répit récurrent. Un petit peu de répit, c'est ce dont ils ont terriblement besoin dans l'immédiat. Alors, j'en fais à nouveau, pour la deuxième fois, un engagement personnel et une priorité.

De plus, je tiens à souligner aux citoyens de Montarville que je serai encore une fois, je l'espère, une députée qui débattrà des idées, toujours dans le plus grand respect des collègues, des adversaires politiques et dans un esprit de collaboration. Pour moi, c'est extrêmement important. Je dis toujours que deux têtes valent mieux qu'une, et notre but, c'est d'aider les citoyens, notre but à tous, quelle que soit notre formation politique. Mais, M. le Président, ça ne m'empêchera pas de dénoncer les erreurs, les contradictions et les incongruités que l'actuel et nouveau gouvernement pourrait faire. Je mets ça au conditionnel, si jamais. Je serai une députée vigilante et toujours dans le but de défendre les intérêts de tous les citoyens de Montarville.

Je souhaite donc travailler à faire avancer le Québec, le Québec d'abord, avec une vision positive et constructive pour l'avenir de tous. Merci beaucoup, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Alors, merci à vous, Mme la députée de Montarville. M. le député de Jean-Lesage, à vous la parole.

M. André Drolet

M. Drolet : Merci beaucoup, M. le Président. Chers collègues parlementaires, en tout premier lieu, permettez-moi de m'adresser plus spécifiquement aux citoyens et aux citoyennes du comté de Jean-Lesage qui m'ont démontré leur confiance pour une troisième fois le 7 avril dernier. Merci beaucoup. C'est pour moi un immense honneur et un privilège de vous représenter à l'Assemblée nationale depuis 2008. Je me suis toujours fait et continuerai de faire un devoir d'être à la hauteur de vos attentes.

J'aimerais prendre quelques instants pour revenir sur la dernière campagne électorale et plus spécifiquement pour souligner le travail de mes extraordinaires bénévoles qui m'ont supporté sans compter les heures. Sans ce travail d'équipe, je ne serais pas assurément devant vous aujourd'hui. J'aurais aimé prendre le temps de tous les nommer, M. le Président, mais le temps manquerait. Je profite donc de cette tribune pour les remercier du fond du coeur puisque leurs implications m'a permis d'être à nouveau élu député du comté de Jean-Lesage. Et permettez-moi, là, par contre, de remercier particulièrement mon équipe de comté, tout proche de moi, mon aile : Claude, Marie-Josée, maintenant remplacée par Josiane, Catherine. Je tiens aussi à remercier les membres de ma famille, ma conjointe Ginette, mes deux fils, Michaël et Jonathan, mes deux belles-filles, Catherine et Marie-Pier, mon petit-fils Édouard et mes trois petites-filles Victoria, Clara et Charlotte, deux belles jumelles identiques, d'ailleurs, M. le Président, qui sont venues au monde le 30 janvier dernier. Sans leur support et leur encouragement, il serait difficile, voire impossible pour moi de réaliser tout ce que demande le travail de député. Merci de votre appui inconditionnel et surtout merci pour votre amour. Je vous aime.

Le 7 avril dernier, la population a fait son choix, soit celui d'élire un gouvernement libéral majoritaire. Je me réjouis de faire partie de cette merveilleuse équipe de 70 députés et je tiens à les féliciter pour leur élection. Je tiens aussi à féliciter mes collègues des autres partis politiques et je veux rappeler à tous l'immense privilège que nous avons d'être élus députés. En effet, sur une population de 8 millions d'habitants que compte le Québec, seulement 125 hommes ou femmes ont la chance de représenter leurs citoyens et de défendre leurs intérêts à l'Assemblée nationale. Cette réalité implique de grandes responsabilités et il faudra nous montrer dignes de confiance que nos électeurs nous ont témoignée.

M. le Président, tous ceux qui me connaissent savent que je suis un homme de valeur et de coeur. Mes activités professionnelles ont toujours été empreintes de cette réalité que je m'efforce d'appliquer aussi en tant que député. En 2008, lorsque j'ai décidé de me présenter comme candidat, j'ai choisi de le faire avec un parti politique auquel je pouvais m'identifier, qui défendait les mêmes valeurs que celles qui me tiennent à coeur et avec lequel j'avais la conviction d'être en mesure de mieux servir les intérêts de mes citoyens. C'est pourquoi mon choix s'est porté sur le Parti libéral du Québec. Je suis très fier de faire partie de cette grande famille et de tout mon parcours des six dernières années.

Comme député, je me qualifie comme un homme de terrain et d'action. C'est pour moi une très grande fierté. J'aime aller à la rencontre de mes citoyens et faire en sorte que mon travail de député puisse améliorer leur quotidien. Depuis 2008, avec l'aide de mon équipe, nous avons réalisé de grands projets : entre autres, la construction d'un terrain de soccer synthétique et l'agrandissement du Patro Roc-Amadour, une grande réalisation de ce projet ambitieux qui permettra à des jeunes d'un secteur plus défavorisé du comté de Jean-Lesage de pouvoir compter sur des infrastructures de qualité. L'agrandissement de ces locaux aura aussi permis l'ouverture d'un centre de pédiatrie sociale, que j'ai d'ailleurs eu l'occasion de faire visiter à mon collègue député de La Pinière au cours des dernières semaines. Ce projet, M. le Président, ne représente qu'une des nombreuses réalisations auxquelles j'ai pu contribuer au cours des dernières années.

Le 24 avril dernier, M. le premier ministre m'a confié le rôle d'adjoint parlementaire au ministre délégué aux Petites, aux Moyennes Entreprises, à l'Allègement réglementaire et au Développement économique régional. C'est pour moi un honneur et un privilège de recevoir ce titre de la part du premier ministre. Il s'agit d'une belle marque de confiance à mon égard et d'un défi très stimulant à relever. Je me sens personnellement interpellé par l'importance d'accompagner et de soutenir les entrepreneurs de chez nous, puisque j'ai moi-même été entrepreneur pendant plus de 25 ans avant de faire le saut en politique.

D'autant plus, j'ai eu l'occasion, en 2011, de participer à l'élaboration de la stratégie sur l'entrepreneuriat. J'ai alors eu la chance, M. le Président, de participer à une vaste tournée régionale de consultation dont le point culminant était le Forum national sur l'entrepreneuriat. Tout au long de cette tournée, j'ai pu entendre des réflexions très intéressantes

exprimées par plus de 700 personnes concernées, rencontrées aux quatre coins du Québec. Ce fut pour moi une expérience extraordinaire qui me permettra d'apporter ce vécu à mon collègue député de Trois-Rivières.

• (17 h 50) •

M. le Président, la semaine dernière, le premier ministre du Québec a livré le discours inaugural de la 41^e législature. Cet événement marquant permet d'exprimer la politique générale du gouvernement et de donner un avant-goût des décisions et des grandes orientations grâce auxquelles notre gouvernement donnera une réelle impulsion à la société québécoise. À mon humble avis, chacun des éléments essentiels a été abordé. Le moins qu'on puisse dire, c'est que vous avez devant vous un gouvernement dont les objectifs sont clairs et les moyens pour les atteindre sont mis en place rapidement.

Pour bien gouverner, il faut d'abord et avant tout établir les grandes priorités sur lesquelles le gouvernement entend agir. C'est dans cette optique que l'emploi, l'économie et le redressement des finances publiques font partie des axes principaux qui permettront au Québec de demeurer fort et prospère. La combinaison de plusieurs actions gouvernementales permettra de protéger nos services publics et d'assurer que les générations qui nous suivront auront des finances publiques en santé.

M. le Président, je porte ici à votre attention trois axes importants du discours du premier ministre qui me rejoignent tout particulièrement : développer l'économie de toutes nos forces pour générer des revenus pour l'État et des emplois de qualité pour l'ensemble des Québécois; équilibrer les finances publiques et réformer la fiscalité pour encore mieux développer, encore mieux bâtir, encore mieux aider, avec l'objectif de réduire notre fardeau fiscal; revoir nos programmes dans une démarche permanente pour que chaque dollar soit bien dépensé et pour que chaque initiative de l'État soit pertinente et efficace.

J'aimerais, si vous me le permettez, attirer votre attention sur la création d'emplois. Je souhaiterais aborder cette dernière par l'entremise d'un volet incontournable qui lui est intimement relié, soit l'entrepreneuriat. En effet, l'entrepreneuriat est une composante importante de la prospérité économique du Québec. Chacune à leur manière, les entreprises sont ancrées dans leurs régions du Québec et contribuent grandement à l'essor de ces dernières.

En ce qui a trait au milieu des affaires, les différents postes que j'ai occupés au cours de ma carrière antérieure m'ont permis d'apprendre que l'entrepreneurship est beaucoup plus qu'un simple concept théorique. Effectivement, M. le Président, l'entrepreneurship est un mode de vie que notre gouvernement entend encourager fortement. Comme le premier ministre l'a mentionné dans son discours inaugural, les PME sont au cœur de notre économie et nous devons les encourager — d'ailleurs, M. le premier ministre avait pris comme engagement, durant la dernière campagne électorale, de nommer un ministre dédié aux PME, et c'est ce qu'il a fait, dès la nomination de son Conseil des ministres, en nommant mon collègue de Trois-Rivières ministre délégué aux Petites et Moyennes Entreprises — parce qu'elles représentent 50 % des emplois et surtout qu'elles génèrent plus de 80 % de nouveaux emplois qui sont créés au Québec.

Notre gouvernement a pris l'engagement, lors du discours inaugural, de faciliter la création d'entreprises, l'investissement, l'exportation et le transfert à la génération suivante. L'entrepreneuriat commence souvent par une idée qui se transforme en rêve, mais, pour que le rêve puisse devenir réalité, il faut savoir accompagner et guider l'entrepreneur vers des bons choix. D'ailleurs, hier soir, je félicite la Fondation de l'entrepreneurship de Québec, qui a réussi à rendre hommage au mentorat des affaires.

M. le Président, je suis particulièrement fier que notre gouvernement ait pris l'engagement d'accompagner les jeunes entrepreneurs et l'entrepreneuriat féminin. Lorsque j'ai participé à la tournée de l'entrepreneuriat en 2010, plusieurs dirigeants de PME nous ont fait part de la difficulté à se retrouver dans l'appareil gouvernemental. La difficulté à connaître facilement les programmes offerts ainsi que la paperasse administrative engendrée par les nombreux permis et règlements existants découragent plusieurs à poursuivre leur projet d'entreprise. Dans ce sens, le premier ministre a réitéré, lors de son discours inaugural, la volonté gouvernementale de réduire la paperasse inutile et le fardeau réglementaire auquel les entrepreneurs sont soumis.

J'appuie les démarches de mon gouvernement qui viseront à favoriser un interlocuteur unique pour chacune des entreprises. Je réitère aussi l'invitation du premier ministre, qui invite les entrepreneurs à nous faire part de leurs idées afin de faciliter l'émergence de nouveaux projets créateurs d'emplois. Lors de son discours inaugural, M. le premier ministre a mentionné plusieurs mesures visant à redresser l'économie du Québec. Pour ce faire, notre gouvernement compte relancer le Plan Nord et mettre en place la première stratégie maritime du Québec. Je suis particulièrement fier de cet engagement, puisque le port de Québec, qui est situé dans mon comté, agit actuellement comme leader du pôle maritime de la capitale qui, lui, génère plus de 5 000 emplois de qualité.

Je suis convaincu, M. le Président, que les mesures annoncées par notre gouvernement feront une différence pour les citoyens de mon comté, entre autres avec la mise en place de plusieurs initiatives qui toucheront le secteur de la santé, des services sociaux, de l'éducation et de la famille. Parmi celles-ci, je me réjouis de l'ouverture prochaine de 50 cliniques ouvertes sept jours sur sept, de l'amélioration des formations techniques et professionnelles afin de mieux les adapter à la réalité du travail, de la tenue d'un forum sur la lutte contre l'intimidation envers les jeunes, mais également des personnes âgées.

En terminant, M. le Président, j'aimerais réitérer en cette Chambre mon désir d'ouverture envers mes collègues. Je souhaite que nos échanges demeurent constructifs et respectueux. Je suis persuadé que, peu importe notre couleur politique, notre objectif ultime est de servir nos citoyens et de faire en sorte de travailler ensemble à l'essor du Québec.

Chers citoyens de Jean-Lesage, encore une fois merci pour votre confiance. Et soyez assurés que je vous représenterai dignement d'ici la fin de ce mandat. Merci beaucoup, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Alors, merci à vous, M. le député de Jean-Lesage. M. le député de Labelle.

M. Pagé : Oui. Bien, écoutez, M. le Président, compte tenu de l'heure, pour ne pas interrompre un collègue à deux minutes après avoir commencé son allocution, si on avait le consentement de la Chambre, on pourrait suspendre et reprendre immédiatement après le souper. Est-ce qu'on a le consentement?

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Alors, y a-t-il consentement pour déroger à l'article 309?

M. Sklavounos : Je crois que mon collègue ne veut pas commencer puis être interrompu à mi-chemin, alors il n'y a pas de problème. Il y a consentement, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Alors, consentement.
Nous allons suspendre jusqu'à 18 heures pour permettre les débats de fin de séance.

(Suspension de la séance à 17 h 56)

(Reprise à 18 h 1)

Débats de fin de séance

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Alors, tel qu'annoncé précédemment, nous allons maintenant procéder aux trois débats de fin de séance. Le premier débat, qui se fera entre Mme la députée de Richelieu et M. le président du Conseil du trésor, concerne la prise de possession du CUSM par le gouvernement du Québec.

Je vous rappelle que, conformément à l'article 310 du règlement, le député qui a soulevé le débat et le ministre qui lui répond ont chacun un droit de parole de cinq minutes, et le député a ensuite un droit de réplique de deux minutes.

Je tiens à vous rappeler également qu'il est permis aux membres de l'Assemblée de poser des questions sur tout sujet d'intérêt public qui relève d'un ministère ou du gouvernement, ce qui comprend la gestion du dossier du CUSM. Toutefois, je vous rappelle également que des accusations criminelles ont été déposées dans ce dossier et que, dans ce cadre, la règle du sub judice s'applique de manière absolue, car le préjudice, il est présumé. Je vous demande donc, Mme la députée et M. le ministre, d'éviter d'aborder tout ce qui concerne les accusations criminelles et de centrer vos questions sur la gestion du CUSM.

Alors, Mme la députée de Richelieu, je vous cède la parole pour cinq minutes.

Consortium retenu pour le projet de construction du Centre universitaire de santé McGill

Mme Éloïse Zakaïb

Mme Zakaïb : Merci, M. le Président. Depuis quelques jours, je pose des questions au gouvernement sur le contrat du CUSM et je n'ai pas de réponse. On a un contrat passé entre le gouvernement, d'une part, et un consortium, d'autre part, pour la construction du Centre de santé universitaire McGill, un contrat civil. C'est le droit civil qui s'applique dans mes questions.

On sait que SNC, l'une des entreprises du consortium, a versé 22,5 millions pour obtenir le contrat. Si SNC a accepté de payer 22,5 millions, c'est pour obtenir un retour sur son investissement. Quand une entreprise investit, c'est pour avoir un retour sur cet investissement-là. Combien? De combien est ce retour? En fait, on ne le sait pas. On sait que c'est plus que 22,5 millions, parce que ce serait insensé, illogique de mettre 22,5 millions pour aller chercher 22,5 millions. On veut donc aller chercher plus. Combien SNC compte-t-elle retirer, combien compte-t-elle aller chercher? 50, 75, 100, 150 millions? On ne le sait pas encore.

J'entends le gouvernement qui se rabat sur la commission Charbonneau ou sur les procès criminels. On est en présence d'un contrat civil. Si le gouvernement prend possession... on dit, en jargon légal, s'il accepte l'ouvrage, c'est qu'il reconnaît que le consortium a agi dans les règles de l'art.

M. le Président, le président du Conseil du trésor a la responsabilité de gérer le portefeuille des Québécois. Je me rappelle encore le point de presse où il exhibait son porte-monnaie. Le président du Conseil du trésor doit examiner en profondeur et avec rigueur l'ensemble du contrat pour faire la lumière sur les coûts cachés, sur la facture qui s'apprête à être refilée aux Québécois. Les Québécois ne doivent pas payer des coûts cachés, des extras cachés. Cet examen doit se faire, et le président du Conseil du trésor doit prendre le temps, il doit le faire avec rigueur, il doit s'y livrer avant de prendre possession, avant de commencer à payer, avant, pas après, comme se propose de le faire le gouvernement.

Le gouvernement nous dit : On va payer puis après on réclamera. Réclamer, dans une poursuite civile, M. le Président, c'est trois, cinq, sept, 10 ans. On sait que ça peut être long, des poursuites. Ce qu'il faut, c'est refuser de payer tant que la lumière n'est pas faite. Le président du Conseil du trésor doit découvrir les coûts additionnels qui seraient refilés aux Québécois pour permettre à SNC de se rembourser de son pot-de-vin puis d'aller chercher ses profits sur son pot-de-vin.

C'est la responsabilité du président du Conseil du trésor. C'est ce que les Québécois attendent de lui. C'est le temps de protéger le porte-monnaie des Québécois, de passer des paroles aux actes. Le président du Conseil du trésor va-t-il examiner en détail l'ensemble des coûts du CUSM pour faire la lumière sur les extras cachés qu'on s'apprête à refile aux Québécois?

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Alors, merci, Mme la députée de Richelieu. M. le président du Conseil du trésor, vous disposez de cinq minutes.

M. Martin Coiteux

M. Coiteux : Merci beaucoup, M. le Président. Sachez que je suis heureux aujourd'hui de faire mon premier débat de fin de séance à l'Assemblée nationale. Et je tiens, en tout premier lieu, M. le Président, à vous féliciter pour vos nouvelles fonctions. C'est aussi intéressant de débattre avec ma collègue de Richelieu, que j'ai d'ailleurs rencontrée à mon bureau il y a quelques jours déjà.

M. le Président, comme l'a mentionné plus tôt aujourd'hui mon collègue ministre de la Santé, nous assisterons sous peu à l'ouverture d'une installation universitaire de calibre international, le Centre universitaire de santé McGill, communément appelé le CUSM. Ces derniers jours, les collègues de l'opposition mettent toute leur énergie à refaire l'histoire. Toutefois, notons qu'il faut aussi s'assurer maintenant, dans le moment présent, de prendre possession et d'opérer correctement cette institution de grande qualité, cette institution de calibre international, comme nous le ferons avec son pendant francophone. Il nous faut aussi offrir aux professionnels de la santé un environnement efficace, dans lequel ceux-ci pourront assurer les meilleurs soins de santé aux patients et à leurs familles.

Pour ce qui est du passé, lorsque des fautifs ont tenté de cacher les traces de leurs méfaits, ils n'ont pas échappé à l'UPAC et ils devront répondre de leurs actes. Je rappelle que nous avons mis en place l'opération Marteau en 2009, puis l'UPAC, et la commission Charbonneau, en plus d'adopter une dizaine de lois pour éliminer des pratiques frauduleuses et assainir le financement des partis politiques. Ainsi, l'UPAC fait son travail, et nous espérons qu'ils iront au bout de cette histoire.

En effet, je tiens à rappeler qu'il y a un principe qui vaut pour tout le monde : personne n'est au-dessus des lois. Aucune entreprise, aucun individu n'est au-dessus des lois. Maintenant, il est important pour nous, pour nous tous, élus, ici, à l'Assemblée nationale, d'être respectueux des examens et des enquêtes qui sont en cours. Ce que les Québécois veulent, c'est qu'il n'y ait pas d'ingérence politique. L'UPAC fait son travail, et la commission Charbonneau fait son travail. Je tiens à rappeler que le premier ministre a, à plus d'une reprise, mentionné que le gouvernement donnera suite aux recommandations de la commission Charbonneau à l'issue de son travail.

D'autre part, j'aimerais mentionner à ma collègue de l'opposition que le gouvernement précédent avait déposé le projet de loi n° 61, intitulé Loi visant principalement le recouvrement de sommes payées injustement par des organismes publics relativement à certains contrats dans l'industrie de la construction. Ce projet de loi visait à recouvrer ou à récupérer les sommes qui avaient été payées injustement par l'État québécois en raison de principes de collusion dans l'industrie de la construction. Ce projet de loi avait fait l'objet de consultations en commission parlementaire avec divers intervenants, dont la ville de Montréal.

Ma collègue ministre de la Justice a mentionné plus tôt aujourd'hui que le projet de loi est toujours sous étude afin de voir de quelle façon nous pouvons le bonifier et revenir devant cette Chambre afin de présenter un projet de loi qui va permettre à l'État québécois de récupérer toute somme ayant été payée injustement. Nous compterons, bien sûr, sur la collaboration de l'opposition pour le faire adopter rapidement. Merci, M. le Président.

• (18 h 10) •

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Alors, merci à vous, M. le président du Conseil du trésor. Mme la députée de Richelieu, vous disposez de deux minutes.

Mme Éloïse Zakaïb (réplique)

Mme Zakaïb : Merci, M. le Président. Je suis consciente que l'UPAC fait son travail, et tant mieux. L'UPAC va faire en sorte que des poursuites criminelles peuvent être déposées contre des personnes. Le but de mes questions, ce n'est pas des poursuites criminelles, M. le Président, c'est de faire en sorte qu'on sache quels sont les vrais coûts, quel est le juste prix à payer pour le CUSM, pour qu'on sache de combien, la facture qu'on essaie de nous refiler pour payer ces pots-de-vin, de la retracer, cette facture-là et d'éviter de la payer.

M. le Président, recouvrer des sommes, c'est un remède, c'est un remède qui prend beaucoup de temps. Refuser de payer ces sommes, ça, ça fait en sorte que les Québécois gardent leur argent. M. le Président, si on paie et qu'après on cherche à recouvrer, peu importent les lois, peu importe le projet de loi n° 61, on va devoir attendre, prouver des choses.

Et là le président du Conseil du trésor a quatre mois, M. le Président. D'ici la date fatidique du 30 septembre, il a quatre mois, quatre mois pour regarder en détail ce contrat, quatre mois pour regarder en détail les coûts, les coûts excédentaires qui vont être facturés, pour regarder en détail de quelle façon on est en train de refiler aux contribuables la facture des pots-de-vin et les profits sur les pots-de-vin. C'est sa responsabilité de le faire.

On ne doit pas attendre après l'UPAC. Ça, c'est des poursuites criminelles, ça n'amènera pas de l'argent aux Québécois. Ce qu'on veut, c'est éviter que le portefeuille des Québécois paie la corruption, paie les pots-de-vin et les profits sur les pots-de-vin, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Alors, merci à vous, Mme la députée de Richelieu.

Nous allons maintenant procéder au second débat entre M. le député de Chauveau et M. le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable du Plan Nord, concernant les coûts, pour les contribuables, du développement éolien du Québec. Alors, M. le député de Chauveau, je vous cède la parole pour cinq minutes.

Financement de l'industrie éolienne**M. Gérard Deltell**

M. Deltell : Merci beaucoup, M. le Président. M. le Président, l'énergie éolienne est un beau concept, est un beau projet, mais malheureusement il est inutile et surtout non-rentable, il nous coûte des millions de dollars en pure perte. Il y a une dizaine d'années, le gouvernement du Parti québécois avait lancé l'idée des éoliennes, et cette idée-là avait été reprise par le gouvernement du premier ministre Charest.

Pourquoi on était arrivés à cette idée-là il y a une dizaine d'années? C'est parce que, M. le Président, on était en rupture de stock, si on peut dire, on avait besoin de créer davantage d'électricité. Et aussi il y avait des marchés potentiels à l'étranger, comme par exemple aux États-Unis, qui étaient attrayants. Donc, on a décidé de développer cette énergie verte qu'est l'énergie éolienne. Mais force est d'admettre, M. le Président, que, 10 ans plus tard, on se rend compte que ce n'est pas rentable, et que c'est inefficace, et, surtout, qu'on n'en a pas besoin. On n'en a pas besoin, M. le Président, parce qu'actuellement on est en surplus énergétique pour l'électricité.

Également, on a démontré, au fil des années, que produire le kilowattheure de l'éolien coûte presque trois fois plus cher que les kilowattheures des énergies hydroélectriques. Donc, M. le Président, lorsque les turbines fonctionnent des éoliennes, ça nous coûte trois fois plus cher que lorsque les turbines fonctionnent de l'hydroélectricité... presque trois fois plus cher. Est-ce qu'on a besoin de ça alors qu'on est en surplus? Non, M. le Président.

Et ça, c'était bon il y a 10 ans, mais force est d'admettre qu'aujourd'hui on se rend compte que ce n'est pas rentable. À preuve, en 2012, un universitaire de l'Université Laval qui a une maîtrise avait fait une étude dans laquelle il concluait que l'éolien est un moyen extraordinairement coûteux pour réduire les gaz à effet de serre — parce qu'évidemment ça prend pas mal d'infrastructures pour faire de l'éolien — aussi que toute tentative visant à justifier l'éolien au nom de la création d'emplois est carrément absurde. Et finalement il conclut en disant que la filière éolienne est non seulement coûteuse, mais aussi singulièrement inefficace.

Voilà, M. le Président, qu'arrive le nouveau gouvernement du Parti québécois, qui était inspiré de la même nature, à dire : Il faut continuer ça. Et voilà qu'arrive l'événement du 14 juin dernier, événement malheureux s'il en est un pour les contribuables du Québec. Le 14 juin, ici, en cette Assemblée, vers 16 h 30... Je précise l'heure parce que c'était un vendredi. Il n'y a pas grand monde qui s'en souvient. J'y étais, vous y étiez, plusieurs collègues ici y étaient. Je vois la ministre de la Justice qui affiche son beau sourire. Alors, en effet, nous étions quelques-uns à être ici. Et, par malheur, M. le Président, de triste mémoire, on se souviendra que le gouvernement du Parti québécois, avec la complicité, avec le soutien de l'opposition officielle, du Parti libéral... s'étaient donné la main pour aller de l'avant avec le projet de loi n° 25 pour ouvrir une nouvelle offre de service... ou offre de demande, plutôt, pour l'éolienne, de 800 MW, pour la Gaspésie, entre autres. C'était une erreur, qui a conduit à quoi? Qui a conduit à une augmentation des tarifs d'électricité deux fois plus élevée que le taux de l'inflation. Ce n'est pas nous qui le disons, c'est Hydro-Québec elle-même qui le conclut.

Et, mieux que ça... pire que ça, M. le Président. Le gouvernement du Parti québécois avait mis sur pied une commission sur les enjeux énergétiques du Québec, et cette commission-là concluait quoi, en février dernier?, concluait que la filière éolienne n'avait plus sa place dans l'économie du Québec, et je cite : «Cette décision...» En parlant de la décision du 14 juin dernier, ça, il faut se rappeler de ça, c'est le Parti québécois et le Parti libéral qui se sont donné la main pour rouvrir l'offre de 800 kWh. «Cette décision équivaut à une subvention annuelle d'environ 140 millions de dollars que les Québécois devront payer pendant 20 ans. Il s'agit d'une subvention directe de plus de 200 000 \$ par emploi par année», alors que l'emploi moyen, c'est de 48 000 \$. Donc, on paie 200 000 \$ par emploi qui, lui, rapporte 48 000 \$ au gars qui travaille. Ça ne tient pas la route économiquement parlant. Et la conclusion était cinglante : «La stratégie axée sur la construction de nouveaux projets est ruineuse pour le Québec». Voilà, M. le Président, où on en est rendu dans l'industrie éolienne. Et c'est pourquoi, M. le Président, il faut mettre un frein, mettre une halte aux projets éoliens.

C'est sûr que c'est beau, c'est sûr que c'est écologique, c'est sûr que c'est vert et tout ce que vous voulez. Personnellement, j'y ai cru, moi aussi, il y a une dizaine d'années, à l'éolien. Mais force est d'admettre que l'expérience nous conclut que, non, on n'en a pas besoin, c'est inefficace, puis ce n'est pas rentable, puis ça coûte une fortune. Je vous rappelle les chiffres de la Commission sur les enjeux énergétiques : «...une subvention annuelle d'environ 140 millions de dollars que les Québécois devront payer pendant 20 ans.»

M. le Président, on a-tu les moyens de se payer 140 millions de dollars en pure perte? Non. Nous, on a eu le courage, l'honneur et la dignité, lors de la campagne électorale, de dire : Assez, c'est assez! On se souvient que, lors d'un débat à la télévision, le premier ministre avait attaqué de façon cinglante le chef de la Coalition avenir Québec en disant : Vous n'aimez pas la Gaspésie, vous n'aimez pas les Gaspésiens. Mon chef a répondu de façon tout aussi cinglante : Ce n'est pas les Gaspésiens que je n'aime pas, c'est le gaspillage. Eh bien, voilà, M. le Président, voilà pourquoi nous, à la coalition, nous estimons que malheureusement les éoliennes, c'est peut-être un bien beau projet, mais c'est inefficace, ce n'est pas rentable, ça coûte une fortune aux Québécois. Halte! C'est assez. Il faut, comme on dit en mauvais québécois, tirer la plug. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Merci à vous, M. le député de Chauveau. M. le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable du Plan Nord. Vous avez cinq minutes.

M. Pierre Arcand

M. Arcand : Merci beaucoup, M. le Président. Vous savez, lorsqu'on regarde la situation au Québec, parfois on est toujours en train un peu de se désoler et de dire que les choses ne vont pas très bien, que c'est difficile. Et, lorsqu'on

regarde les faits, cependant, on doit s'apercevoir qu'au Québec quand même il y a certains des éléments qui sont positifs. Et je pense que le rôle de l'Hydro, je pense que notre situation au niveau des tarifs d'électricité au Québec est quand même passablement positive.

Je tiens à rappeler, M. le Président, que, quand je regarde ce qui se fait ailleurs, évidemment on paie, au Québec, une moyenne de 0,0687 \$ le kilowattheure; en Ontario, c'est 0,1239 \$; en Alberta, c'est 0,1481 \$; et, à New York, c'est 0,2175 \$. Je dois dire, M. le Président, en plus, que, même si, selon le député de Chauveau, la filière éolienne coûte une fortune, l'Hydro-Québec vient de déclarer, cette année, encore une fois, des profits records qui retournent chez les Québécois.

Ceci étant dit, M. le Président, nous avons décidé tous ensemble, depuis maintenant plusieurs années, d'y aller avec la filière éolienne. Eh oui, nous avons décidé, M. le Président, de supporter cette filière-là, même s'il y a un prix à la supporter, parce qu'entre autres ce qui avait convaincu, en 2003... Parce qu'il faut se rapporter à l'histoire. En 2003, ce qui nous avait également convaincus à l'époque, c'était le fait qu'on s'est retrouvé, en 2003 — puis je pense que le député de Chauveau va s'en souvenir — avec une situation où l'Hydro nous avait dit : Écoutez, la consommation résidentielle augmente, la consommation industrielle augmente et, là, si on ne fait pas quelque chose, on va, dans six mois, un an... on a des problèmes importants au niveau de l'Hydro, dans six mois, un an, on va être obligés de faire quelque chose parce que ça ne marche pas, il y a trop de demande actuellement. Et là est arrivé le Suroît, avec toutes les contestations que vous savez au niveau du Suroît.

• (18 h 20) •

Lorsqu'on a pris, en 2008, la décision de construire la Romaine, on l'a prise sur la base qu'il était pour y avoir des besoins importants en électricité au cours des prochaines années. C'était ça. Par la suite est arrivé évidemment l'effondrement un peu du secteur des pâtes et papiers et de certaines autres industries. On est actuellement, au niveau de l'aluminium, à un niveau extrêmement bas. Alors, on est actuellement, en 2012, dans une position où on se dit : On a trop de surplus électrique. C'est vrai, on a des surplus d'électricité.

Tout ça, donc, fait part d'une vision qu'on doit avoir. Est-ce que la vision qu'on a ici, au Québec, c'est que l'Hydro-Québec est uniquement un producteur et un distributeur d'électricité ou est-ce que l'Hydro-Québec, à travers tout ça, peut aussi jouer, dans une certaine mesure, le rôle un peu de moteur économique? C'est la question que je pose. Et je pense que la population nous supporte dans l'idée de dire de façon importante : Un, on développe une filière propre, et, deux, l'Hydro-Québec joue un rôle de moteur économique, pas à n'importe quel prix, mais un rôle dans certaines régions.

La filière éolienne, M. le Président, génère en moyenne 1 200 emplois, génère 1 200 emplois dans des régions qui, entre autres, sont importantes pour nous, comme la Gaspésie, dans la MRC de la Matanie, entre autres. Et ça, il faut quand même le réaliser. Et il est clair qu'en tant que ministre je vis avec certaines des décisions passées et il est clair également qu'on y croit, à l'avenir de l'éolien, et que l'objectif futur va être de faire des éoliennes une source de plus en plus complémentaire à l'offre qui existe actuellement au niveau d'Hydro-Québec. Il y a des projets actuellement, dans le Nord, où on peut combiner actuellement du diesel et de l'éolien, des projets qui sont complémentaires, où l'Hydro ne se rend pas. Et il y a d'autres possibilités comme ça qui vont nous permettre d'aller plus loin.

Alors, M. le Président, pour répondre au député de Chauveau, nous prenons note de la situation, mais nous allons terminer, si on veut, ce que nous avons commencé au mois de juin.

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Très bien. Alors, je vous remercie, M. le ministre. Je cède la parole maintenant à M. le député de Chauveau, deux minutes.

M. Gérard Deltell (réplique)

M. Deltell : M. le Président, je tiens tout de suite à rassurer le ministre. En effet, pour les projets là où il n'y a pas d'électricité, l'éolien peut être d'un bon secours, comme par exemple dans le Grand Nord, où il y a des mines qui sont en train de se développer, plutôt d'avoir du diesel puis de l'éolien, ça, ça peut fonctionner. Mais ce n'est pas vrai que, pour l'ensemble des Québécois, on a besoin des éoliennes et que, oui, d'accord on peut comprendre que ça peut aider certaines personnes dans certaines industries, mais c'est l'ensemble des Québécois qui vont payer, selon la commission des enjeux énergétiques, «une subvention annuelle d'environnement 140 millions de dollars pendant 20 ans». Alors, c'est pour ça, M. le Président, que nous estimons, nous, que ça ne vaut plus la peine de le faire et que l'appel d'offres de 800 MW d'éolien est inutile, qu'il faut tout de suite mettre un terme à cette mauvaise décision qui a été prise ici le 14 juin dernier.

M. le Président, je tiens à souligner le fait que j'apprécie grandement les qualités intellectuelles, professionnelles et politiques du ministre des Ressources naturelles. J'apprécie le fait aussi que ce soit un homme d'affaires qui s'investisse en politique, on n'en a pas assez, des gens comme ça, tout comme d'ailleurs j'apprécie que mon chef, qui est un homme d'affaires qui a réussi... on en a besoin, que le député de Lévis, qui a été un grand gestionnaire d'une de nos plus grandes entreprises québécoises, soit avec nous, tout comme également le député de Saint-Jérôme, qui nous fait honneur de sa présence, avec courage d'ailleurs, ici, à cette Assemblée. On a besoin de gens d'affaires. Et c'est pourquoi, M. le Président, j'ai souligné, lors de la période de questions, que je posais des questions aux trois, et je cite, j'ouvre les guillemets «trois champions de l'économie présentés par le premier ministre».

Le premier ministre était bien fier, lors de la campagne électorale, de présenter ses trois ministres... ses trois candidats champions de l'économie, l'actuel ministre des Finances, le président du Conseil du trésor, le ministre de l'Économie. Bravo! Mais, malheureusement, M. le Président, encore faut-il leur donner de la glace. Parce que moi, je sais que ces grands champions de l'économie, qui savent compter, savent que ça n'a pas de bon sens, l'éolien, savent qu'on s'en va dans le mur avec l'éolien, savent que l'éolien, c'était peut-être un beau projet il y a 10 ans, mais qu'aujourd'hui ce n'est plus

rentable. Ça fait que ce n'est pas vrai, M. le Président, qu'au Québec, au moment où on se parle, on a les moyens de se faire une subvention annuelle d'environ 140 millions de dollars pendant 20 ans. Ce n'est pas moi qui le dis, c'est le rapport de la commission sur l'énergie. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Alors, merci à vous, M. le député de Chauveau. Nous allons maintenant procéder au troisième débat, sur une question de M. le député de Lac-Saint-Jean adressée à Mme la ministre de la Justice et de la Condition féminine, concernant le rôle du gouvernement du Québec dans la nomination des juges de la Cour suprême. Alors, M. le député de Lac-Saint-Jean, vous disposez de cinq minutes.

Processus de nomination des juges à la Cour suprême

M. Alexandre Cloutier

M. Cloutier : Je vous remercie, M. le Président. Alors, M. le Président, on vit, à l'heure actuelle, une situation pour le moins particulière, j'oserais même dire assez dramatique parce qu'on vit une crise institutionnelle qui est très forte, qui est celle de la Cour suprême. En fait, le Québec se retrouve dans une situation où, contrairement à ce qui est prévu, le Québec n'a que deux des trois juges qui sont prévus au plus haut tribunal de dernière instance parce que le gouvernement fédéral a finalement décidé de contourner les règles applicables, ce qui a fait en sorte que la Cour suprême du Canada s'est retrouvée dans l'obligation où elle a dû exprimer l'avis que la procédure qui avait été utilisée par le gouvernement conservateur était contraire aux règles, entre autres de l'application de la Loi sur la Cour suprême, ce qui faisait en sorte que le juge n'avait pas les qualifications nécessaires pour exercer à la Cour suprême.

En fait, il n'y a personne qui n'a jamais rien reproché au juge Nadon comme tel, mais le problème du pauvre juge Nadon, qui s'est retrouvé un peu malgré lui au centre de cette controverse, c'est essentiellement parce qu'il provient d'une cour fédérale. Or, la Loi sur la Cour suprême a une longue tradition juridique au Québec, on a toujours convenu que les juges de la Cour suprême, pour se qualifier, devaient soit avoir 10 ans de Barreau ou provenir d'une cour... soit de la Cour d'appel ou de la Cour supérieure du Québec.

Alors, tout ça pour dire que la procédure utilisée fait en sorte qu'on a dû voir le juge Nadon être destitué. Le problème, c'est que ça fait plus de neuf mois maintenant et on n'a plus cette protection d'avoir nos trois juges de droit civil pour représenter le Québec à la Cour suprême du Canada. Alors, M. le Président, on est dans une situation où plus que jamais la question du processus de nomination des juges se pose. Et là l'opposition officielle se tourne vers le gouvernement du Québec et demande au gouvernement du Québec de nous éclairer.

Est-ce que la ministre de la Justice a obtenu des garanties à l'effet que, pour la suite des choses, pour les prochains juges qui soient, bien on respecte, dans le fond, la liste qui soit soumise par le gouvernement du Québec? Est-ce qu'elle a obtenu l'assurance de son homologue fédéral, le ministre de la Justice, à l'effet que dorénavant effectivement on allait respecter cette fameuse liste du Québec?

Mais, M. le Président, je suis... Vous savez que notre formation politique, ce n'est pas... on ne se bat pas pour avoir trois juges sur neuf à la Cour suprême, mais ce qu'on souhaite, c'est avoir notre propre Cour suprême à nous, nos propres institutions à nous. C'est pour le moins ironique, M. le Président, qu'on est obligés de se battre dans une procédure où on invoque, on demande, dans le fond, au gouvernement actuel de soumettre une liste puis là on espère qu'on va tenir compte de la liste. Ça nous apparaît être le strict minimum pour nous. Mais évidemment ce qu'on aurait souhaité, c'est que le Québec ait sa propre cour constitutionnelle, ses propres institutions, à partir desquelles, bien évidemment, aujourd'hui, on n'aurait pas ce débat-là entre collègues. Ma collègue de l'Outaouais, je n'aurais pas besoin de lui plaider de cette nécessité de se tourner vers cet autre Parlement. Ceci étant dit, M. le Président, à ce stade-ci, ce qui est important, c'est que la ministre obtienne cette garantie de la part du gouvernement d'Ottawa que dorénavant on va tenir compte de la liste du Québec et qu'on ne pourra pas juste la rejeter du revers de la main comme si, dans le fond, ce n'était qu'une banale anecdote.

Pas mauvais de se rappeler que, depuis 1774, M. le Président, nous avons un système de droit qui est unique, unique en Amérique du Nord. Bon, vous allez me dire que la Louisiane a des antécédents de droit civil ou qu'il y a toujours des traces du droit civil, mais il n'en demeure pas moins qu'il n'y a pas de comparaison possible avec la situation judiciaire au Québec. Alors, on a un système de droit qui est bien unique, qui est le nôtre, qui est, entre autres, un trait de distinction du reste du Canada. Et, s'il y avait des dispositions dans la Loi sur la Cour suprême qui prévoyaient justement que les juges devaient provenir soit de la Cour supérieure ou de la Cour d'appel, bien c'est essentiellement parce qu'on souhaitait que les juges aient une connaissance approfondie du droit civil québécois, mais je dirais même du milieu juridique québécois de façon plus générale, et qu'on ait des juges qui soient empreints de la communauté juridique. Parce qu'il faut comprendre que, lorsqu'on est un juge de la Cour fédérale, bien on peut évidemment rester ailleurs qu'au Québec, ce qui peut faire en sorte qu'un juge pourrait être nommé alors que ça fait 20, 25 ans qu'il n'habite plus le territoire québécois.

Bref, il y a toute une série de raisons qui font en sorte que la Cour suprême s'est retrouvée dans une situation pour le moins particulière où elle a dû destituer un de ses pairs, et cette situation est hautement déplorable et malheureusement entièrement due à une interprétation erronée de la part du gouvernement conservateur. Alors, la question qui a été posée aujourd'hui à la ministre de la Justice, c'est : Est-ce qu'elle va obtenir cette garantie de la part de son homologue fédéral à l'effet que dorénavant ce qu'on souhaite, c'est que les juges soient choisis à partir d'une liste qui soit soumise par le gouvernement du Québec? Je suis persuadé que j'aurai sa collaboration.

• (18 h 30) •

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Merci à vous, M. le député de Lac-Saint-Jean. Mme la ministre de la Justice, responsable de la Condition féminine, vous disposez de cinq minutes.

Mme Stéphanie Vallée

Mme Vallée : Alors, merci, M. le Président. Donc, je suis... Vous me permettrez de toujours avoir... de prendre certains termes invoqués par mon collègue avec un petit sourire en coin. Évidemment, on n'a pas manqué de soulever toute la question de la souveraineté dans débat. Mais je dois vous dire, M. le Président, que j'écoutais mon collègue, et il y a une chose qu'on partage, par contre, c'est l'importance de s'assurer qu'à la Cour suprême siègent des juges ayant une tradition civiliste, ayant une formation et une connaissance civilistes, parce qu'évidemment le Québec a cette particularité d'être régi par le Code civil et cette tradition civiliste là qui nous est propre. Donc, à cet égard, je dois vous avouer que je partage les propos de mon collègue.

Et c'est d'ailleurs pour ça que, dès mon entrée en fonctions, M. le Président, je me suis fait un devoir d'entrer en communication avec mon homologue fédéral, puisque, le 21 mars dernier, la décision de la Cour suprême était tombée. Le 21 mars dernier, évidemment, on s'entend, on était tous en campagne électorale. Et donc, suite à l'élection, suite à ma nomination en tant que ministre de la Justice, j'avais comme mandat, rapidement, d'entreprendre un contact avec mon homologue fédéral. L'objectif était justement d'amorcer un dialogue, d'entretenir un... de mettre en place une communication, une collaboration avec notre collègue fédéral.

Il n'était pas question de travailler dans un esprit de confrontation, au contraire. Il est impératif de combler le poste laissé vacant par le départ du juge Fish, et ça, sur cette question-là, je partage exactement la préoccupation de mon collègue, et le premier ministre la partage également. Alors, on entend, dans toute cette démarche-là, exercer un leadership et que le Québec exerce son leadership au sein de la fédération canadienne. Nous, là, pour faire une comparaison, on souhaite être sur la glace, jouer sur la glace et participer aux échanges.

Alors, j'ai eu des entretiens téléphoniques et j'ai également rencontré le ministre MacKay à Ottawa pour échanger de cette question-là. Donc, la collaboration, comme j'ai eu la chance de le mentionner en Chambre un peu plus tôt cet après-midi et comme j'ai eu la chance de le mentionner à diverses occasions lors des points de presse, elle est positive et elle est bonne. Et, nous, ce qu'on souhaite, c'est que le fédéral puisse reconnaître l'approche intégrée et rigoureuse qui est conforme aux enseignements de la Cour suprême. Donc, ce que nous avons avancé, c'est notre possibilité d'être un partenaire. Évidemment, dans le cadre des revendications traditionnelles du Québec sur la question de la nomination des juges à la Cour suprême, le Québec a une expertise, le Québec est un joueur essentiel, et nous entretenons ces échanges-là avec le fédéral.

Donc, je tiens à vous rappeler que le Québec s'est doté d'un secrétariat à la sélection des candidats à la fonction de juge. C'est une expertise québécoise, c'est un processus... Ce secrétariat-là a mis en place vraiment un processus qui était rigoureux et intégré. Et je suis tout à fait d'accord que ce processus-là peut être mis à la contribution du fédéral dans le contexte de la nomination d'un juge à la Cour suprême. Et là on s'entend qu'aujourd'hui l'objectif n'est pas de créer une crise constitutionnelle avec Ottawa, l'objectif est d'arriver à pourvoir au poste du juge Fish, combler le poste laissé vacant par le départ du juge Fish et le faire d'une façon... en collaboration avec notre homologue fédéral. Donc, ce dossier-là est pris, de notre côté, avec le plus grand sérieux, avec la plus grande rigueur que nous pouvons mettre dans ce type de dossier. Je vous remercie, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Merci à vous, Mme la députée de... Mme la ministre de la Justice. M. le député de Lac-Saint-Jean.

M. Alexandre Cloutier (réplique)

M. Cloutier : Je vous remercie, M. le Président. Alors, je me réjouis que la ministre prenne l'enjeu fort au sérieux. L'inverse m'aurait grandement surpris, puisqu'il s'agit d'une crise institutionnelle qui est majeure. Maintenant, effectivement, il y a non seulement le juge Nadon qu'on doit remplacer, parce qu'il a quand même été nommé, maintenant nous devons tout de suite se tourner vers le juge LeBel, qui, lui aussi, devra être remplacé dès l'automne prochain. Alors, l'assurance que nous, on souhaite avoir, c'est qu'on ne se retrouve pas dans le même psychodrame institutionnel à compter l'automne prochain et qu'on puisse avoir une réponse dès maintenant de la part d'Ottawa que la liste que vous soumettez au gouvernement du Québec soit une liste qui soit respectée par le gouvernement fédéral.

Mais, de façon plus générale, on peut se demander si la reconnaissance de la nation québécoise ne devrait pas justement signifier que, lorsque la nation parle par l'intermédiaire de son gouvernement, au moins l'autre gouvernement puisse puiser à partir de la liste qui a été soumise. Ça m'apparaît être une approche qui est raisonnable, qui est mesurée et qui s'inscrit aussi dans cette logique où nous avons construit une expertise, une différence, au fil du temps, qui est bien enracinée dans l'histoire du Québec.

Je vous ai parlé de 1774, mais en réalité on pourrait revenir avant même 1760, où le Québec... Non, mais, c'est vrai, ça n'arrive pas de nulle part, c'est ancré dans l'histoire québécoise, cette réalité qui est la nôtre. Et c'est normal que cette réalité-là puisse... se reflète aussi à la Cour suprême, mais devrait aussi se refléter dans le processus de nomination des juges.

Et, lorsqu'on regarde un peu ce qui se passe autour de nous, particulièrement aux États-Unis, où, pour devenir juge à la Cour suprême, on doit passer le test d'une série d'examen et d'entrevues publics, on peut certainement se questionner sur le processus, ici, qui a cours. Mais je vais continuer de plaider que cette reconnaissance... ou cette demande du Québec, qui est une longue demande, soit... qu'on y donne suite et soit respectée par le gouvernement fédéral. La prochaine fois, je poserai la même question à la ministre : A-t-elle obtenu des garanties? Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Merci à vous, M. le député de Lac-Saint-Jean. Donc, cela met un terme aux débats de fin de séance.

Je suspends les travaux de l'Assemblée jusqu'à 19 h 30.

(Suspension de la séance à 18 h 36)

(Reprise à 19 h 31)

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Alors, chers collègues, veuillez vous asseoir.

Affaires prioritaires

Poursuite du débat sur la motion du premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement et sur les motions formulant un grief

L'Assemblée, donc, poursuit le débat sur le discours d'ouverture, et je cède maintenant la parole à M. le député Rimouski pour son intervention. M. le député.

M. Harold LeBel

M. LeBel : Merci, merci. M. le Président, pour la première fois que je m'adresse ici, à l'Assemblée, je fais compétition aux Canadiens de Montréal.

Des voix : ...

M. LeBel : C'est à 8 heures. J'ai du temps. Merci. Commencer par remercier les gens de Rimouski, qui m'ont fait l'honneur de me faire confiance pour les représenter ici, à l'Assemblée nationale du Québec. J'en suis fier. J'en suis très, très, très fier. Il s'agit de mon coin de pays, du monde que j'aime, des amis, des connaissances, des camarades d'école. J'ai fait une belle campagne, honnête. J'ai pris plein, plein, plein de notes pendant la campagne. Je suis en train de revoir toutes ces notes et c'est un grand défi, et je vais le relever.

Je vais prendre le temps, d'entrée de jeu, pour saluer le travail de mes prédécesseurs, M. Irvin Pelletier et Mme Solange Charest. Je sais que c'est aussi grâce à leur bon travail que les gens ont décidé de poursuivre avec moi. Je les remercie, merci, merci. Un autre mot pour Mme Pauline Marois, qui a accepté ma candidature. Je veux lui dire que jamais je ne lui dirai assez merci et lui dire que ça a été un privilège de servir à ses côtés. Je veux remercier les militants, les bénévoles qui ont donné de leur temps pour la démocratie, du temps pour leur pays. Je salue mon président, Alain Dion, président de Rimouski, et un merci tout spécial à ma famille, qui m'a soutenu.

La circonscription de Rimouski a de grandes ambitions. La ville de Rimouski est une capitale régionale importante avec des institutions fortes. Il y a dans cette ville un dynamisme incroyable sur tous les plans : économique, social, culturel et sportif. Même chose pour le milieu rural, où des jeunes familles ont pris la relève des exploitations agricoles, où les nouveaux produits foisonnent, les produits bio, des nouvelles transformations. Nos marchés publics sont bondés de monde fier de ce que la région produit. C'est un beau pays aux paysages magnifiques, la forêt, la faune et surtout des gens mobilisés pour bâtir l'avenir, des gens qui n'abandonnent jamais. Je pense à ces municipalités du haut pays confrontées à la dévitalisation rurale. Je serai un complice de leurs luttes. Mon Québec est un Québec de ces villages où il doit faire bon vivre, avec les mêmes droits et services que partout ailleurs.

J'entreprends mon nouveau rôle de député avec beaucoup d'humilité et d'émotion. Comme vous le savez, j'ai hanté les corridors du parlement depuis très longtemps, depuis 1994. J'ai collaboré dans les cabinets des premiers ministres, des ministres et officiers de l'opposition. Je voudrais dire un petit mot sur ce rôle de conseiller. D'abord, saluer tous mes confrères qui, les 18 derniers mois, ont changé le Québec à leur façon, sans compter leurs heures. La vie politique est dure pour les conseillers politiques de chaque côté. Je souhaite donc à ces confrères qui ont travaillé avec moi les 18 derniers mois plein de bonheur dans leurs nouveaux défis et je souhaite que le Québec puisse toujours compter sur eux.

Ensuite, je veux saluer tous ceux qui entreprennent leur nouveau rôle dans l'opposition ou au gouvernement, le rôle de conseiller politique dans vos cabinets. Je veux leur dire d'avance merci. Chez nous, avec moi, il y a Luc, Elsa, Marie-Josée et Louise, qui ont accepté de relever le défi avec moi de développer la circonscription de Rimouski et mon pays. Je leur dis merci.

Récemment, le premier ministre a donné ses objectifs. Pour les atteindre, il a besoin de toutes ses équipes d'attachés politiques et de conseillers. Ils sont la porte d'entrée des cabinets. Ils sont les premiers répondants des groupes des députés. Souvent, ils sont les premiers à détecter ce qui va ou ne va pas. Il faut les écouter.

Du fait de mon expérience passée, permettez-moi deux petits conseils amicaux. Nous sommes 125 députés, et chacun ici doit avoir le même droit envers les cabinets ministériels. Je m'en faisais un point d'honneur. Quand un député appelait, qu'il soit rouge, bleu, vert ou turquoise, en respect à sa population, il doit avoir des réponses à ses demandes. L'autre conseil, et celui vaut pour tous, la vie ne se résume pas à l'intérieur des murs de ce Parlement. Il faut éviter, c'est tout le monde, il faut éviter la bulle où on ne se parle qu'entre nous. Avoir nos vies, nos amis, nous permet d'être plus connectés sur la vraie vie, sur les vraies affaires, sur ce que les gens pensent vraiment. J'ai rajouté «les vraies affaires».

Des voix : ...

M. LeBel : Merci. Le chef de l'opposition m'a donné le rôle de porte-parole en matière de lutte à la pauvreté, de solidarité sociale et d'économie sociale. J'ai travaillé plusieurs années dans ma région avec des groupes communautaires. Je connais leur importance. J'avais même piloté une étude sur l'impact social et économique pour ma région de ces groupes. Je connais aussi leurs revendications. Quelquefois, ils ont des méthodes qui dérangent. Mais, sans eux, il y a des débats qui ne feraient pas. Je reconnais donc et j'appuie le travail de ces groupes. Et, comme eux, je hais la pauvreté. Ça vient me chercher personnellement. Je déplore que pas un mot du discours du premier ministre n'a porté sur l'essentielle lutte que nous devons tous faire pour contrer la pauvreté.

Le député de Charlesbourg et ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale nous invitait par un ouvrage paru en 2001 à croire à un nouveau paradigme en matière de lutte à la pauvreté, un paradigme qui s'appelle la mise en place de revenus garantis pour tous. Je vais en lire un extrait. C'est le ministre qui parle aujourd'hui : «J'aimerais que l'on retienne que beaucoup de gestes concrets peuvent être faits dès maintenant pour nous rapprocher de cet idéal que constitue l'allocation universelle. Dès aujourd'hui, il faut reprendre le cheval de bataille pour le maintien et le renforcement des programmes universels qui subsistent encore. Il faut aussi chercher à diminuer la place des programmes fiscaux qui avantagent les plus fortunés. [...] Il ne s'agit donc pas d'attendre passivement quelque grand soir, mais plutôt de rechercher des [amendements] astucieux qui trouvent leur inspiration dans une même vision claire de ce qui vaut la peine d'être fait. Certains pourraient trouver que ce n'est pas assez. Je les invite à m'aider à faire plus en puisant comme moi dans les principes de l'allocation universelle et dans ce qu'ils peuvent nourrir de meilleur à l'intérieur de chacun d'entre nous.» Je veux dire au ministre que je vais l'aider. Et je vais travailler avec lui de toute bonne foi.

J'ai aussi assisté par mes fonctions passées à tout le développement des entreprises d'économie sociale au Québec. Il s'agit d'une immense richesse pour le Québec, où le Québec a fait preuve de leadership. Il faut continuer à soutenir cette économie qui fait l'alliance entre économie, emploi et services aux populations. Il faut aussi surtout respecter les valeurs que sous-tend cette forme d'économie. Je salue les collègues de mon caucus, avec qui je collaborerai étroitement. Je pense aux députés de Matane-Matapédia, de Bonaventure, de Gaspé, de René-Lévesque et de Duplessis. Nous allons ensemble défendre les régions de l'Est-du-Québec. L'emploi, le développement régional, le maintien de nos services de santé, d'éducation, de formation, la forêt, l'agriculture, le tourisme, le transport, sur tous les fronts, nous serons unis. Je salue aussi mon ministre régional... L'éolien aussi.

Je salue aussi mon ministre régional, le député de Rivière-du-Loup, que je connais très bien. Je veux l'assurer de ma collaboration pour le développement du Bas-Saint-Laurent et dans la mise en oeuvre de la stratégie maritime annoncée par le gouvernement. Je lui souhaite du succès. J'affirme seulement en toute bonne foi que sa stratégie sera parcellaire puisqu'en matière maritime il aura affaire au gouvernement fédéral, qui aura tôt fait de restreindre ses ambitions.

Ah, si nous étions un pays, nous pourrions avoir les moyens de nos ambitions. Mais nous ne sommes qu'une province. Oui, je suis régionaliste et indépendantiste. Je vous raconte. Il y a déjà longtemps, dans les années 70, mon père, organisateur du Parti québécois naissant, avait réuni quelques-uns de ses chums du parti dans notre petite maison du rang à Squatec. La raison : il se préparait à recevoir un téléphone de M. Parizeau alors qu'il était, je crois, membre de l'exécutif national du parti. Le sujet du téléphone était de s'informer de la lutte des populations du Haut-Pays de la Neigette mobilisées par les opérations Dignité. Le téléphone sonne. «Bonjour, M. LeBel. Ce sera court. Est-ce que le lion était dans la brousse hier? Est-ce que la gazelle a parlé? Les antilopes étaient-elles nombreuses?» Mon père a répondu oui aux trois questions.

Le lion, c'était Pierre de Bané, député fédéral de Matane. La gazelle, c'est le curé Gendron d'Esprit-Saint. Les antilopes, c'était la population d'Esprit-Saint et des environs mobilisée par les opérations Dignité, qui luttaient contre la fermeture de leur village. J'avais huit ans. C'était dans un contexte de crise d'Octobre, où la peur de l'écoute électronique et des arrestations était présente. Mes parents avaient très peur. Je pense que c'est ce jour-là, où s'entremêlaient devant moi la lutte pour la survivance de nos paroisses et la lutte pour notre indépendance nationale, que je suis devenu à jamais régionaliste et indépendantiste. Et devant vous, en tout respect et en mémoire de mes parents, je jure solennellement que je vais être de tous les instants de cette marche de la naissance de notre pays, le Québec.

Je suis vraiment très heureux d'être ici. Je suis heureux de faire partie de la famille de l'Assemblée nationale. On est 125, et, vous me connaissez, je suis quelqu'un de bonne foi et je suis dans le respect des institutions. Je suis très fébrile d'avoir mon nom ici et je vais faire honneur au nom de Rimouski, qui est en bas, pendant les quatre prochaines années et j'espère d'être fébrile comme ça quatre ans. On a ensemble un grand, grand, grand défi de faire avancer le Québec. On n'a pas tout le monde les mêmes idées pour l'avenir du Québec, mais plus le Québec avance, mieux c'est. Et je serai dans tous les débats, je vais faire le mieux possible, avec les talents que j'ai, en respect de tout le monde, pour faire avancer le Québec. Merci.

• (19 h 40) •

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Alors, merci à vous, M. le député de Rimouski, pour cette première intervention. Je cède maintenant la parole, Mme la députée de Richmond. Je vous cède la parole, Mme la députée.

Mme Karine Vallières

Mme Vallières : Merci, M. le Président. Tout d'abord, permettez-moi de saluer mes collègues formant le gouvernement ainsi que les collègues des trois autres groupes d'opposition, tous ici à l'Assemblée nationale, afin de représenter les intérêts des citoyens qui nous ont élus.

Vous, comme moi, on a travaillé très fort pour notre élection, alors je souhaite que vous ayez un très beau mandat et je veux vous féliciter pour votre victoire également. Soyez assurés que peu importent nos allégeances, il me fera

plaisir de travailler avec vous pour le mieux-être des citoyens que l'on représente. Je l'ai dit durant la campagne électorale et je le redis : au-delà des partis, il y a le gros bon sens et, avant tout, il y a les citoyens. Alors, c'est à nous de rapprocher la politique des gens, c'est un mandat que je me donne.

D'ailleurs, je profite de la rentrée parlementaire de cette 41^e législature pour réitérer ma fierté d'avoir été élue à titre de députée et de représenter, pour un deuxième mandat, les quelque 58 000 électeurs de la circonscription de Richmond. Au cours des dernières semaines, je l'ai dit et me plais de le redire régulièrement, M. le Président et chers collègues : Pour moi, ma philosophie, c'est de mériter tous les jours d'être réélue.

J'aimerais, puisqu'on m'offre cette tribune, commencer la présente session en remerciant personnellement, sincèrement et du fond du cœur toutes les personnes qui m'ont accompagnée, conseillée et supportée pendant près d'un mois, durant cette campagne électorale : Linda et Denis, mes deux chefs d'orchestre, qui ont su mobiliser près de 300 individus qui, ensemble, ont formé une équipe tellement solide, tellement dévouée, que ce soit par leurs appels, leur accompagnement, leurs longues marches de porte à porte, les plats qu'ils nous ont apportés, les actions qu'ils ont coordonnées, chacun représentait un maillon très important pour cette victoire qui nous a permis de conserver la confiance des citoyens du comté de Richmond. Merci spécial à Denis, qui a été mon chauffeur durant plus de 30 jours, à Diane, ma responsable des bénévoles, qui, telle une mère, a fait en sorte que tous se sentent bien, à ma mère, Liliane, qui s'est assurée que je mange toujours et bien, que je dorme et que je sois toujours disponible et dispose, à mon père, Yvon, qui a été député pendant 34 ans aussi de la magnifique circonscription de Richmond. Il a maintenant connu une campagne électorale du côté des bénévoles, ce qu'il a trouvé très particulier d'ailleurs, mais il a eu beaucoup de difficultés à garder son rôle de bénévole pendant ces 30 jours, laissez-moi vous le dire.

Écoutez, j'aimerais aussi... Vous savez, on est accompagnés dans nos vies de nos conjoints, de nos enfants. On le dit, on le répète, mais je pense que c'est important de le faire et à chaque tribune qui nous est offerte. Moi, j'en profite également, donc j'aimerais saluer tout particulièrement mon conjoint, Janick. Il a connu sa première campagne électorale, Janick, et moi, je lui ai dit : Quand on survit à une campagne électorale, c'est souvent très bon signe, parce que je pense que sur le couple, c'est encore plus dur que des rénovations, c'est certainement plus dur qu'un déménagement. Alors, on va pouvoir construire là-dessus pour, j'espère, encore de nombreuses belles années. À mes deux filles, que j'appelle très affectueusement mes fleurs, Roséliane et Clémence; à mes trois beaux-fils, que j'appelle mes ours, Hugo et Henri, à bébé Jesse ainsi qu'à tous mes amis qui me gardent saine et sereine, ou enfin, presque quand je leur laisse le loisir de bien pouvoir le faire.

Vous savez, la politique, ça demande beaucoup et, sans l'appui de l'ensemble de ces personnes-là qui nous côtoient, qui, de par leur compréhension à nous partager avec le restant de la circonscription, tous les jours, tous les soirs, toutes les fins de semaine, je ne pourrais pas être la députée que je suis aujourd'hui, que j'ai été durant mes premiers mois de mandat également. Je me veux présente, disponible, active, compréhensive aussi, et, pour ça, il faut avoir la disponibilité de le faire et une très grande compréhension des gens qui nous sont proches. Alors, votre appui, votre amour, votre loyauté ont contribué largement à notre victoire, puisque ce n'est pas seulement la mienne. Vous avez été des ambassadeurs, vous avez suscité l'enthousiasme, vous avez porté ma voix, ma philosophie, et je vous en remercie.

Je veux rendre un merci tout particulier aussi aux citoyens que j'ai croisés et que je continue de croiser à tous les jours, qui m'ont souri, qui m'ont témoigné de leur confiance, de leur affection, de leur reconnaissance du travail accompli, qui m'ont fait part de leurs préoccupations, de leurs opinions et de leurs idées. Ces gens que je rencontre à tous les jours sur le terrain, vous représentez, ni plus ni moins, mon énergie, l'essence qui m'amène à me dépasser chaque jour pour mériter de conserver votre confiance, justement.

J'aimerais également profiter de ce début de session pour remercier ceux et celles qui contribuent à ce que je donne toujours le meilleur de moi-même. Pour mériter et conserver la confiance des citoyens que nous représentons, nous devons atteindre plusieurs objectifs, effectuer des suivis rigoureux, tisser des liens solides avec toutes les parties prenantes de nos communautés respectives. J'ai la chance et le plaisir d'avoir une équipe solide, des gens passionnés, une équipe motivée par le même désir que moi d'être au service d'autrui, d'être la courroie de transmission entre leurs préoccupations, mais surtout la recherche de solutions.

Alors, Jacynthe, Suzanne, Pascal, Olivier, je sais que je vous en demande beaucoup, mais sachez que je suis aussi extrêmement reconnaissante de tout le travail que vous effectuez pour moi. Et ultimement ce n'est pas pour moi qu'on effectue ce travail-là, mais pour l'ensemble des citoyens qui viennent s'adresser à nous. Alors, je suis chanceuse de pouvoir compter sur vous, mais les citoyens du comté de Richmond sont surtout aussi très choyés de pouvoir compter sur vous. Merci.

Parlant de la circonscription de Richmond, circonscription où je suis née, où j'ai vécu et où je vis encore, elle a peu de secrets pour moi, et ce, même si la carte a été remodelée en 2012. Le comté de Richmond compte 57 285 électeurs répartis dans 21 municipalités ainsi que dans l'arrondissement de Rock Forest—Saint-Élie—Deauville. Vous savez, le comté de Richmond est maintenant formé de 50 % de la ville de Sherbrooke. Les gens l'oublient souvent, mais c'est une partie qui est quand même importante du nouveau comté de Richmond. Sinon, l'autre 50 % est formé de la MRC des Sources ainsi que de la MRC du Val-Saint-François.

Vous savez, les gens de Richmond vont vous accueillir chaleureusement. Ce sont des gens qui sont soucieux du bien-être collectif, qui sont prêts à mettre la main à la pâte. On a des communautés tissées hyperserré. Chaque détour nous fait découvrir une super fromagerie, un panorama magnifique, un petit café où il fait bon s'arrêter ou jaser. On a des gens fiers et des gens d'idées. La circonscription est aussi un terrain fertile à l'innovation et la création, autant technologiques que culturelles. Agricole, forestière, manufacturière, la circonscription est riche de ses entrepreneurs et de tous ces gens qui en font leur milieu de vie.

Ayant été porte-parole de l'opposition officielle en matière de lutte à la pauvreté, sachez par contre que tout n'est pas rose non plus. Il y a des choses auxquelles il faut se préoccuper. J'entendais mon collègue de l'opposition

mentionner qu'ils n'avaient pas été suffisamment mentionnés à l'intérieur du discours, mais sachez que je veillerai au grain et que je continuerai de m'assurer que chacun ait sa part, et qu'on puisse faire le maximum pour les gens qui en ont le plus besoin parmi nous.

Gens de chez nous, soyez assurés que notre gouvernement libéral partage les mêmes valeurs de libertés individuelles, de justice sociale, de développement économique que vous, que moi. Je me permets de rappeler que le discours prononcé par notre premier ministre reflète bien les valeurs, les priorités du gouvernement dont je suis fière de faire partie. Tel qu'il l'a mentionné d'ailleurs, chaque fois qu'il est venu chez nous pour nous voir, nous avons la responsabilité de relancer l'économie, notre économie, puis de gérer l'argent disponible avec rigueur. L'équation est simple : pour nous donner les moyens d'investir dans les secteurs qui nous tiennent à cœur, il faut réduire le fardeau fiscal des familles, notre fardeau fiscal et notre dette, puis augmenter nos revenus et réduire l'ampleur de nos dépenses.

Il s'agira certes d'un exercice financier que nous effectuons tous quotidiennement avec notre budget familial, et, maintenant, c'est ce que la population québécoise a lancé comme message clair le 7 avril dernier : Il faut faire l'exercice collectivement, maintenant. Pourquoi? Parce que c'est la seule façon qui va nous permettre de nous donner les moyens de mieux éduquer nos enfants, de mieux aider nos aînés, mieux les soutenir, et, bref, de faire des libres choix.

Alors, le mandat que nous a confié l'ensemble de la population est clair et le mandat fort que m'ont donné les gens de la circonscription de Richmond est plus que clair, les citoyens m'ont dit : Karine, tu es notre choix, on croit en toi. On veut que tu continues d'être qui tu es en politique : authentique et transparente, accessible aussi. Alors, je dis souvent que je ne fais pas de politique, que je la vis, et c'est toujours en ce sens que je me présente devant la population, que ce soit dans mon patelin ou ici, à l'Assemblée nationale. Alors, je suis vraie, tout simplement moi, et, moi, en ce sens, je me sens privilégiée de faire partie de l'équipe du respect et de la transparence, de faire partie du gouvernement de l'économie et de la saine gestion, de faire partie du gouvernement des régions.

Sur ce, sachez que je n'ai pas hâte de me mettre au travail, parce qu'en fait je n'ai jamais vraiment arrêté. Alors, je continue, tout simplement, et sachez que je le ferai dans un esprit de très grande collaboration avec tous mes collègues ici à l'Assemblée nationale.

Et, en terminant, je me permets d'emprunter à ma collègue de Soulanges que Richmond, c'est ma passion, mais mon inspiration, c'est sa population. Merci.

• (19 h 50) •

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Alors, merci, merci à vous, Mme la députée de Richmond, pour cette intervention. Mme la députée de Saint-Hyacinthe, je vous cède la parole.

Mme Chantal Soucy

Mme Soucy : Bonjour, M. le Président. D'abord, je tiens à dire que je suis honorée d'avoir un siège ici parmi vous, je suis honorée et consciente du privilège que les Maskoutains m'ont accordé en me choisissant comme députée le 7 avril dernier. Ils ont eu l'audace de voter pour la Coalition avenir Québec, et je les remercie. Je remercie le chef du deuxième groupe d'opposition pour sa confiance. Je félicite les candidats qui se sont présentés dans la circonscription de Saint-Hyacinthe, je leur dis : Bravo pour votre implication. Quels que soient vos opinions et les principes qui vous guident, il est important pour notre démocratie d'avoir des gens qui s'impliquent. Je veux également souligner ici aujourd'hui le travail du député sortant pour son implication au sein de la communauté ainsi que sa collaboration lors de mon entrée en fonction. Je veux remercier l'équipe de bénévoles qui m'ont aidée pendant la campagne, souligner aussi l'implication des jeunes qui ont aidé pendant la campagne, spécialement Alexandre et Marc-André Côté. Nous n'étions peut-être pas la plus grosse équipe sur le terrain, mais certes très efficace. Un merci particulier à Geneviève Lemay, qui a été à mes côtés du début à la fin de la campagne et qui a accepté de se joindre à l'équipe de ma circonscription. Je ne peux passer sous silence ma famille ainsi que surtout mes enfants : Philippe, Stéphanie et Sarah. Leur maman n'a pas été souvent là pendant la campagne et après non plus. Alors, merci, les enfants, pour votre patience et vos encouragements.

Au cours des quatre prochaines années, la circonscription de Saint-Hyacinthe, comme le reste du Québec, va devoir affronter de nombreux défis. Je souhaite travailler à chercher des solutions et à obtenir des résultats pour les dossiers importants dans ma circonscription. En tant que porte-parole responsable du tourisme pour le deuxième groupe d'opposition, je souhaite participer activement à la relance du tourisme d'affaires dans la région de Saint-Hyacinthe.

Le tourisme est important pour l'économie du Québec. Il est important de le soutenir, et d'en faire la promotion, et de lui accorder une place de choix dans les priorités du gouvernement. M. le Président, tout n'est pas rose dans cette industrie, il y a du travail à faire. Je prends par exemple la survie de nos restaurants, des agences de voyages qui doivent faire face à une compétition féroce. L'industrie touristique pourra compter sur moi comme alliée et défenderesse de leurs projets.

M. le Président, évidemment, il faut mettre en valeur notre métropole ainsi que notre capitale, mais il ne faut pas oublier les autres régions du Québec, qui ont parfois des trésors bien gardés. J'invite d'ailleurs les gens du Québec, à l'aube des vacances estivales, à visiter les régions du Québec, et particulièrement le merveilleux comté de Saint-Hyacinthe, qui tiendra du 24 juillet au 3 août l'exposition agricole, ainsi que Le rendez-vous des papilles, qui se tiendra en septembre prochain.

Durant la campagne électorale, j'ai entendu les demandes des maires de ma circonscription, et j'ai l'intention de les aider à obtenir l'appui du gouvernement afin de mettre au niveau leurs infrastructures. Saint-Hyacinthe est une communauté d'affaires dynamique et prospère, et c'est de notre devoir de l'aider à continuer à se développer. Saint-Hyacinthe est reconnue comme technopole agroalimentaire ainsi que pour son école vétérinaire, la seule francophone en Amérique du Nord. Nous aurons d'ailleurs besoin de vous, M. le ministre de l'Éducation, pour travailler à un pôle de développement universitaire à Saint-Hyacinthe.

Je souhaite aussi accorder une importance particulière à la relève agricole. L'agriculture est le garde-manger de tous les Québécois. Sans l'agriculture, il n'y a pas de nourriture. Alors, le nouveau ministre de l'Agriculture doit être à l'écoute et agir pour la relève agricole afin qu'il puisse continuer à être un allié de notre économie.

M. le Président, je tiens à vous réitérer toute la fierté qui m'habite d'être ici à l'Assemblée nationale. Vous pourrez compter sur mon entière collaboration dans les différents comités afin de construire un Québec meilleur, un Québec que nous serons fiers de présenter à nos enfants, un Québec fort dans le Canada. Également, pour mes citoyens de Saint-Hyacinthe, sachez que je serai à votre écoute, que je serai disponible, que... N'hésitez pas à communiquer avec l'équipe de mon bureau ainsi que moi-même. Merci pour la confiance que vous m'avez accordée. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Alors, merci à vous, Mme la députée de Saint-Hyacinthe. Je cède maintenant la parole à Mme la ministre de la Famille, responsable des Aînés et de la Lutte contre l'intimidation. Mme la ministre.

Mme Francine Charbonneau

Mme Charbonneau : Merci, M. le Président. À mon tour de m'adresser non seulement à cette Chambre, mais aussi aux gens de Mille-Îles, qui m'ont donné ce privilège d'être encore une fois élue pour la population que je représente. C'est un honneur et un privilège d'y être pour après une troisième élection. Quand on se lève en cette Chambre, c'est toujours impressionnant la première fois, et je vous dirais que, depuis le début de la session, je ne pensais pas que ma première fois serait pour mon discours inaugural. Je pensais de me lever avant, mais, ceci dit, je ne m'en plains pas. Ne prenez pas note que je voulais me lever avant, je vous le dis tout de suite.

Ceci dit, je veux prendre le temps de remercier les gens de Mille-Îles de leur confiance et de remercier les gens qui m'ont aidée à passer ces 35 jours de campagne pas faciles dans l'eau, dans la «slush», dans la neige, dans le vent, dans le soleil, mais surtout, à tous les jours, avec des bénévoles qui voulaient le faire avec moi et de façon vraiment enthousiaste. Je ne pourrai pas tous les nommer puisque ça pourrait prendre beaucoup trop de temps.

Par contre, je vais vous en nommer une seule, la chef d'orchestre. Elle a le même nom de famille que moi, et je suis sûre qu'elle va m'en vouloir de la mentionner puisqu'elle aime bien rester dans l'ombre. Mais, Françoise, sans toi, ce n'était pas possible. Alors, merci infiniment. Ce défi qu'on a eu ensemble de relever... le quotidien, d'avoir avec nous des gens extraordinaires, mais d'avoir des gens contre nous extraordinaires, puisque les candidats qui étaient présentés pour les autres équipes, que ce soit pour le Parti québécois ou que ce soit pour la CAQ... Je vous dirais même que la candidate de Québec solidaire, elle était solide. J'ai eu un plaisir fou à les croiser, mais j'ai eu une chienne constante de la perdre. Alors, je le dis comme ça parce que c'est comme ça que ça sort quand on dit les vraies affaires.

Sans Françoise, ça aurait été difficile. Elle a vraiment joué le chef d'orchestre de l'ensemble des bénévoles. Je rentrais le matin, on me disait quoi faire, et elle me disait quand c'était le temps de quitter le soir. Alors, vous avez compris qu'une organisatrice — puisque vous en avez tous eu un ou une — c'est la chef d'orchestre qui fait en sorte qu'à la fin de la campagne on se sent satisfait d'avoir travaillé. Quelques-uns d'entre nous n'ont pas eu le plaisir de tous gagner, mais on se sent satisfait de savoir qu'on a fait le travail qu'on nous avait demandé de faire pour faire une campagne électorale.

On ne peut pas se lever en cette Chambre et oublier qu'on a une famille, celle qu'on voyait pendant la campagne, quelque peu, un peu plus, du moins, que celle qu'on ne voit plus un coup qu'on est élu. On est ici plusieurs jours par semaine, c'est très occupant et ça fait en sorte que notre famille est la première qui fait les sacrifices. Donc, Joanie, Vincent et Marie-Pier, je reviens, je suis là à tous les dimanches pour souper, promis. Christian, merci infiniment du soutien, malgré les voyages qui sont coordonnés à travers nos agendas. Aux électeurs, encore une fois, merci, ça a été un privilège de vous rencontrer, de discuter des dossiers, de se faire brasser un peu, mais surtout d'être capable d'échanger sur des sujets d'importance, ce qui fait en sorte qu'on a fait avancer des choses et que j'ai maintenant en mémoire encore plus de dossiers que j'en avais avant de commencer la campagne.

• (20 heures) •

Mille-Îles, c'est un milieu différent à Laval, c'est un milieu qui est rural, mais c'est aussi un milieu qui est urbain. Quand on pense Laval, souvent on fait la blague que c'est un milieu de centre d'achats, de magasins, de rues pavées, mais mon comté à Laval, c'est 30 % d'agriculture. Et, comme le disait la députée juste avant moi, bien, l'agriculture, ça fait partie de l'économie locale d'une ville, et à Laval elle y participe. L'agriculture y est. C'est aussi 26 % d'immigration, juste dans Mille-Îles. Donc, comprenez que le mélange des citoyens était extraordinaire et les rencontres étaient nourrissantes puisqu'à une porte j'avais un Maghrébin, à une autre porte j'avais une famille haïtienne, à une autre porte j'avais une famille italienne, et, quelque peu plus loin, j'avais une famille québécoise, et tous avaient leurs sujets, mais ils se rejoignaient tous sur une chose : comment faire mieux, avec ce qu'on a, pour la population de Laval.

Je reviens tout le temps au principe de Laval parce que, vous allez comprendre, et certains d'entre vous encore plus, qu'il faut chérir un peu Laval. On a été brassés, depuis quelques années. Il faut démontrer qu'à Laval il n'y a pas que des choses difficiles, il y a des gens extraordinaires, une économie locale qui est en train d'exploser à l'international, et tout ça se passe sur une île qui fait 35 x 45 et qui est bondée de gens de bonne volonté.

J'aimerais prendre le temps de féliciter l'ensemble de mes collègues, j'en ai quand même 124, et chacun d'eux a été réélu et a gagné sa place avec nous, et ce sont des collègues de travail au quotidien, malgré que des fois on pourrait penser qu'on n'est pas tant collègues, mais, quand la joute se finit, du 45 minutes par jour, on est quand même tous collègues et on travaille ensemble pour améliorer ce Québec qu'on chérit tous, qu'on le pense indépendant ou fédéraliste.

Le saut en politique, c'est aussi un don de soi, c'est vouloir améliorer les choses, les rendre meilleures et faire en sorte que tout devient mieux pour l'ensemble de la population qu'on représente, et sachez que c'est dans cet engagement-là que je m'inscris.

Participer à faire la différence, je l'ai appris dès le premier mandat. Je vous fais une simple ligne parce que je ne veux pas m'étendre sur ce sujet, mais vous allez comprendre que j'ai compris que faire la différence, c'était aussi travailler ensemble. Ça fait un peu cliché, quand le mot «ensemble» était sur nos pancartes, mais sachez que c'est une réalité. Et c'est dans le dossier de mourir dans la dignité que j'ai compris que les partis n'existaient pas, que la volonté de chacun qui fait de la politique, c'est d'améliorer les choses, et c'est avec plaisir que j'ai travaillé avec les députés de l'ensemble de cette Chambre pour faire avancer cette cause qui bientôt trouvera sa finalité, et j'espère bien sincèrement en la vision qu'on avait quand on a déposé le rapport le 22 mars.

J'ai eu une immense surprise, un lundi de Pâques, quand j'ai eu un coup de téléphone qui me donnait un rendez-vous avec le premier ministre du Québec, qui, à ma première rencontre avec lui, m'a donné une charge importante. Il n'a pas changé le fait que j'étais députée, mais il a décidé de me donner des responsabilités supplémentaires. Le président s'est levé, en Chambre, tantôt pour dire presque l'ensemble des titres, il n'en a oublié qu'un, mais je m'attendais à ce qu'on dise juste «ministre de la Famille», pas l'ensemble des titres. Donc, il n'y a pas de souci là-dessus, je vais probablement avoir l'opportunité de vous en parler. Mais j'ai eu le privilège, à cette rencontre, d'apprendre que j'aurai maintenant la responsabilité du ministère de la Famille. Je serai aussi ministre responsable des Aînés, ministre responsable de la Lutte contre l'intimidation et ministre responsable de la région de Laval, M. le Président. Mais je peux comprendre qu'après trois titres c'était suffisant.

C'est un grand défi pour moi parce que c'est une première expérience et c'est la volonté de faire, pas d'être bonne. Quand les gens me disent : Tu vas être bonne, je leur dis : Je ne veux pas être bonne, je veux être à la hauteur, et ça, pour moi, c'est différent entre être bonne et être à la hauteur. Il y a, parmi les 124 députés, des gens qui ont des attentes importantes, et j'espère d'être capable de combler ces attentes avec honneur.

Parmi toutes ces responsabilités, il y a des enjeux différents. Permettez-moi d'adresser la première qui me touche tout particulièrement parce que je vous ai dit que j'avais participé à mourir dans la dignité et que j'avais senti qu'on pouvait élever le débat un petit peu plus haut que il y a des partis bleus, il y a des partis rouges, il y a des partis de... je ne me souviens plus de la couleur de la CAQ, mais, bon, ceci dit, il y en avait une... C'est l'arc-en-ciel, d'accord, je pensais que c'était Québec solidaire, l'arc-en-ciel. Mais, ceci dit, si vous dites l'arc-en-ciel, je vais vous croire sur parole.

L'intimidation. C'est la première fois qu'un premier ministre décide d'adresser un dossier aussi large et aussi précieux à une seule personne. Je l'ai vite avisé que j'étais pour partager ma responsabilité. Mais de ces trois responsabilités que j'ai héritées, la famille, les aînés et l'intimidation, j'ai vite compris qu'il n'y en avait jamais un qui me touchait, moi toute seule, puisque les trois dossiers sont beaucoup plus linéaires qu'en silo. Alors, le plaisir que j'aurai, c'est probablement de vous interpellé tous par rapport à ces dossiers puisque, l'intimidation, vous avez compris que chacun d'entre vous va être interpellé dans vos comités par rapport à ce sujet.

On a adressé ce sujet-là en éducation il y a de cela déjà presque deux ans et demi. Ça a été très intéressant. Il y a un projet de loi qui a été mis sur pied et il y a un programme qui a été mis en place dans chacune des commissions scolaires. Mais on s'est vite aperçu que, l'intimidation, ça ne se passait pas juste dans une cour d'école, ça ne se passait pas juste dans une classe, ça se passait aussi quand le jeune partait de l'école et marchait jusqu'à la maison, ça se passait aussi quand il allait bambocher au parc pour jouer au soccer avec ses amis et, tout d'un coup, il y avait une autre personne qui était là pour d'autres intentions. Et, malheureusement, ça se passe aussi ailleurs, ça se passe dans un centre commercial, où il y a quelqu'un qui veut aller plus vite que les autres, ça se passe chez nos aînés, où la ligne est fine entre la maltraitance et l'intimidation, ça se passe dans un couple, car la ligne est tout aussi fine entre l'intimidation et la violence. Donc, le dossier de l'intimidation sera un dossier, pour moi, prioritaire, mais vous avez compris que, vite, vous serez interpellés à y participer, puisque je crois que chacun d'entre vous peut apporter des idées, des éclairages et des façons de faire.

Donc, l'intimidation, la phrase de la ministre, tolérance zéro, mais c'est un enjeu de société, ce n'est pas un enjeu d'une personne ou d'un ministère. Ça touche l'ensemble des ministères au sein du Québec : la santé, l'immigration, les aînés, mais aussi la sécurité publique, l'habitation. Ça touche tout le monde. Donc, nous aurons ce plaisir d'adresser cette partie du dossier que j'apprécie beaucoup.

Les aînés, la dignité, la sécurité, l'aîné dans sa communauté, le dossier des aînés est revenu à la famille, je le dis avec un peu de possession, puisqu'avant il était à la santé. Mais un aîné n'est pas seulement quelqu'un de malade, c'est quelqu'un qui participe. Et, quand vous y pensez, le mot «intergénérationnel» n'a été inventé que pour les résidences qu'on pensait qu'on pouvait partager avec nos familles, mais, l'intergénérationnel, c'est aussi l'aîné participant, l'aîné actif. Puis je vous ferai peur, je vous dirai que je suis à trois ans de bien représenter les aînés. À 55 ans, on commence à être un aîné. Donc, parmi vous, quelques personnes qui sont sous mon joug, je vous regarde.

Mais les aînés dans nos communautés sont tellement, tellement importants. Si je vous dis «bénévolat», vous allez comprendre que, plus souvent qu'autrement, vos organismes de bénévoles fonctionnent parce que vous avez des aînés qui s'impliquent puis qui veulent faire les choses avec vous et pour vous, et, de ce fait, on se doit de les reconnaître. Mais la sécurité aussi, pour être capable de vieillir chez soi, dans ses affaires, dans son patelin, dans son village, dans une volonté d'être proche de sa famille, et, de ce fait, le ministère des aînés est là pour aider, pour accompagner puis pour faire en sorte qu'on peut s'en préoccuper.

Le maintien à domicile, c'est important. Le vieillissement actif, ça commence maintenant parce que, vous le savez, à tous les jours vous vieillissez — si vous l'aviez oublié, je vais vous le rappeler — et, de ce fait, c'est votre responsabilité de vous occuper de vous-même. Bon, le député de Chauveau a l'air sceptique, mais, je vous le dis, il y a une fête à chaque année — et ma mère disait, ça sonne drôle, là, mais ma mère disait : Quand tu fêtes plus ta fête, c'est parce que t'es «moulu» — fêtez, mais faites en sorte que vous vous occupez de vous-même. C'est votre unique responsabilité.

• (20 h 10) •

La famille, vous avez compris que ça rejoint l'ensemble des dossiers que j'ai puisés, la famille, c'est nous tous, celle qu'on ne voit plus beaucoup, comme disait la députée, mais celle qui alimente nos villes, celle qui est participative, celle qui fait en sorte que nos parcs et nos milieux de vie changent parce que nos familles changent, celle qui fait que la technologie avance vite parce que nos enfants sont nés avec une facilité de jouer avec les appareils, mais celles qui fait en sorte que les aménagements lui ressemblent. Et, de ce fait, maintenant, vous savez, on a un programme qui s'appelle les Villes amies des familles et, de ce fait, il y a aussi amies des aînés. Mais la volonté de mettre en place des villes qui ressemblent à leur monde va faire en sorte que nos familles vont rester dans nos villages. Ils vont rester chez eux. Ils ne vont pas déménager en ville pour avoir mieux, puisqu'ils auront le meilleur chez eux. Et un partenariat avec les villes se doit d'être... pas conclu, parce qu'il est déjà là, mais d'être amélioré, bonifié pour faire en sorte que nos familles restent chez nous.

Je vois le temps qui file et je ne vous ai pas parlé de ma meilleure partie. Et je vous dirais que mes députés me chicaneraient pour cette raison, je vous parle un peu de Laval. Laval, c'est un endroit où il fait bon vivre. Je vous le dis, parce que je le disais un peu plus tôt, Laval a été bousculé, a été un peu médiatisé pour les raisons qu'elle se devait de l'être. Mais il n'y a pas que ça à Laval. Il y a à Laval des gens et une population qui veut faire les choses, qui veut améliorer les choses. Saviez-vous qu'à Laval on a aussi un tourisme. On a une façon de faire qui est différente, on a un tourisme d'affaires, mais on a quand même une communauté active qui prend soin de ses gens, mais qui met en place des choses importantes.

On a aussi des projets. On en a des grands. Ils sont plus tranquilles en ce moment, mais je vous le dis, on en a des grands. Il y a la Place Bell. On a des soucis. On a les zones inondables qu'il va falloir revoir. On a les trois grandes îles qu'on ne peut pas faire autrement que de se dire : C'est un poumon de plus. Puis là je vous dis, je vous parle de Laval, des trois grandes îles, mais le député de Terrebonne pourrait se lever puis m'applaudir puisque, de ce fait, ça touche Terrebonne puis ça touche Laval en même temps. Il y a le transport en commun, et je sais que mes collègues d'en face sont sensibles à l'électrification des transports. Et, à Laval, on est actif. On est tellement actif que je vous dirais qu'il y a de ça dimanche soir je rencontrais quelqu'un qui me parlait d'un autobus scolaire électrique qui pourrait, qui pourrait être un projet à Laval pour une commission scolaire et voir comment ça fonctionne puis comment on peut faire mieux.

Laval, c'est une ville active qui a maintenant six députés et qui fait en sorte qu'on va faire avancer les dossiers et que chacun de nous va travailler ensemble pour le faire.

En conclusion, puisque c'est ça qui est écrit sur ma feuille — une fois de temps en temps, il faut que je baisse les yeux puis je la regarde, sinon je triche — j'aimerais saluer tous les partenaires, les partenaires de tous les ministères que j'ai eu le privilège de rencontrer. Déjà, lundi matin, à 7 h 30, j'étais au *Parlementaire*, ici, à rencontrer les partenaires non gouvernementaux, des organismes qui s'occupent des personnes âgées. Ils n'étaient pas tous âgés, là. C'était mon premier choc. Il y avait plein de gens jeunes dans cette salle qui s'occupaient des gens âgés, mais qui étaient passionnés du sujet et qui étaient partenaires du quotidien. C'était fascinant. Les partenaires au niveau aussi de tout ce qu'on appelle services de garde. Je vous dirais qu'il y a une belle complexité, hein? CPE, services de garde privés, services de garde, les garderies, les garderies en milieu familial, c'est vraiment un monde à découvrir. Et sûrement qu'on aura le plaisir de le découvrir ensemble.

J'invite également mes collègues, peu importe le parti, à me faire part de leurs enjeux. Quand on est ministre, on a le privilège, des fois, d'avoir le nez collé sur l'arbre. Et, comme députés, vous avez la tâche de nous faire reculer un peu et regarder l'horizon d'une différente façon. Et je vous convie à me faire reculer une couple de fois. Bien, en tout cas, j'ai le goût de faire la blague que, pour certains, ça va être facile de me faire reculer plus que d'autres, mais ceci dit, de me faire reculer pour mieux voir la forêt et m'interpeller sur les dossiers qui sont, pour vous et pour votre comté, fort importants. Et je suis convaincue que c'est ensemble — puis, encore une fois, M. le Président, je vous le dis, c'est un peu kitch, parce que c'était sur toutes nos pancartes, mais j'y crois profondément — c'est ensemble que nous pourrions faire avancer le Québec et le rendre meilleur. Et c'est ce à quoi je m'engage avec les 124 députés. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Alors, merci à vous, Mme la ministre. Je cède maintenant la parole à M. le député de Verchères et leader adjoint de l'opposition officielle. M. le député.

M. Stéphane Bergeron

M. Bergeron : Merci, M. le Président. Vous me permettez d'entrée de jeu de vous féliciter pour votre élection à votre fonction et vous remercier évidemment d'avoir accepté de diriger les travaux de cette Assemblée. Je veux en profiter également pour féliciter l'ensemble des collègues qui, le 7 avril dernier, ont eu droit à ce privilège extraordinaire d'être choisis par leurs concitoyennes et concitoyens dans leurs circonscriptions respectives. Je veux profiter de l'occasion aussi pour remercier du même souffle l'ensemble des candidates et candidats qui, partout sur le territoire du Québec, ont eu le courage de se présenter, de faire valoir leurs idées, de défendre les positions qui étaient les leurs, parce que nous avons tous et toutes une vision pour le Québec, qui n'est pas nécessairement la même à tous les instants, mais je pense que nous voulons tous et toutes le mieux pour le Québec. Et ces personnes qui n'ont pas été élues, M. le Président, je pense, souhaitaient aussi pouvoir apporter leur contribution à la construction du Québec de demain. Alors, elles méritent, je pense, toute notre considération. Et j'ai une salutation toute particulière pour ma collègue de Saint-Hyacinthe, avec laquelle j'ai croisé le fer, à l'élection de 2012, dans la circonscription de Verchères.

Vous me permettez justement, puisque je parle de la population de la circonscription de Verchères, de remercier chaleureusement et de tout coeur les citoyennes et les citoyens de la circonscription, qui, pour une neuvième occasion, m'accordaient leur confiance. C'est en effet la neuvième fois que les citoyennes et les citoyens de Verchères m'élisent pour les représenter : d'abord, à la Chambre des communes, ils m'ont élu à quatre reprises pour les représenter à la Chambre des

communes du Canada, et c'était maintenant la cinquième fois que les citoyennes et les citoyens du comté de Verchères m'accordaient leur confiance pour les représenter ici en cette Assemblée nationale. J'en suis évidemment profondément honoré, M. le Président, et je tiens à les assurer que je continuerai à tout mettre en oeuvre pour être à la hauteur de leurs attentes, à la hauteur de leurs préoccupations, de faire en sorte d'être digne de cette confiance qu'ils m'ont à nouveau témoignée.

Je salue les gens de Calixa-Lavallée, les gens de Contrecoeur, de Saint-Amable, de Sainte-Julie, de Varennes, de Verchères. La circonscription de Verchères, pour ainsi dire, M. le Président, est une espèce de microcosme du Québec tout entier. On y retrouve évidemment un vaste territoire agricole, mais également de l'industrie lourde : la pétrochimie à Varennes, la sidérurgie à Contrecoeur. On y retrouve un secteur commercial très développé, un secteur résidentiel, il va sans dire, M. le Président, très développé également. Une circonscription magnifique que j'ai grand plaisir à représenter depuis toutes ces années.

M. le Président, pour pouvoir prétendre à une élection, ce n'est pas le travail que d'un seul homme ou d'une seule femme, c'est le travail de toute une équipe. Alors, vous me permettez de saluer toutes les personnes, les dizaines, voire les centaines de bénévoles qui, dans la circonscription de Verchères, ont été à mes côtés, pour ne pas dire devant, derrière, pour favoriser ma réélection le 7 avril dernier.

Evidemment, il y a toujours un danger de nommer des gens parce qu'on en oublie. Je me contenterai donc de ne nommer qu'une seule personne : Diane Duplin, qui a pour ainsi dire, à ce moment-là, procédé à une transition puisqu'elle avait été attachée politique de Bernard Landry de 1994 à 2005, et elle a été attachée politique depuis ma première élection comme député de Verchères à l'Assemblée nationale jusqu'au déclenchement de la dernière élection, et elle a agi comme directrice de l'organisation et jouit maintenant d'une retraite, je dirais, bien méritée. Je dirais presque une préretraite parce qu'elle donne un petit coup de main pour la transition, mais une retraite bien méritée après avoir servi si loyalement les citoyennes et les citoyens du comté de Verchères pendant toutes ces années.

• (20 h 20) •

M. le Président, je vous parlais d'une équipe, et cette équipe, bien sûr, c'était celle qu'on retrouvait sur le territoire de la circonscription de Verchères, mais c'était également cette équipe qu'on retrouvait partout sur le territoire du Québec sous la bannière du Parti québécois. On retrouve bien sûr les 30 députés de notre formation politique en cette Chambre, mais il y avait des candidats et des candidates dans toutes les circonscriptions, des équipes partout à travers le Québec, qui étaient dirigées par une femme extraordinaire, Mme Pauline Marois, que je tiens à saluer aujourd'hui, ce soir, en cette Chambre, M. le Président, la remercier pour toutes ces années qu'elle a consacrées au service du Québec, au service des Québécoises et des Québécois à plusieurs fonctions, la remercier de la confiance qu'elle m'a témoignée en m'accordant cette fonction, que j'ai occupée avec grand plaisir, de ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de l'Outaouais, M. le Président. Ça me donne l'occasion d'ailleurs de donner un coup de chapeau au personnel du ministère de la Sécurité publique, des gens dévoués, des gens qui ont le coeur à la bonne place, des gens qui ne comptent pas les heures et qui se préoccupent, tous les jours, de la sécurité des citoyennes et des citoyens du Québec, parce que, si nous pouvons — et je sais que mon collègue de Beauce-Sud sera d'accord avec moi — jouir de cette sécurité, de cette relative quiétude qui est la nôtre au Québec, c'est parce que des hommes et des femmes partout sur le territoire du Québec veillent au grain 24 heures sur 24, 365 jours par année. Alors, nous leur sommes redevables de ce dévouement qui nous permet de vivre dans cette belle société qui est la nôtre, M. le Président.

Vous me permettez également, vous ne m'en voudrez pas, de saluer l'équipe de gens dévoués qui travaillaient au cabinet ministériel, les gens dévoués qui ont travaillé au bureau régional de l'Outaouais, les gens qui ont travaillé au bureau de comté, parce que ça a été, avec cette élection, un renouvellement en profondeur, y compris au niveau de l'équipe du bureau de circonscription, comme j'ai eu l'occasion de l'évoquer, il y a quelques instants. Alors, je tiens à saluer Jean-François, Julie-Anne, Quentin, qui allez poursuivre avec moi et qui m'épaulerez dans mon travail, au cours des quatre années prochaines. Alors, je vous remercie d'avoir accepté de relever ce défi avec moi.

Et, en terminant, cette partie plus personnelle, M. le Président, de mon intervention, je vous dirais que je veux saluer celles qui sont, pour moi, les plus importantes, c'est-à-dire les deux femmes de ma vie, ma conjointe et ma fille, Johanne et Audrey-Anne, sans lesquelles je ne pourrais faire ce travail, sans lesquelles je ne pourrais me consacrer à cet engagement qui est le mien. Elles sont mon phare, mon refuge, et je tiens à les remercier, M. le Président, d'être ce qu'elles sont et de me permettre de faire ce que je fais.

M. le Président, nous avons évidemment écouté avec attention le discours inaugural du premier ministre, et c'est à ce discours inaugural qu'on nous appelle à réagir, dans le cadre de ce débat, M. le Président. Je vous dirais que c'était un discours qui était certes bien enrobé, avec des citations, je dirais, des plus recherchées, mais un discours qui était pour le moins... je cherche le bon terme, M. le Président, je ne veux surtout pas subir la moindre remontrance, mais je vous dirais, M. le Président, qu'il y avait beaucoup de non-dits dans ce discours, et je pense que le non-dit était presque aussi important, sinon davantage, que ce qui était dit dans le discours. Et vous me permettez d'évoquer quelques-uns de ces éléments qui m'apparaissent pour le moins préoccupants, parce que, comme le dit l'adage, le diable se cache dans les détails, M. le Président, et il semble qu'on a voulu évidemment enrober le tout de bien belles paroles, mais qui nous laissaient un peu sur notre faim quant à l'essentiel.

Sur la question des finances publiques, M. le Président, je me permets de vous signaler que j'estime que le premier ministre a brossé un tableau qui est extrêmement sombre, voire inutilement alarmiste, qui fait abstraction de tous les efforts qui ont été consentis par le précédent gouvernement du Parti québécois. Je crois que nous avons fait la démonstration qu'il est possible de gérer de façon responsable, tout en stimulant la création d'emplois. Je crois que nous avons fait la démonstration, M. le Président, qu'il est possible de se montrer rigoureux, tout en prenant soin des gens, parce que nous savons que la solidarité, en bout de piste, M. le Président, c'est payant pour une société. Je crains

qu'en criant au loup le premier ministre ait simplement voulu, pour ainsi dire, apeurer tout le monde, de telle sorte de mieux préparer les esprits aux coupes drastiques dans les services qui risquent d'être imposés au cours des prochains mois, des prochaines années. Et je pense, M. le Président, également — puis j'y reviendrai dans quelques instants — qu'en criant au loup on a pu aussi inquiéter les marchés financiers, et j'ose espérer, j'ose espérer que cela n'aura pas de conséquence néfaste pour la cote de crédit du Québec dans les semaines et les mois qui vont suivre.

Mais la vraie question — M. le Président, vous vous souvenez que, sous le précédent gouvernement, sous quatre piliers, la solidarité, la prospérité, l'intégrité et l'identité, nous avons voulu faire de ce Québec un Québec pour tous, un Québec dans lequel l'ensemble des citoyennes et des citoyens tirerait avantage de la gestion gouvernementale, tirerait avantage de cette prospérité et de cette solidarité que nous avons voulu déployer au cours des quelque 18 mois au cours desquels nous avons été en poste — mais la question que nous nous posons au terme du discours inaugural du premier ministre, c'est : Est-ce que tout le monde sera frappé de façon, je dirais, équitable par ces mesures d'austérité qui s'annoncent rigoureuses?

Tandis qu'on annonce une période de vaches maigres, on laisse entendre, M. le Président, qu'on relèvera le plafond de la dette de 15 milliards de dollars pour investir à nouveau massivement dans le bitume et dans le béton. Bien sûr, M. le Président, on le sait, notre réseau routier est pour ainsi dire l'épine dorsale de notre économie, mais je pense qu'il y a là un message qui est pour le moins contradictoire, voire même pernicieux.

Premièrement, M. le Président, qui devra payer pour ces dépenses supplémentaires, pour cet endettement supplémentaire, sinon les générations futures? Il y aura quelqu'un qui devra payer, M. le Président, et ça, il faut y penser. Et rappelons-nous, M. le Président, que c'est justement ces investissements massifs dans les infrastructures, dans la voirie, qui avaient été déployés par le précédent gouvernement libéral de M. Charest, qui avaient rendu le Québec particulièrement vulnérable à ces malheureuses affaires de corruption et de collusion que débusquent jour après jour l'UPAC et la commission Charbonneau.

Qui plus est, cette politique, M. le Président, du bitume et du béton, qui sera notamment mise en oeuvre au détriment des transports collectifs, va certes à l'encontre de la logique environnementale la plus élémentaire en raison, entre autres, des importantes émissions de gaz à effet de serre découlant de la circulation automobile, mais même d'une certaine logique économique. En effet, M. le Président, vous le savez, la balance commerciale du Québec est largement déficitaire en raison principalement de l'importation de produits pétroliers et de véhicules automobiles, laquelle dépend largement du modèle de transport de l'auto solo actuellement dominant, alors que nous figurons parmi les principaux producteurs mondiaux de trains, de métros et d'autobus, en plus de disposer d'énergie électrique en grande quantité. En raison de la rarefaction des produits pétroliers, l'actuel modèle dominant de transport sera appelé à subir de profondes mutations au cours des prochaines années, sinon des prochaines décennies, M. le Président. Pourquoi, dans les circonstances, tourner le dos au transport collectif pour miser à nouveau sur le pavage de routes et la construction de viaducs?

Parlant d'énergie, M. le Président, le premier ministre a clairement affirmé sa volonté de rouvrir le dossier des minicentrales électriques qui avait pourtant été réglé par le précédent gouvernement. Cette électricité très coûteuse à produire ne va-t-elle pas accroître les surplus énergétiques d'Hydro-Québec et, par conséquent, faire augmenter la facture d'électricité des familles québécoises? Qui veut-on favoriser par une telle mesure? Les compagnies qui pourraient être appelées à construire ces minicentrales, M. le Président? La question se pose.

En parlant d'une évaluation environnementale stratégique sur les hydrocarbures, on rouvre à nouveau la porte à l'exploitation des gaz de schiste, ce que ne nie pas le ministre de l'Environnement. Qui veut-on favoriser encore une fois par une telle mesure, M. le Président? Certainement pas les familles qui vivent dans la vallée du Saint-Laurent, où l'on retrouve la plus importante concentration de population au Québec, et qui verraient de nouveau les compagnies gazières débarquer dans leur cour arrière.

Le premier ministre, M. le Président, a aussi dit vouloir rééquilibrer le fardeau fiscal des contribuables en laissant entendre qu'il pourrait y avoir des baisses d'impôt et une hausse de la taxe à la consommation, ce qui frapperait de plein fouet les petits salariés qui paient peu ou pas d'impôt, mais qui paient des taxes, mais aussi, et surtout, la classe moyenne qui est déjà la vache à lait du gouvernement, M. le Président. Est-ce que seuls les mieux nantis y trouveraient leur compte, M. le Président? Qui veut-on favoriser encore une fois par de telles mesures, M. le Président?

• (20 h 30) •

La question est de savoir est-ce que cette austérité sera une austérité pour tous ou est-ce que les mieux nantis et les amis du régime seront ceux qui en bénéficieront, M. le Président? La question se pose et mérite d'être posée.

M. le Président, je vais terminer sur un élément qui pour moi, pour la circonscription de Verchères, pour la région de la Montérégie, pour le Québec tout entier est une question fondamentale, la question de la politique maritime. J'entendais notre collègue le député de Rimouski offrir toute sa collaboration au ministre responsable de la politique maritime. Je lui offre à mon tour la mienne. J'offre également ma collaboration au ministre responsable de la Montérégie, au ministre responsable des Exportations.

M. le Président, dans son discours inaugural, le premier ministre déclarait : «...en Montérégie, là où le fleuve rejoint la voie maritime, nous aménagons un centre de transbordement international.» M. le Président, bien que géographiquement cette description soit plutôt floue, puisqu'elle réfère à Saint-Lambert, je pense que dans les faits elle réfère plutôt à l'engagement libéral de construire un pôle logistique à Vaudreuil-Soulanges. M. le Président, l'engagement du gouvernement d'établir ce pôle logistique à Vaudreuil-Soulanges est très clair et très ferme. On comprend que le gouvernement, ayant pris cet engagement, veuille aller de l'avant. Maintenant, M. le Président, vous me permettez de signaler que j'ai personnellement quelques réserves à l'égard de ce projet dans la mesure où nous savons que le Canadien Pacifique a retiré ses billes; dans la mesure où nous savons que les installations portuaires à Vaudreuil-Soulanges ne sont pas ouvertes à l'année; dans la mesure où nous savons, M. le Président, que les terres nécessaires pour la construction d'un tel pôle logistique sont en territoire agricole et qu'il nous faudra de nouveau reprendre la bataille pour dézoner ces terres.

M. le Président, je tiens également à vous signaler que, sous le précédent gouvernement libéral, il était question d'un pôle, deux sites : Vaudreuil-Soulanges, d'une part, et Contrecoeur, d'autre part. M. le Président, vous savez que le port de Montréal, qui est notre principal vecteur d'exportation, ne peut plus, à toutes fins utiles, s'agrandir à Montréal. Pourquoi? Parce que, bien sûr, il n'y a plus d'espace et, d'autre part, il n'y a plus d'acceptabilité sociale à cet effet. La seule possibilité d'agrandissement pour le port de Montréal, c'est à Contrecoeur où le port dispose de terres importantes déjà dézonées, où, M. le Président, les terrains sont situés loin du noyau villageois et qui, M. le Président, fait en sorte qu'il n'y a pas de problème d'acceptabilité sociale, M. le Président. Le premier ministre faisait référence à l'entrée en vigueur prochaine, nous l'espérons, d'un accord de libre-échange entre le Canada et l'Union européenne. Les installations portuaires du Québec, et c'est le port de Montréal, M. le Président, prendront d'autant plus d'importance au cours des prochaines années. Et, pour reprendre les paroles du premier ministre, M. le Président, avec l'élargissement du canal de Panamá, qui favorisera la circulation maritime, le port de Montréal constituera, je dirais, l'artère principale, le vecteur principal de nos exportations.

M. le Président, n'investir qu'à Vaudreuil-Soulanges serait favoriser les centres de distribution en Ontario et favoriser le port de New York, qui est le principal concurrent du port de Montréal.

Dans les circonstances, M. le Président, je pense que ce gouvernement doit revenir à la politique du précédent gouvernement libéral, soit celle d'un pôle, deux sites : Contrecoeur et Vaudreuil-Soulanges. Il est absolument nécessaire que nous missions, que nous capitalisions sur notre principal vecteur d'exportation qui est le port de Montréal, et, sur ce, je vous remercie, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Alors, merci à vous, M. le député de Verchères, pour cette intervention. M. le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques, je vous cède la parole.

M. David Heurtel

M. Heurtel : Merci, M. le Président. J'aimerais d'abord prendre quelques minutes du temps qui m'est accordé pour féliciter l'ensemble des collègues députés pour cette 41^e législature, qui a débuté la semaine dernière.

Je suis très heureux de pouvoir compter sur la présence de mes collègues libéraux avec qui j'aurai l'opportunité de travailler et de faire avancer les grands projets pour le Québec. D'ailleurs, M. le Président, je tiens à vous féliciter pour votre renomination. Je tiens particulièrement à remercier les citoyens du comté de Viau pour leur appui et leur confiance qu'ils m'ont accordés lors de la dernière élection, et ce, pour un deuxième mandat.

Vous me permettez, M. le Président, de souligner que je suis très fier du résultat obtenu, et ce, grâce au travail exceptionnel de bénévoles dévoués et motivés. Sans eux, je ne pourrais être ici, devant vous.

J'ai toujours été mené par le désir de servir et de participer concrètement au développement économique et social du Québec. Depuis le 9 décembre 2013, j'ai l'honneur de travailler auprès de personnes provenant de tous les horizons, pour lesquelles j'ai beaucoup d'estime.

Le comté de Viau est un très bel exemple de cohabitation entre les différentes communautés culturelles qui animent les quartiers de Saint-Michel, de Villaray et de Pie-IX, un exemple où la diversité laisse et laissera un héritage précieux à Montréal et au Québec, celui de la tolérance, de l'inclusion et de la fierté. Les organismes communautaires du comté jouent un rôle très important auprès de la population. Je salue d'ailleurs le travail de toutes les femmes et de tous les hommes qui sont, par leurs actions, des piliers du développement de notre communauté. En tant que député et fier Michellois, je préconise une approche de proximité et de collaboration. Avec les citoyens, les organismes et les différents acteurs de la communauté, je vais mettre toutes mes énergies dans le développement socioéconomique de Viau, dans la création d'emplois, dans l'éducation, dans la lutte au décrochage scolaire, dans une meilleure intégration des nouveaux arrivants et dans le rayonnement de la richesse interculturelle de Viau.

Le 23 avril dernier, le premier ministre m'a offert de relever un important et grand défi. Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques est essentiel à la croissance du Québec, et je m'engage à faire tous les efforts pour relever ce défi. Je suis préoccupé pour l'avenir du Québec, pour l'avenir du Canada et pour l'avenir de toutes les générations à venir. En tant que ministre, je vais écouter les préoccupations des Québécois et m'assurer que le développement du Québec soit effectué de manière responsable. Avant toute chose, je vous assure que nous allons exploiter nos ressources naturelles de façon durable. Notre gouvernement prendra en main la filière des hydrocarbures de façon intégrée, cohérente et globale. Il faut arrêter de regarder les dossiers à la pièce et de faire du cas par cas. Nous allons faire avancer le dossier avec rigueur, et, pour ce faire, le premier ministre a annoncé dans son discours inaugural que nous allons amorcer une évaluation environnementale stratégique de l'ensemble de la filière des hydrocarbures.

La lutte contre les changements climatiques est un enjeu planétaire incontournable que le premier ministre a placé en tête de liste de ses priorités. Les défis sont de taille. Il importe de les relever pour assurer la qualité de vie de la population actuelle et celle des générations futures. Cela nécessite d'inscrire de développement durable dans l'ensemble de nos actions, dont celles à caractère économique et dans un régime international qui tend vers la sobriété en carbone. Les derniers constats scientifiques sur le réchauffement planétaire sont alarmants. Si la tendance se maintient, la planète pourrait subir une hausse de 4° à 5° d'ici 2100, selon le groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat. Ici comme ailleurs, la variabilité du climat engendra des bouleversements environnementaux, économiques et sociaux. Ils sont même déjà commencés, tel qu'en fait état le U.S. Climate Assessment, qu'a rendu public le président Obama il y a quelques semaines. Notre gouvernement n'est pas sourd à ces avertissements. Beaucoup d'efforts sont et seront consacrés à améliorer notre capacité d'adaptation à ces changements.

Dans cette optique, la Stratégie gouvernementale d'adaptation aux changements climatiques 2013-2020 et le Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques mettront de l'avant de nombreuses mesures pour mieux s'adapter, telles que le développement des connaissances, la prise en compte, par les communautés, des risques associés aux changements climatiques dans la planification de l'aménagement du territoire et de la sécurité civile, aux impacts sur la santé de la population, l'adaptation de plusieurs secteurs économiques aux impacts des changements climatiques ou encore la protection de nos ressources en eau.

Notre gouvernement intensifiera également ses actions pour lutter contre les changements climatiques. Le Québec a offert une encourageante performance entre 1990 et 2012 en atteignant la cible de réduction de 6 % sous le niveau de 1990 qu'il s'était fixée, tel que l'indique le tout récent inventaire canadien de gaz à effet de serre.

• (20 h 40) •

Cependant, il y a encore beaucoup à faire. Au cours des prochaines années, les efforts se poursuivront et s'intensifieront pour améliorer de façon significative nos résultats. En ce sens, le marché du carbone est l'outil central de l'action gouvernementale du Québec pour lutter contre les changements climatiques. Il est également un outil porteur d'avenir, car nous souhaitons que la récente liaison de notre marché à celui de la Californie puisse inspirer de nouveaux partenaires à se joindre à nous. Nous allons travailler en ce sens.

Le Québec et la Californie sont des précurseurs en Amérique, car notre système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre est le premier système au monde qui couvrira non seulement les secteurs de la production industrielle et de l'électricité, mais également l'ensemble des carburants et combustibles fossiles. Il s'agit d'un important outil économique qui permet de réduire nos émissions tout en offrant de la flexibilité aux entreprises et aux citoyens et en favorisant notamment l'efficacité énergétique et le développement des technologies plus performantes. Il permettra au Québec de se donner une économie plus compétitive à moyen et à long terme.

Par ailleurs, la recherche, l'innovation et le développement technologique offrent des avenues intéressantes pour répondre aux défis environnementaux. Ces activités sont souvent à l'origine d'idées ingénieuses qui contribuent à l'essor des technologies propres, lesquelles sont à la fois bénéfiques pour l'environnement, pour l'emploi et pour la croissance économique du Québec. Il est possible de se démarquer en proposant des projets novateurs. Nous croyons beaucoup au potentiel des technologies bleues et vertes pour répondre aux défis environnementaux. Nous souhaitons que les préoccupations environnementales s'intègrent encore davantage au discours économique et qu'il puisse contribuer à un véritable développement durable de notre société.

Le 23 avril dernier, le premier ministre mentionnait lors de l'assermentation des ministres que la protection de l'environnement est une source d'innovation et d'excellence tout à fait compatible avec la croissance économique. Dans cet ordre d'idées, en plus de favoriser le développement du transport maritime et des échanges internationaux, la stratégie maritime pour le Québec, que notre gouvernement s'est engagé à mettre en place, est un excellent exemple de gestion responsable et intégrée d'une ressource aussi précieuse et vitale que l'eau. Elle donnera un nouvel élan au transport maritime par le biais d'investissements dans nos infrastructures portuaires, le développement du transport intermodal et en dynamisant les chantiers maritimes québécois, et ce, dans un objectif de relance économique et de réduction de gaz à effet de serre, lié au transport des personnes et des marchandises. Le Québec s'inscrira dans l'économie bleue en investissant dans la recherche et le développement des technologies marines, et la stratégie encouragera aussi le remplacement des navires vétustes par des navires plus verts, plus propres, plus sécuritaires et plus efficaces.

Il nous faut saisir ces occasions découlant du développement des technologies marines et environnementales.

Dans les opportunités à saisir, la relance du Plan Nord s'avère un autre projet important pour notre gouvernement afin de favoriser le développement économique et la création d'emplois dans toutes les régions du Québec. Nous maintiendrons notamment l'objectif de mettre en réserve du développement industriel 50 % du territoire situé au nord du 49e parallèle après que celui-ci ait été caractérisé selon son potentiel économique. Nous favorisons également l'acceptabilité sociale des projets et prioriserons le respect de l'environnement et du développement durable.

M. le Président, en terminant, permettez-moi de m'adresser directement aux différents acteurs et intervenants du milieu environnemental. Ensemble, nous devons trouver de meilleures solutions. Nous avons l'obligation d'innover pas uniquement dans une perspective à court terme mais aussi dans une vision d'avenir pour les générations futures : des choix à faire dans le présent pour l'avenir. Nous devons saisir de nouvelles opportunités offertes par le développement des technologies propres, par le Plan Nord et la stratégie maritime.

Ensemble, nous devons trouver de nouvelles façons de faire. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Alors, merci à vous, M. le ministre, pour cette intervention. Mme la députée d'Iberville, je vous cède la parole.

Mme Claire Samson

Mme Samson : Merci, M. le Président, chers collègues. M. le Président, avec quelques minutes à faire en première période et un pointage de deux à un en faveur du Canadien, je puis vous garantir, M. le Président, que je pourrai identifier par leurs noms ce soir toutes les personnes qui composeront la cote d'écoute de l'Assemblée nationale.

Alors, M. le Président, oui, députée d'Iberville le magnifique, avec ses 60 000 citoyens occupant 16 municipalités, un comté majoritairement agricole, avec ses érablières, ses vergers, ses fermes laitières, ses maraîchers et ses céréaliers, des gens généreux et accueillants et des communautés tricotées serré, un comté dont les enjeux principaux ne diffèrent pas beaucoup de ceux d'un grand nombre de comtés québécois : l'accès aux services de santé, de garderie, le fardeau fiscal qu'on leur impose. Et là-dessus on ne peut pas dire que le discours inaugural du premier ministre les aarde vraiment

rassurés. Mais il y a aussi des défis et des enjeux importants et propres pour nos entreprises agricoles. Et bien sûr il y aura tous les débats sur les infrastructures, dont l'achèvement de l'autoroute 35, qui constitue un axe routier vital pour la région et pour le commerce avec les États-Unis. L'achèvement de la 35 a d'ailleurs fait l'objet d'une promesse électorale du premier ministre lors d'une visite dans le comté d'Iberville et de Saint-Jean.

Permettez-moi d'abord, M. le Président, de remercier les citoyens d'Iberville qui m'ont désignée pour les représenter, et je tiens à ce qu'ils sachent que je suis résolue et déterminée à ne pas les décevoir et à travailler étroitement avec leurs élus municipaux. Je les remercie aussi de continuer à m'interpeller à l'épicerie et à même me donner des conseils sur mes achats. Apparemment que je pourrais améliorer mes habitudes. Je les remercie aussi d'en profiter pour me faire part des choses qui les préoccupent et des dossiers qu'ils jugent prioritaires.

Je tiens aussi à remercier mon équipe de bureau de comté. J'ai compris assez rapidement que la députée devait être efficace partout. Il est donc impératif pour moi d'être rassurée à l'effût que, pendant que je suis ici, les dossiers du comté, qu'il s'agisse de dossiers citoyens, d'activités locales ou de dossiers politiques... qu'ils soient menés rondement, et j'ai une équipe tout à fait apte à relever ces défis. Je les nomme, si vous me le permettez : M. Daniel Asselin, Mme Natasha Barnes Crépeau et Marielle Charbonneau. Je peux compter sur eux et sur leurs compétences pour m'assurer que dans le comté ça va bien.

J'aimerais aussi remercier l'équipe de l'Assemblée nationale et son personnel. Il m'a été peu souvent donné d'observer une organisation aussi professionnelle, compétente et tournée vers les besoins de sa clientèle. C'est un exemple, et certainement ces gens pourraient servir d'inspiration à plusieurs services publics. Je les félicite et les remercie pour leur accueil.

Je remercie aussi l'équipe de la Coalition avenir Québec pour son appui pendant la campagne et je remercie mon chef, François Legault, pour m'avoir confié des dossiers : culture, communication, la langue et la Montérégie. Mais beaucoup de ces dossiers me tiennent à coeur après avoir oeuvré plus de 40 ans dans les industries de télécommunications et de culture. D'ailleurs, les transformations et changements que vivent les artistes, artisans, réalisateurs, producteurs, distributeurs et diffuseurs des biens culturels sont majeurs. L'ère numérique n'est plus un spectre qu'on appréhende, elle est bien là, et il nous faut être prêts à en saisir toutes les opportunités et non à en subir les conséquences. Tous ces dossiers et bien d'autres vont me passionner et me motiver au cours des sessions, et j'ai bien l'intention d'intervenir de façon constructive et positive.

En terminant, M. le Président, et sur une note un peu plus personnelle, plusieurs pensent, et j'en suis, qu'on se comporte au travail et professionnellement comme on se comporte lorsqu'on pratique son sport préféré. Je n'ai pratiqué qu'un sport dans ma vie, et c'est l'équitation, le saut et le dressage. J'ai appris très jeune deux choses. Un, quand on fait une chute, il n'y a qu'une option : s'épousseter, remonter, parfois avec des blessures graves, mais il faut continuer. J'ai aussi appris très jeune que c'est lorsqu'on est en suspension au-dessus du premier obstacle à franchir qu'il faut commencer à préparer celui qui vient.

Ce n'est pas le temps de célébrer, c'est le temps de préparer le prochain. C'est donc, probablement, ma conduite sportive que vous observerez le plus souvent. J'ai la réputation d'être une cavalière qui a beaucoup d'équilibre, qui cherche à s'améliorer constamment. Je suis patiente. On dit aussi que j'ai la main généreuse, et je ne fais appel à la cravache qu'en dernier recours.

Pour poursuivre mon analogie, M. le Président, on peut dire que la culture québécoise est un cheval champion et multidisciplinaire. Il faut bien le soigner et le motiver. Sa cavalière, que je salue, devra être d'aplomb et savoir faire équipe avec lui afin qu'il continue à se démarquer et à nous rendre fiers, et je serai très heureuse d'y collaborer. M. le Président, je vous remercie.

• (20 h 50) •

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Alors, merci. Merci à vous, Mme la députée d'Iberville. Je cède maintenant la parole à M. le député de Fabre pour son intervention. M. le député.

M. Gilles Ouimet

M. Ouimet (Fabre) : Merci, M. le Président. Écoutez, par où débiter? Je vais commencer par le début, vous féliciter pour votre réélection à la présidence, ainsi que vos collègues. Ce sera un plaisir. J'entrevois avec beaucoup de plaisir de travailler au cours des quatre prochaines années et demie dans vos... de vous appuyer dans vos fonctions à la présidence.

Évidemment, il est important pour moi de féliciter les collègues avec qui j'aurai le plaisir et le privilège de travailler dans la 41e législature. Et j'écoutais, tout juste avant moi, la députée d'Iberville. M. le Président, je trouve toujours fascinant, j'adore... je fais une confession, j'en profite, en début de la 41e...

Une voix : ...

M. Ouimet (Fabre) : J'adore... Non, j'allais dire, c'est...

Des voix : ...

M. Ouimet (Fabre) : J'adore le travail parlementaire, et ce qu'il y a de formidable dans le travail parlementaire, c'est la richesse, la richesse des expériences, la richesse, quand on écoute les collègues, et c'était le point que je voulais faire, dans les... Ce n'était pas tellement la cravache comme l'originalité du propos de la collègue d'Iberville et de tous mes collègues que j'ai beaucoup de plaisir à écouter.

Et donc c'est avec beaucoup de plaisir et beaucoup de fierté que j'entreprends ce deuxième mandat comme député de Fabre, et j'entrevois avec beaucoup de plaisir de travailler avec tous les collègues des deux côtés de la Chambre. Je tiens également à remercier ceux qui, malheureusement, se sont présentés aux élections mais qui n'ont pas été élus, les gens qui se sont présentés dans le comté de Fabre en particulier, mais aussi à la grandeur du Québec, tous ces Québécois, ces Québécoises qui ont témoigné de la vivacité de notre vie démocratique, de la puissance de la démocratie, qui est très vivante au Québec, et, ces hommes et ces femmes qui ont osé relever ce défi, nous leur en sommes redevables, et je tiens à souligner leur participation à cette vie démocratique et à les remercier.

Pour moi, c'est un deuxième mandat, et je tiens, d'entrée de jeu, à remercier la confiance des électeurs de Fabre qui, pour cette deuxième élection, m'ont choisi comme leur représentant. C'est avec beaucoup de fierté mais aussi beaucoup d'humilité que j'entreprends ce mandat, et je leur réaffirme ma disponibilité, sans aucune limite, à travailler sans relâche, avec toute mon énergie, avec évidemment notre ministre responsable de la région de Laval, la députée de Mille-Îles, l'autre député qui est au bout, c'est-à-dire au bout de l'île — moi, je suis à l'extrémité ouest, elle est à l'extrémité est — mais aussi avec les autres collègues de Laval. Nous formons une équipe formidable, M. le Président, et l'ensemble des résidents de Laval pourront bénéficier d'une équipe déterminée, qui est forte de ce mandat clair qui nous a été confié, à Laval, mais aussi à la grandeur du Québec.

Et c'est donc avec beaucoup de fierté et d'humilité que nous entreprenons ce mandat, et nous allons travailler dans l'intérêt des Lavallois, évidemment, mais de l'ensemble de la population du Québec.

Comme l'ont fait de nombreux collègues... en fait, tous mes collègues jusqu'à présent, M. le Président, il va de soi, il est absolument nécessaire de remercier toutes ces personnes qui nous ont appuyés, qui ont contribué et qui ont permis que nous soyons ici, les 125 privilégiés de notre nation, de travailler dans cette enceinte formidable, travailler dans l'intérêt du Québec. Alors, ces gens qui ont travaillé très souvent dans l'ombre, très souvent dans l'anonymat, pour nous aider à mener une campagne... puis ce n'est pas toujours facile. Cette année... Lors de la 40^e législature, c'était une campagne estivale, il faisait beau, c'était agréable. Donc, le temps était un peu différent à ce moment-ci. Poser des pancartes quand il fait frette, c'est plus difficile. Alors, merci, merci, merci à tous ces bénévoles qui ont contribué à mon élection.

Et vous me permettez... Je sais que c'est une tâche... c'est très risqué d'oser souligner quelques-unes des personnes qui nous ont aidés, M. le Président, mais je tiens quand même à souligner quelques-unes de ces personnes. Mélissa Dumais, Pier-Olivier Migneault, François-Hugues Liberge, Louis-Martin Beaumont, Normand Holden et Rares Burlacu ont joué un rôle essentiel dans cette campagne électorale, avec de nombreux autres bénévoles qui se sont présentés quotidiennement et qui ont fait un travail remarquable. Mais je tiens aussi à souligner... Il y a deux personnes, qui ont fait un travail absolument extraordinaire, deux personnes qui se présentaient à tous les jours comme si c'était pour eux... C'est des personnes âgées qui avaient du temps et qui se présentaient à tous les matins pour faire des appels téléphoniques. C'était absolument extraordinaire de les voir, c'était touchant, M. le Président, et je tiens à les remercier : M. Odule Breton et Mme Lucie Laurier. À chaque jour, quand je me lèverai à cette Assemblée nationale, j'aurai une pensée pour tous ces bénévoles et particulièrement pour ces deux personnes qui ont cru en moi, qui ont cru au Parti libéral et qui ont travaillé pour que nous soyons ici et pour travailler pour le Québec. Alors, merci infiniment.

Je tiens à remercier le personnel de mon bureau qui... Lorsque nous sommes à Québec, lorsqu'on fait notre travail de parlementaires en commission à débattre de projets de loi, débattre au salon bleu, nous ne sommes pas auprès de nos électeurs. Vous savez tout ce que ça représente. Et ces gens qui sont dans nos comtés pendant que nous sommes ici sont absolument des rouages essentiels des services que nous rendons à la population, qui nous permettent de remplir notre serment que nous avons prêté, qui sont, à toutes fins pratiques, notre alter ego. Alors, dans mon cas, il s'agit de Walter Calderon et de Sonia Paquin, qui sont à la maison, qui sont dans Fabre et qui rendent des services inestimables au quotidien, qui sont dévoués aux citoyens de ma circonscription. Et, pour ce dévouement qu'ils ont envers ces gens, je tiens à les remercier infiniment.

Un mot sur une touche un peu plus personnelle, M. le Président, évidemment ma famille, mes enfants qui font le sacrifice — en fait, j'aime penser que c'est un sacrifice — de se priver de ma présence. Laissez-moi vivre de mes illusions. Alors, mes enfants, Anne-Sophie, Marie-Claire, Rosalie, dont c'est l'anniversaire aujourd'hui, et Luca, se privent de ma présence difficilement, mais tout de même je les aime de tout coeur, et merci d'être là malgré mes absences et d'accepter mon engagement envers le Québec à titre de député.

M. le Président, nous venons de connaître un résultat d'élection, et, comme à chacune des occasions, une élection, c'est l'expression de la sagesse collective des citoyens du Québec. On peut être déçus des résultats, que ce soit du point de vue personnel lorsqu'on n'est pas élu comme députés, ou au contraire élus, ou collectivement comme gouvernement ou comme parti qui est défait, mais il y a, M. le Président, à n'en pas douter, une sagesse collective lorsque les électeurs s'expriment. Et il faut avoir cette sagesse, en ce qui nous concerne, de l'apprécier, de reconnaître ce jugement porté par les gens que nous servons.

• (21 heures) •

Lorsqu'on se présente comme candidat aux élections, lorsqu'on offre, comme parti politique, un programme, un projet à la société, on se soumet au jugement de la population, et il faut accepter ce jugement, il faut accepter... Quelques fois, ça peut sembler étrange qu'est-ce qui se cache derrière ce vote, mais il y a toujours des éléments de sagesse collective, et il faut, M. le Président, l'apprécier, et ces éléments-là doivent absolument guider au quotidien notre travail comme députés. Comme parlementaires, nous devons garder à l'esprit ce choix fait par nos électeurs.

Évidemment, il y a une obligation, et je rejoins, je reprends certains propos du premier ministre, qui a souligné l'importance de la transparence, l'importance du dialogue, l'importance d'être à l'écoute de cette population. Ça ne s'arrête pas au moment du vote, M. le Président, c'est un dialogue qui est perpétuel avec nos électeurs. Et il est important, il est important de garder ces canaux de communication actifs, d'être à l'écoute, mais il est important aussi d'agir conformément

à nos engagements, au programme que nous proposons. Et, dans ce cas-ci, M. le Président, je pense que le jugement collectif qui a été posé est un jugement clair, non équivoque, qui était de confier au premier ministre et au gouvernement libéral les destinées du Québec pour les quatre années qui suivent, un mandat clair, fort, une direction claire proposée par le premier ministre. Et c'était également, et c'est malheureux, mais c'était également, pour l'opposition officielle maintenant, un rejet de ce qui avait été proposé du précédent gouvernement.

Alors, M. le Président, notre destination, pour reprendre les propos du premier ministre, c'est un Québec prospère, juste et libre de ses choix. C'est vers cette destination que le premier ministre nous propose de nous diriger. Il y a évidemment, dans cet énoncé, très court, très bref, mais que je retiens, un élément qui, moi, sur lequel je veux insister, c'est celui... la dimension de la justice, la justice sociale, cette justice sociale, M. le Président, qui est au cœur des valeurs libérales. Tant du discours que de nos valeurs, tout s'articule — c'est ma vision, c'est comme ça que je conçois notre engagement collectif au sein du Parti libéral — autour de ce thème central de la justice, de la justice sociale. Évidemment, pour un juriste comme moi, vous aurez compris, M. le Président, que le fil conducteur de mon parcours professionnel, c'est celui de la justice. Alors, je me reconnais facilement dans cette valeur importante, dans cet énoncé de principe qu'est celui de l'importance de la justice sociale.

Mais, M. le Président, lorsqu'on parle de justice sociale, on parle de partage de la richesse. Mais, pour partager cette richesse, encore faut-il la créer, et c'est là où nous en sommes aujourd'hui, au Québec, confrontés à des choix... des choix difficiles. Mais je suis persuadé que nous avons tous cet objectif de justice sociale. Cet idéal de justice sociale, nous le partageons tous. Et je pense... j'oserais, M. le Président, affirmer que nous partageons tous également cette idée, nous acceptons cette idée que, pour partager la richesse, encore faut-il que nous devions la créer. Et c'est là où nous en sommes au début de cette 41^e législature.

Le premier ministre a, je pense, énoncé très clairement ce qui était notre défi collectif, c'est-à-dire des choix difficiles qui s'imposent à nous pour libérer tout le potentiel du Québec. Et c'est ce à quoi nous convient le premier ministre et le gouvernement. C'est, dans son discours inaugural, le projet qu'il nous propose. Pour atteindre cet... réaliser ce défi collectif, la rigueur est une qualité absolument essentielle. Et c'est ce qui va marquer, je pense, M. le Président, le mandat de ce gouvernement, cette rigueur absolument essentielle qui va nous permettre de surmonter les défis auxquels nous sommes confrontés.

Je tiens absolument, M. le Président — et je vois le temps filer — je tiens absolument à souligner et à applaudir le changement de ton auquel le premier ministre nous convie. Le premier ministre nous a dit qu'il souhaitait une ambiance de respect réciproque. Je pense que les collègues que j'ai eu le plaisir de côtoyer depuis le début de la 40^e législature auront compris... en tout cas, je ne pense pas qu'ils vont être surpris de m'entendre me réjouir de cet énoncé, de ce souhait du premier ministre parce que c'est ce que j'essaie de promouvoir, cette approche empreinte de respect, depuis le début de mon arrivée à l'Assemblée nationale.

Et, comme c'est souvent mon habitude, M. le Président, parce que je pense que c'est important, vous me permettez de citer notre code d'éthique parce que je pense, chers collègues, que nous aurions avantage à nous y référer plus souvent. Vous me permettez... Je sais que vous le connaissez, mais c'est toujours bon d'y référer à l'occasion. Vous me permettez de citer deux articles, l'article 6 et l'article 9, qui, je pense, résumement ou illustrent à la perfection ce changement de ton auquel nous convie le premier ministre, et je pense que les idées s'y retrouvent à merveille.

Alors, l'article 6 dit ceci : «Les valeurs de l'Assemblée nationale sont les suivantes :

«1° l'engagement envers l'amélioration des conditions sociales et économiques des Québécois;

«2° le respect et la protection de l'Assemblée nationale et de ses institutions démocratiques;

«3° le respect envers les membres de l'Assemblée nationale, les fonctionnaires de l'État et les citoyens.»

Vous me permettez de sauter le reste de l'article 6, que je vous invite à lire de votre côté. Mais ce qu'on nous dit à l'article 9, c'est que «les députés reconnaissent que le respect de ces valeurs constitue une condition essentielle afin de maintenir la confiance de la population envers eux et l'Assemblée nationale et afin de réaliser pleinement la mission d'intérêt public qui leur est confiée».

M. le Président, sans ce respect que nous nous devons tous l'un envers l'autre au-delà de nos formations politiques, au-delà de nos débats et de nos défis... ce respect est, tel que nous l'avons consacré dans notre code de déontologie, une condition absolument essentielle pour maintenir le lien de confiance qui nous unit envers la population du Québec que nous desservons.

M. le Président, j'espère que nous aurons la sagesse de garder en tête ces valeurs qui sont nos valeurs, les valeurs de l'Assemblée nationale que nous avons acceptées et que, par notre serment, nous avons juré de respecter. Je souhaite de tout cœur, M. le Président, que nous aurons cette sagesse de garder à l'esprit ces valeurs tout au long de nos actions comme députés lors de la 41^e législature. Merci, M. le Président.

• (21 h 10) •

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Alors, merci à vous, M. le député de Fabre. Je cède maintenant la parole à M. le député de Bonaventure pour son intervention. M. le député.

M. Sylvain Roy

M. Roy : Merci beaucoup, M. le Président. Écoutez, les premières paroles vont être pour remercier les citoyennes et les citoyens de la circonscription de Bonaventure qui ont cru en nous et dont la sanction est empreinte d'une reconnaissance du travail accompli. Je tiens à leur réitérer mon inconditionnel dévouement et suis déterminé plus que jamais, avec mon équipe, à les soutenir face aux défis que l'avenir nous réserve, et Dieu sait s'ils sont nombreux. Je tiens aussi à féliciter les autres candidats, qui ont mené une campagne empreinte de respect et de civisme.

Je veux aussi remercier tous ceux et celles qui ont contribué de près ou de loin à ma réélection. Ils ont su garder la flamme et me supporter pendant cette troisième campagne électorale, et ce, en deux ans et demi. Merci à Hélène, Hughes, Jean-Yves, Doris, Robert, Steeve, Jean-François — et là je change de strate d'âge, là — Mme Leclerc, M. Bernard, M. Audet.

En ce qui a trait à ma conjointe et mes enfants, j'admire le courage qu'ils ont eu et qu'ils auront à supporter les aléas de la vie d'un député. Ils sont quelquefois les victimes collatérales des attaques que nos fonctions suscitent. Samuel, Nicolas et Johanne, merci.

Ceci étant dit, et de manière rétrospective, j'aimerais revenir sur certaines positions que le premier ministre a énoncées lors du discours d'ouverture. Sans vouloir entrer en profondeur dans tous les aspects du vivre-ensemble qui ont été abordés et sans vouloir discréditer de manière intempestive et non fondée les stratégies de gouvernance qui en découlent, il est de notre devoir de répliquer sous certains aspects qui pourraient être porteurs d'incohérence. Et là j'ai pris certains dossiers, certains éléments du discours sur lesquels j'émetts une certaine position.

Premier dossier, le dossier des supercliniques. L'objectif est de créer des endroits hyperspécialisés, hypertechnologisés, où l'arsenal thérapeutique aura tout le pavé et dont la réquisition sera systématique pour tous les problèmes de santé pouvant potentiellement nécessiter un diagnostic technologique. Qui dit imagerie médicale, résonance magnétique ou radiographie dit coûts, frais, facturation. Et la question est la suivante : L'utilisation systématique de cet arsenal pourrait-elle engendrer des coûts exorbitants pour le système de soins de santé?

Si une personne a mal au genou, par exemple, et qu'elle se présente dans une superclinique, elle va être automatiquement orientée vers le diagnostic technologique très coûteux. Si la même personne se présente dans une unité de médecine familiale, le médecin va poser des questions sur l'origine du mal, ce qu'on appelle l'étiologie, et peut-être découvrir que le marathon que l'individu a fait à Ottawa, en fin de semaine, de 21,1 kilomètres a généré une certaine enflure du genou et que le repos et la prise d'anti-inflammatoires seraient plus à propos, et toutefois accompagnés d'un suivi adéquat, que la réquisition d'un diagnostic très coûteux via des supercliniques.

Deuxième dossier très important qui est celui de la proposition d'une remise en question du système fiscal au Québec, réflexion qui pourrait nous orienter vers une redéfinition des champs de taxation et d'imposition. Et le scénario qui semble se pointer à l'horizon est la possibilité d'augmenter la taxe régressive et de diminuer la taxe progressive, ce qui veut dire en termes clairs que la taxe TVQ pourrait être augmentée, ce qui viendrait pénaliser lourdement les gens qui sont obligés d'utiliser tous leurs revenus pour survivre et qui ne peuvent réorienter une partie de leurs revenus à l'abri du champ de taxation de la TVQ et, par le fait même, baisser les impôts des hauts revenus, ce qui accélérerait la progression de ce qu'on appelle la société duale ou coupée en deux.

Autre sujet, l'augmentation prévue de 15 milliards de dollars sur 10 ans des investissements en infrastructures qui est aussi porteur de grandes problématiques. Outre, outre la décote via l'endettement que cela pourrait imposer, il existe aussi le risque réel de surchauffe du secteur qui serait engendré par une offre plus grande que la capacité du secteur à fournir les travaux, d'où la possibilité d'une augmentation significative des coûts qui, encore une fois, nous positionne devant un danger d'endettement collectif, avec son corollaire d'augmentation importante des profits pour certaines entreprises.

Le premier ministre a aussi attiré mon attention lorsqu'il nous a mentionné qu'il souhaitait créer des emplois dans toutes les régions du Québec — bravo — et que l'environnement socioéconomique est un puissant déterminant pour la santé d'une population. J'abonde dans le même sens et tiens à rajouter que l'espérance de vie, qui est un indicateur de la santé, est directement reliée à l'espérance en la vie et que cette espérance en la vie est construite à partir de la capacité à voir le futur avec assurance et prévisibilité.

L'imprévisibilité est pathogène, ça engendre l'anesthésie de l'action et la peur du futur. À titre d'exemple, il est prouvé que, lorsqu'on a des prévenus et des détenus, deux prévenus, deux personnes en attente de sentence qui ne savent pas ce qui les attend, une personne qui a fait trois meurtres, une personne qui a volé trois pommes, le taux de suicide est très élevé chez ces gens-là nonobstant la gravité de la peine. Et, à partir du moment où ils ont leur sentence, le taux diminue de manière très significative : 25 ans pour un, trois jours de travaux communautaires pour l'autre.

L'emploi permet cette prévisibilité et donne une fenêtre de projection meublée de projets mobilisateurs pour soi et pour ceux qui nous entourent, c'est-à-dire la famille, maison, éducation, vacances, accès aux loisirs, etc. Dans ce contexte, je ne peux qu'inviter le premier ministre à respecter ses engagements envers notre région et à permettre à la population de la Gaspésie d'avoir accès à un contexte socioéconomique qui permet l'épanouissement de notre population et de se positionner clairement en faveur du projet de Ciment McInnis, qui va, soit dit en passant, créer 2 300 emplois pendant la phase de construction, dont 700 en Gaspésie, et 400 emplois directs et indirects à temps plein par la suite. Le droit de vivre et de se développer n'est pas strictement l'apanage des régions où la deuxième opposition a des visées électoralistes. Et j'ai un peu de problèmes avec la réduction des individus à une simple fonction de contribuables, qui, selon moi, est plus que discutable, qui découle d'une vue de l'esprit qui manque de périphérie. Et, pour revenir au projet de Ciment McInnis, c'est le plus gros projet industriel de l'histoire de la Gaspésie, et nous n'avons pas les moyens de nous en passer.

Les coûts liés à la pauvreté sont énormes. Suicide, toxicomanie, décrochage scolaire, apparition précoce de maladies chroniques, violence familiale, tous ces phénomènes détruisent le tissu social et nécessitent des investissements considérables de la part du système de soins. Il y a un coût à la pauvreté aussi. Nous souhaitons aussi que la stratégie d'intervention gouvernementale pour le développement de la région de la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine soit maintenue et priorisée, car il s'agit d'un plan qui nous a été fourni par les différentes organisations du milieu. Ce travail n'est pas partisan, et les enjeux qu'il comporte correspondent aux attentes les plus réalistes des acteurs de nos circonscriptions, qui ont travaillé avec confiance à nous fournir leurs priorités. Cette stratégie implique des actions déterminantes pour notre développement, que ce soit pour le maintien de nos services de transport, comme mon collègue député de Gaspé l'a mentionné tout à l'heure, l'accès à la formation universitaire, de faire de la Baie-des-Chaleurs une des plus belles destinations de voile au Québec et même en Amérique du Nord, ou soutenir l'adaptation des industries forestières aux défis qu'elles vivent.

Parlant de forêts, j'aimerais dire un mot sur ma fonction de critique en la matière. Le premier ministre du Québec a été élu dans une circonscription où des activités économiques liées à la forêt sont très importantes, et son élection est porteuse d'attentes importantes de la part des différents acteurs du secteur. Un petit retour en arrière nous informe que l'industrie a vécu, depuis 2005, la fermeture de près de 300 usines de manière permanente ou temporaire et que près de 20 000 emplois ont été perdus. Qui plus est, près de la moitié des usines en Gaspésie ont été fermées. Et le sort des travailleurs est d'une tristesse inouïe.

Je demande donc au premier ministre d'avoir un intérêt particulier pour ce secteur, qui est associé à notre histoire profonde, à la survivance de nos régions. Et je tiens à rappeler que la majorité des travailleurs forestiers ne le font pas par obligation, mais bien par amour des grands espaces et de la vie en forêt. Je réitère la position de notre parti en ce qui a trait à la Charte du bois et tiens aussi à rappeler que le Rendez-vous national de la forêt, où plus de 250 intervenants du monde forestier étaient réunis, a permis une concertation importante, où des pistes de solutions pour l'avenir de la filière bois firent consensus.

En conclusion, mes sincères félicitations à tous ceux et celles qui ont été élus, ici, aujourd'hui, et je tiens à vous dire que c'est un grand plaisir de siéger dans cette enceinte. Et n'oubliez pas de saluer tout le monde en montant, parce qu'en descendant c'est les mêmes gens que vous allez saluer.

Motion formulant un grief

M. le Président, j'ai une motion de censure ici. C'est ma première, écoutez. Bon, je présente la motion suivante :

«Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour le climat d'austérité sélective qu'il choisit de laisser planer sur la classe moyenne et les plus démunis de la société québécoise.» Merci.

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Alors, merci, M. le député de Bonaventure. Votre motion est déposée sous réserve de sa recevabilité. Merci pour votre intervention. Je vais aller du côté de M. le député de Masson et puis par la suite, du côté de M. le député de Portneuf. M. le député de Masson, je vous cède la parole.

M. Mathieu Lemay

M. Lemay : Merci, M. le Président. Évidemment, je souhaite tout d'abord remercier les électeurs de la circonscription de Masson, dont les citoyens de Mascouche et de Terrebonne, secteur de La Plaine, qui m'ont fait confiance pour une toute première fois. Je suis extrêmement honoré de les représenter à l'Assemblée nationale. C'est un immense privilège d'avoir un siège ici, parmi les 125 députés qui représentent les Québécois.

Je ne peux passer sous silence aujourd'hui le travail de la députée sortante, Mme Diane Gadoury-Hamelin, pour son implication au sein de la communauté. Après avoir discuté longuement avec la députée sortante, je peux vous dire que c'est depuis 36 ans qu'elle s'implique dans la communauté. Elle est maintenant de retour comme directrice générale du Carrefour jeunesse-emploi des Moulins et je lui souhaite de pouvoir continuer d'aider nos citoyens tant et aussi longtemps qu'elle en aura la passion.

• (21 h 20) •

Je veux remercier mes bénévoles et toutes les personnes qui m'ont supporté pendant la campagne de 2014. Nous avons toute une équipe, et c'est grâce à l'effort soutenu et leur dévouement que je me joins maintenant à l'équipe des 22 députés de la Coalition avenir Québec. Nous formons, de par nos expériences professionnelles respectives, une équipe constructive, cohérente et ayant une vision claire de ce qui doit être fait pour redresser nos finances publiques et relancer l'économie du Québec.

Vous savez, cela est peut-être le résultat de ma formation professionnelle comme ingénieur en mécanique de l'École de technologies supérieure, mais, si je me suis lancé en politique à l'âge de 34 ans, c'est pour m'impliquer, faire une différence et pour améliorer de façon continue les services aux citoyens. Vous savez, mon expérience professionnelle dans le privé est principalement dans le domaine du procédé. J'ai donc, au cours des 10 dernières années développé un esprit d'analyse axé sur l'amélioration continue. Je vois donc la transition dans le public comme une continuité de mon expérience passée. Je suis fier de pouvoir maintenant contribuer à l'avancement de notre belle province pour que nous puissions retrouver les moyens de nos ambitions.

M. le Président, c'est avec cette vision et l'esprit de collaboration que je souhaite rétablir le citoyen au centre de nos préoccupations et mettre fin au cynisme qui entache l'image de toutes les femmes et tous les hommes, comme nous, qui se dévouent pour le bien-être collectif. Je souhaite donc que la collaboration et la recherche des meilleures solutions guident les futurs échanges qui auront lieu dans l'enceinte de l'Assemblée nationale.

Comme nous le disons en ingénierie, pour tout problème, il existe plusieurs solutions, mais seule celle qui réussit à attaquer directement à la source les causes fondamentales peut solutionner de façon permanente le problème. Pour arriver à la recherche de solutions permanentes, il faut nécessairement utiliser les meilleurs outils mis à notre disposition. Ce que nous proposons, à la Coalition avenir Québec, c'est d'être constructif et cohérent dans le but d'améliorer de façon continue le service au citoyen et la gestion de l'État. Je peux donc vous dire que la collaboration que tous semblent vouloir est nécessaire, que, sans la recherche des causes fondamentales aux problèmes, les solutions que le gouvernement choisira de retenir ne feront que reporter dans le temps l'implantation de solutions permanentes.

M. le Président, c'est avec joie que j'ai accepté d'être porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'affaires autochtones ainsi que porte-parole du deuxième groupe d'opposition de la région de Lanaudière depuis le 25 avril 2014. Je remercie mon chef, le député de L'Assomption, de cette marque de confiance, et c'est un grand honneur

pour moi de pouvoir travailler à ses côtés, de me joindre à sa vision, soit celle de faire avancer le Québec. C'est avec cette vision jumelée à mon souci de laisser un avenir sain et un Québec prospère à mon fils afin qu'il puisse exploiter son potentiel qui m'a motivé à faire le grand saut en politique.

M. le Président, j'ai eu l'opportunité de m'entretenir, ce matin, avec le ministre des Affaires autochtones. Je peux vous dire que le ministre est un homme passionné et que nous nous sommes entendus de collaborer, ensemble dans un but conjoint, de faire avancer les enjeux avec les Premières Nations du Québec. Nous voulons innover et avoir une approche différente afin de solutionner de façon permanente les enjeux sur lesquels le service aux autochtones travaillera.

Nous, à la Coalition avenir Québec, ressentons le besoin de faire le ménage dans nos finances publiques. C'est donc en ayant en tête la capacité de payer des Québécois et Québécoises que je vais évaluer les divers programmes existants pour les Autochtones et proposer des idées, des priorités sur lesquelles nous devrions travailler, l'objectif étant, d'une part, d'améliorer les services et la qualité de vie des autochtones et, d'autre part, de respecter la capacité de payer du Québec.

Je dois vous dire que je suis particulièrement fier de représenter les citoyens de la circonscription de Masson. Je vis à Mascouche depuis 10 ans, et c'est sans hésiter que je peux affirmer que la communauté moulinoise de Mascouche et de Terrebonne se démarque par sa générosité et sa solidarité afin de répondre aux besoins du milieu. C'est grâce à nos organismes communautaires, la mobilisation des citoyens mais aussi de plusieurs entreprises qui veillent au bien-être collectif que les Moulinoises et les Moulinois peuvent s'épanouir, que la culture peut rayonner et que la richesse de notre patrimoine peut faire notre renommée.

Ensemble, le communautaire, les organismes et le secteur privé accomplissent des actions quotidiennes afin de venir en aide à nos citoyens dans le besoin, et je les remercie de leur implication. Pour ne prendre qu'un seul exemple, le Relais pour la vie de la Société canadienne du cancer de Terrebonne a permis de ramasser, l'an dernier, près de 575 000 \$. Cette année, le Relais pour la vie aura lieu encore une fois au parc de l'Île-des-Moulins le 6 du 6. J'invite donc toute la population moulinoise à venir participer à cette marche organisée pour la Société canadienne du cancer.

Je tiens maintenant, avant de conclure, à souligner le travail assidu de mon équipe de comté. Je peux vous dire, M. le Président, que nous avons, dans Masson, une équipe passionnée, constructive et cohérente, au service des citoyens. Je souligne donc le travail de Mme Micheline Patry, Mme Valérie Tremblay, M. Pierre-Paul Meloche, M. Richard Laliberté et M. Simon Savignac. Je veux aussi porter une mention spéciale à mes anciens collègues de chez Pélican, une entreprise québécoise établie depuis plus de 40 ans dans la région de Laval, fabricant de kayaks, bateaux et pédalos.

M. le Président, en terminant, je tiens à porter mes derniers mots sur les gens qui sont les plus importants dans ma vie, c'est-à-dire mes proches, ma famille, à commencer par ma conjointe Nancy. Je tiens également à saluer mon fils Félix-Antoine, mon frère Simon et mes parents Johanne et Richard. C'est grâce à nos parents que nous sommes ici tous réunis aujourd'hui, et je les remercie. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Alors, merci à vous, M. le député de Masson. M. le député de Portneuf, je vous cède la parole.

M. Michel Matte

M. Matte : Merci, M. le Président. Chers collègues députés. Et, pour le bénéfice puis d'intérêt public, je vous dis que Les Canadiens mènent quatre à un. À la deuxième période, il reste neuf minutes de jeu. Le plus...

Une voix : ...

M. Matte : Non, non, ce n'est pas moi, Le Canadien, là.

Alors, c'est un honneur et un grand privilège pour moi d'avoir reçu la confiance des électeurs de Portneuf et d'avoir été élu député à l'Assemblée nationale du Québec. Je mesure le privilège qui m'est accordé de représenter mes concitoyens dans ce prochain mandat du gouvernement. Après 18 mois d'absence, c'est, pour moi, un retour sur les bancs de l'Assemblée nationale. Je suis donc autant animé par cette fonction, et c'est avec le même enthousiasme que je vais représenter les Portneuvoises et les Portneuvois.

M. le Président, je profite de l'occasion qui m'est donnée pour remercier sincèrement et chaleureusement les nombreux bénévoles qui se sont mobilisés pour contribuer à ma réélection. Sans eux, rien n'aurait été possible. J'ai eu la chance de pouvoir compter sur une équipe structurée au bureau électoral autant que pour m'assister dans les municipalités. Mon épouse, Marjolaine, a, durant cette campagne électorale, fait preuve d'une écoute, d'une patience et d'une disponibilité, et je dois la remercier, tout comme mes enfants, qui acceptent et comprennent que ma vie personnelle soit partagée avec la vie publique. Ma famille, mes amis n'ont pas été avares de leur disponibilité, ils ont su m'accompagner positivement dans cette belle aventure. Je veux aussi remercier les électrices et les électeurs qui m'ont confié le mandat de les représenter. Toutes et tous peuvent être assurés que c'est avec toute mon énergie et toute la transparence requise que je vais assumer ces fonctions.

M. le Président, être candidat nécessite d'être épaulé par l'organisation politique à qui on appartient. Je souhaite remercier les membres de l'équipe qui ont oeuvré autour de M. Philippe Couillard. J'ai pu compter sur tout le soutien logistique indispensable au bon déroulement de la campagne électorale lorsque j'en ai manifesté le besoin, et c'est avec empressement que certains collègues candidats sont venus appuyer ma candidature dans mon comté. Je veux remercier le premier ministre, Mme Lise Thériault, MM. Yves Bolduc et Carlos Leitão d'être venus à la rencontre des Portneuvois et des Portneuvoises.

Bien entendu, je ne peux passer sous silence le programme fort et cohérent qui a été développé par notre chef au cours des 33 jours qui ont précédé notre élection. La ligne de conduite que nous avons respectée, l'esprit d'équipe qui a

régné et la stratégie adoptée ont donné le résultat que nous espérons : avoir une représentation forte et majoritaire à l'Assemblée nationale. M. le Président...

Le Vice-Président (M. Ouimet) : M. le député, compte tenu de l'heure... À moins qu'il y ait consentement, M. le leader adjoint du gouvernement?

M. Sklavounos : Oui, M. le Président, si c'est pour quelques minutes, il y a consentement. Si, de l'autre côté... deux, trois minutes. Il semble que oui.

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Alors, consentement pour quelques minutes additionnelles. M. le député de Portneuf.

• (21 h 30) •

M. Matte : Je vous remercie. M. le Président, le comté de Portneuf est un vaste espace naturel aux aspects variés et aux contrastes multiples. Ma région se distingue par la qualité de ses paysages, le large éventail de ses richesses naturelles et par le charme et la beauté de ses villes et villages, dont certains ont plus de trois siècles d'histoire. La nature y est généreuse, avec sa multitude de lacs et de rivières. Son territoire, situé sur la rive-nord du fleuve Saint-Laurent, est globalement compris entre la région de Québec et celle de Trois-Rivières.

Portneuf est un lieu de prédilection pour celles et ceux qui aiment la nature et la pratique d'activités en toute saison. Il est même devenu une destination touristique incontournable. La forêt et l'agriculture y dominent, et des entreprises qui tissent le secteur économique sont fières... des 18 municipalités qui en forment son territoire. Les Portneuvoises et les Portneuvois sont des gens ouverts, sympathiques et authentiques. Ils mesurent la chance qu'ils ont de vivre dans un endroit et dans un environnement sains et d'une qualité de vie exceptionnelle.

Le comté de Portneuf est un terreau fertile qui a vu naître des artistes et des sportifs dont la renommée dépasse les frontières de notre pays. Quelle fierté pour moi de croiser les mêmes origines que le réputé cinéaste Denys Arcand, de saluer le parolier le plus connu de la francophonie, M. Luc Plamondon, et de côtoyer la famille... et l'auteur-interprète Lynda Lemay, et d'être témoin de l'ascension fulgurante du jeune David Thibault, personnifiant Elvis Presley. Sur le plan sportif, nous ne sommes pas en reste. Le hockeyeur Joé Juneau démontre son engagement social, son appartenance forte au milieu. Je veux aussi citer Chantal Petitclerc, cette championne paralympique qui détient plus de 21 médailles d'or, dont plusieurs... En plus, Portneuf se démarque pour sa qualité... et ses produits du terroir et sa mise en marche... les produits... les fromages font partie des plus grandes tables.

Dès le lendemain de mon élection, j'ai constitué une équipe forte et efficace qui s'est vite mise au travail et je veux les remercier et leur dire à quel point leurs engagements à mes côtés sont d'une importance capitale pour faire avancer les dossiers.

Donc, compte tenu de l'heure aussi, je tiens à vous dire que je suis conscient que cette vie de député m'est en quelque sorte prêtée, et je veux assurer mes concitoyens que je vais continuer à être à leur écoute, à leur proximité, et que ma priorité sera toujours de défendre leurs intérêts, et que je vais être à la hauteur de leurs attentes. Et je vous remercie, M. le Président.

Ajournement

Le Vice-Président (M. Ouimet) : Alors, merci à vous, M. le député de Portneuf.

Donc, compte tenu de l'heure, j'ajourne les travaux à demain, mercredi 28 mai, à 9 h 45. Merci. Bonne fin de soirée. Bonne fin de match.

(Fin de la séance à 21 h 34)